



CANADA

# Débats de la Chambre des communes

---

VOLUME 138 • NUMÉRO 040 • 2<sup>e</sup> SESSION • 37<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

COMPTE RENDU OFFICIEL  
(HANSARD)

**Le vendredi 6 décembre 2002**

—  
Présidence de l'honorable Peter Milliken

## **TABLE DES MATIÈRES**

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve  
à la fin du présent numéro.)

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le  
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

**<http://www.parl.gc.ca>**

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 6 décembre 2002

La séance est ouverte à 10 heures.

---

*Prière*

---

### INITIATIVES MINISTÉRIELLES

• (1005)

[Français]

#### LOI MODIFIANT LE CODE CRIMINEL (CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX ET ARMES À FEU) ET LA LOI SUR LES ARMES À FEU

**L'hon. Bill Graham (au nom du ministre de la Justice)** propose:

Que relativement aux amendements apportés par le Sénat au projet de loi C-10, Loi modifiant le Code criminel (cruauté envers les animaux et armes à feu) et la Loi sur les armes à feu, la Chambre est d'accord avec le Sénat pour scinder le projet de loi en deux parties, à savoir le projet de loi C-10A, Loi modifiant le Code criminel (armes à feu) et la Loi sur les armes à feu et le projet de loi C-10B, Loi modifiant le Code criminel (cruauté envers les animaux), mais

Que la Chambre, tout en désapprouvant toute atteinte à ses droits et privilèges par l'autre Chambre, renonce dans ce cas-ci à insister sur ces droits et privilèges, étant entendu que cette renonciation ne pourra être interprétée comme un précédent; et

Qu'un message soit envoyé au Sénat pour en informer Leurs Honneurs.

[Traduction]

**M. Paul Harold Macklin (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, je suis heureux d'intervenir aujourd'hui à la Chambre sur la question dont nous sommes saisis. Manifestement, nous devons examiner la raison d'être du processus en cours et les objectifs que nous essayons de réaliser.

Le projet de loi C-10A renferme des modifications administratives au Programme canadien de contrôle des armes à feu. L'objectif est de rationaliser le programme et de réduire les coûts tout en améliorant les services à la clientèle et en continuant de respecter nos objectifs en matière de sécurité publique.

Ce programme repose sur une approche pratique et tout à fait sensée en matière de sécurité. Il aide déjà à empêcher que des personnes qui ne devraient pas avoir d'armes à feu en possèdent et il favorise une utilisation sécuritaire et responsable de la part des propriétaires légitimes.

Ce programme est, sans aucun doute, un exemple remarquable d'une approche préventive à l'égard de la sécurité publique. Encore la semaine dernière, l'Association canadienne des policiers a comparu devant le Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles de l'autre endroit pour réitérer son soutien à ce programme. Selon l'association, l'octroi de permis et l'enregistrement sont des mesures importantes pour réduire la mauvaise utilisation des armes à feu et leur commerce illégal.

Au cours de la dernière décennie, tous les sondages ont montré qu'une très grande majorité de Canadiens sont en faveur d'un contrôle des armes à feu et de l'important cadre de sécurité publique que constitue la Loi sur les armes à feu. Grâce à la mise en oeuvre d'un certain nombre d'initiatives pour simplifier l'administration et faire en sorte que le programme soit plus convivial pour les propriétaires d'armes à feu, les Canadiens respectent la loi. Plus de 90 p. 100 des propriétaires d'armes à feu ont obtenu leurs permis et plus de 70 p. 100 ont enregistré leurs armes à feu.

Le programme permet déjà d'accroître la sécurité publique partout au Canada. Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 1998, plus de 7 000 permis ont été refusés ou annulés par les autorités responsables de la sécurité publique. Le nombre de révocations est plus de 50 fois supérieur au total des cinq dernières années de l'ancien programme.

Les modifications à la Loi sur les armes à feu prévues dans le projet de loi C-10A aideront à garantir l'atteinte des objectifs clés en matière de sécurité publique de la Loi sur les armes à feu. En même temps, elles vont permettre de veiller à ce que l'administration du programme soit plus efficace et conviviale. Ces modifications administratives vont simplifier les processus et les exigences pour les propriétaires d'armes à feu en rationalisant le système. Par exemple, elles vont simplifier le processus de renouvellement des permis et d'enregistrement des armes à feu. Elles vont également rendre le processus plus efficace en prévoyant une approbation préalable pour les visiteurs qui entrent avec des armes au Canada.

On a beaucoup parlé des coûts du programme, mais il faut mettre les choses en perspective. C'est le deuxième investissement dans la sécurité à long terme des Canadiens. Nous avons maintenant l'occasion d'adopter des amendements qui contribueront énormément à rendre le programme efficace et efficient.

Une de ces mesures est l'étalement chronologique du renouvellement des permis d'armes à feu, qui vise à éviter un afflux de demandes par cycles de cinq ans. La répartition proposée de la charge de travail devrait permettre de traiter les demandes plus efficacement, mais aussi de réaliser des économies importantes.

La rationalisation du transfert des armes à feu à utilisation non restreinte devrait également permettre aux contrôleurs des armes à feu de concentrer leurs efforts et leurs ressources sur leurs nombreuses autres fonctions de sécurité publique. En outre, le fait de confier le pouvoir administratif de toutes les opérations au commissaire canadien aux armes à feu assurera une reddition de comptes plus directe au ministre de la Justice, qui demeure responsable du programme vis-à-vis le Parlement.

Il faut se rappeler que ce n'est pas le moment d'attendre. Plus nous attendons, plus le fonctionnement du système nous coûtera cher. Cette mesure législative s'impose pour prendre les mesures d'économie qui permettront de rendre le programme plus efficace pour les Canadiens.

*Initiatives ministérielles*

La vaste majorité des Canadiens et les services policiers appuient ce programme de sécurité publique qui donne déjà des résultats concrets.

• (1010)

Le projet de loi donne non seulement l'occasion de tirer partie des réalisations d'une façon encore plus réceptive à l'égard des propriétaires d'armes à feu, mais aussi de réduire les coûts.

J'exhorte la Chambre à accepter le projet de loi qui nous a été soumis et à aller de l'avant immédiatement avec cette mesure législative.

**M. Howard Hilstrom (Selkirk—Interlake, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, nous sommes ici aujourd'hui pour débattre du fait que l'autre endroit a scindé le projet de loi concernant la cruauté envers les animaux et la Loi sur les armes à feu, que nous avons adopté ici à la Chambre des communes.

La question du fonctionnement de cet endroit a déjà été traitée par la présidence, donc je ne vais pas y revenir en profondeur, si ce n'est pour ajouter qu'il semble que l'autre endroit ait plus d'influence sur la Chambre des communes qu'il ne devrait en avoir. Bien entendu, ce qui est gênant là-dedans, c'est que les membres de l'autre endroit n'ont pas à retourner dans leur province et à faire face à leurs électeurs, qui, par leur vote, réaffirment que les positions qu'ils ont prises sont les bonnes.

Quant à la question de la législation sur les armes à feu, il faut qu'il soit clair d'entrée de jeu que, avant la présentation du projet de loi C-68 en 1995, le Canada avait une très bonne législation en matière d'armes à feu. Il contrôlait bien les armes à feu et leurs utilisateurs. L'ensemble de la société était bien protégée, tant dans les villes qu'à la campagne.

Les députés se demandent peut-être comment je peux affirmer une telle chose. Ils se demandent peut-être si la loi sur les armes à feu qui a été adoptée en 1995 n'est pas la meilleure et si elle n'a pas comblé un vide énorme.

Le fait est, monsieur le Président, que vous me connaissez, et que vous savez tout des députés. J'ai été membre de la Gendarmerie royale du Canada pendant 30 ans. Je suis extrêmement fier de mes services au sein de cette organisation.

J'ai été exposé à presque tous les maux sociaux qui existent dans ce pays, y compris les mauvais traitements et les agressions entre particuliers, parfois dans un triste contexte social et familial et parfois dans un contexte criminel. Avant ce gigantesque fiasco d'un milliard de dollars qu'est le projet de loi C-68, comment la police faisait-elle face à l'utilisation d'armes à feu dans la perpétration d'un crime? Comment faisait-on les vérifications nécessaires quand quelqu'un voulait une arme à feu, ou quand quelqu'un non seulement voulait une arme à feu mais en avait besoin, comme c'est le cas des agriculteurs et des éleveurs en particulier, ou des trappeurs et des gens qui travaillent à l'exploitation des ressources dans les régions éloignées du pays, où il y a des animaux sauvages qui attaquent et tuent les êtres humains? Nous n'avions pas besoin d'une nouvelle loi. Nous n'avions qu'à garder celles que nous avons déjà.

Auparavant, nous avions un système d'autorisation d'acquisition d'armes à feu. Toute personne désireuse de se procurer une arme à feu devait obtenir cette autorisation. Il suffisait de présenter une demande au poste de police local, qui effectuait les vérifications informatiques auprès du Centre d'information de la police canadienne. La police vérifiait alors les antécédents et la réputation des demandeurs. Il lui était possible de savoir si une personne avait un dossier psychiatrique ou un casier judiciaire. Ce système était déjà en

place. Il n'était pas nécessaire d'enregistrer toutes les carabines et les fusils de chasse, mais les armes de poing devaient l'être. Ce système était en vigueur depuis les années 30. On contrôlait les armes de poing, pour la simple raison que ce type d'arme peut facilement être dissimulé à l'intérieur d'un veston ou d'un manteau. Ce genre de contrôle était justifié.

Supposons qu'une personne se faisait voler son arme. Elle devrait alors en communiquer le numéro de série à la GRC, et cette dernière l'entraîne dans un ordinateur. Si l'arme avait été utilisée pour commettre un crime, ou si elle était retrouvée, il était possible de l'identifier immédiatement. La gestion de ce système ne coûtait pas un milliard de dollars, mais probablement quelques millions seulement. Les autorisations d'acquisition d'arme à feu étaient renouvelées tous les cinq ans.

• (1015)

Que se passe-t-il dans le cas où quelqu'un soupçonne une personne de vouloir utiliser une arme à feu à des fins illégales, notamment contre elle-même ou quelqu'un d'autre? Dans un tel cas, la police peut demander à un tribunal une ordonnance de saisie de l'arme ou un mandat d'arrestation de la personne sur qui pèsent les soupçons.

Nous avons des lois efficaces, peu coûteuses, qui permettaient de prévenir des crimes. La faiblesse de la loi actuelle est qu'elle donne à penser aux Canadiens que l'enregistrement de tous les fusils de chasse et les carabines réduira la criminalité, ce qui n'est pas le cas. Les criminels tronquent les carabines et fusils de chasse, ce qui en fait des armes illégales selon le Code criminel, et peuvent ainsi les dissimuler pour commettre des crimes.

Les armes de poing sont déjà enregistrées. Si le système d'enregistrement est efficace et contribue à prévenir la criminalité, pourquoi y a-t-il, à Toronto, des gangs et des criminels qui se tirent dessus, et qui tuent toutes les semaines des passants innocents? Le système d'enregistrement ne peut pas prévenir les activités criminelles, ni empêcher les criminels d'acquiescer des armes à feu.

Que fallait-il faire? Fallait-il prendre ce milliard de dollars et combattre le crime, ou faire comme le gouvernement et consacrer cette somme à un système d'enregistrement des armes qui harcèle les citoyens respectueux des lois? L'Alliance canadienne et moi-même soutenons haut et fort que si l'on avait donné cet argent à la GRC en 1995, elle aurait amélioré son système informatique et disposerait maintenant d'un excellent système de suivi des armes de poing. Elle aurait utilisé une grande partie du milliard de dollars pour débusquer les véritables criminels. Voilà à quoi ces fonds auraient dû servir.

La vérificatrice générale a présenté son rapport à la Chambre récemment. Est-il nécessaire de rappeler que ce rapport est absolument foudroyant? La vérificatrice générale a employé des mots indiquant que jamais dans l'histoire du Canada un programme n'avait donné lieu à un dépassement de coût semblable, d'une ampleur telle que la vérificatrice générale n'a pas pu la déterminer précisément à partir des livres.

Initialement, la vérificatrice générale avait adopté la position du gouvernement, lorsque le programme devait coûter deux millions de dollars. À mesure qu'elle a étudié le dossier, elle a constaté que le coût serait de l'ordre du milliard de dollars, voire beaucoup plus. Cependant, les livres du gouvernement étaient en si piteux état qu'elle n'a pas pu déterminer la somme exacte engouffrée dans ce système. La reddition de comptes a fait défaut.

*Initiatives ministérielles*

On peut donc conclure qu'on n'arrangera rien en injectant d'autres sommes. Le système est et restera mal en point. Il ne fonctionne pas. On n'arrivera pas à en tirer de bons résultats. Les arguments des députés ministériels d'arrière-ban semblent avoir finalement atteint les premières banquettes, où l'on croit aussi qu'il ne faut pas injecter d'autres fonds dans ce système.

L'autre jour, le ministre de la Justice a demandé que les 72 millions de dollars pour le registre des armes à feu soient retirés du Budget supplémentaire des dépenses. Les députés ne l'ont pas dit ouvertement, mais je crois qu'ils comprennent qu'on ne réglera rien en gaspillant davantage.

● (1020)

Qu'y aurait-il de mal à ne pas adopter la motion et à ne pas la renvoyer à l'autre endroit? Gardons ici ce projet de loi sur les armes à feu. Dotons-nous plutôt d'une loi qui soit efficace pour combattre la criminalité, qui utilise les ressources à bon escient et qui soit fondée sur le bon sens et non sur les valeurs bidon des libéraux. Voilà ce qu'il nous faut.

J'ai décrit la loi raisonnable que l'Alliance canadienne mettrait en place. Nous continuerions d'interdire les armes à feu complètement automatiques. Qu'on le veuille ou non, le port d'une arme de poing serait encore interdit. On pourrait toutefois apporter ses armes de poing au stand de tir local. Si l'on ne voulait pas s'en servir au stand de tir pendant toute une année, par exemple, il n'y aurait pas de problème, puisque ce sont des biens personnels.

Or, avec la mesure à l'étude, le gouvernement dit aux gens que s'ils n'ont pas utilisé leurs armes à feu durant un an, puisqu'ils n'ont pas signé le registre du club de tir en arrivant et en partant, ils n'ont plus besoin de leurs armes à feu, qui leur seront enlevées. Voilà ce que la mesure dit explicitement.

C'est ce qui ne va pas dans ce projet de loi. Le gouvernement et le ministère de la Justice ont usé de supercherie depuis le début pour atteindre leur véritable objectif, qui ne peut être la prévention de la criminalité puisque cette mesure n'en fait manifestement rien. Ils ont pour véritable objectif de harceler les Canadiens qui possèdent des armes à feu soit par nécessité ou simplement à des fins récréatives. Le gouvernement veut retirer de la circulation autant d'armes à feu que possible.

L'objectif idéal proposé par le groupe de lobbying formé d'un tout petit nombre de gens qui veulent que le gouvernement fédéral mette cette mesure en place, c'est qu'aucun Canadien ne possède d'armes à feu. Le gouvernement comprend qu'une société libre n'est pas constituée comme ça. Une société libre est constituée d'honnêtes citoyens qui travaillent à rendre le pays meilleur. Ce n'est pas parce qu'on possède des armes à feu qu'on n'est pas un honnête citoyen normal.

Au moyen du registre, le gouvernement entendait protéger les Canadiens. Qui assume les coûts du registre? Les propriétaires d'armes à feu. Tout est payé jusqu'au dernier cent par ceux qui possèdent des armes à feu. Cela montre aussi que le but du système est de harceler les propriétaires d'armes et de les priver de leurs armes en leur imposant des lois encombrantes, avec une multitude de petites règles. Et ce sont les propriétaires d'armes à feu qui assument les coûts.

Le plan du gouvernement a un peu déraillé lorsqu'il a essayé de refiler les coûts aux provinces. À cette époque, les provinces ont dit que le système ne fonctionnerait pas. Selon elles, c'était le plan le plus absurde qu'elles avaient jamais vu, et elles refusaient de participer ou encore d'aider le gouvernement fédéral.

Puis, les premières procédures judiciaires ont été entamées à Edmonton, en Alberta. Je me rappelle distinctement les statistiques que le ministère de la Justice a employées. À défaut d'une bonne argumentation pour montrer que le registre aiderait à combattre le crime, il a présenté sous un faux jour et utilisé abusivement devant les tribunaux des chiffres fournis par la Gendarmerie royale du Canada. Par la suite, la GRC a déclaré publiquement que les statistiques n'étaient pas justes et qu'elles avaient été mal interprétées devant les tribunaux. C'est ainsi que la supercherie a continué.

La vérificatrice générale a décelé une autre supercherie. Le Parlement du Canada n'a pas été correctement informé des coûts du registre. Voilà qui est fort suspect. À ce jour, je crois que les ministres font encore des affirmations qui sont contestables. C'est la meilleure façon que j'ai trouvée pour le dire.

● (1025)

Le ministre de la Justice a dit que la province de l'Ontario, du temps du premier ministre Harris, et la province de l'Alberta, sous le premier ministre Klein, étaient contre un contrôle efficace des armes à feu. Je n'aime citer la presse, mais c'est ce que le ministre a dit. Or, c'est manifestement faux. C'est aussi faux que les statistiques présentées devant le tribunal. Les premiers ministres des provinces veulent un contrôle efficace des armes à feu et une utilisation sage des ressources, comme je l'ai dit au début de mon discours. J'ai expliqué à quel point le système était efficace avant le projet de loi C-68, et c'est le système que nous devrions utiliser encore maintenant, à mon avis.

C'est pourquoi je voterai contre la motion visant à renvoyer le projet de loi au Sénat pour approbation. La création d'une bureaucratie chapeautée par un nouveau commissaire des armes à feu relevant du ministre de la Justice au lieu de la GRC entraînera des coûts astronomiques, et cette bureaucratie ne fera rien de plus que coûter toujours plus cher aux contribuables. Le ministre ne répond pas à nos questions sur ce qu'il en coûtera pour terminer l'enregistrement des armes à feu et sur ce que coûtera le système tous les ans par la suite.

Je sais que les Canadiens, tant ceux qui sont propriétaires d'armes à feu que ceux qui ne le sont pas, n'ont pas abandonné la bataille pour l'abrogation de cette loi.

L'ex-ministre de la Justice qui a présenté cette loi a dit assez clairement que la guerre a été perdue par l'Alliance canadienne en 1995, et qu'elle devait donc cesser. L'Alliance canadienne n'est pas seule à se battre encore. Toutes les provinces, tous les propriétaires d'armes à feu et tous les gens qui sont furieux du gaspillage de leurs impôts se battent aussi. Cette bataille est loin d'être terminée, elle va se poursuivre.

J'ai une motion à présenter à la Chambre, mais avant de le faire, je voudrais dire quelques mots sur l'autre partie de la motion qui concerne le projet de loi sur la cruauté envers les animaux.

En ce qui concerne le projet de loi sur la cruauté envers les animaux, j'espère seulement que, si le gouvernement le renvoie au Sénat, ce dernier maintiendra les lourdes peines pour quiconque fait preuve de cruauté envers les animaux. Mon parti et moi sommes en faveur de l'imposition de lourdes peines à quiconque traite cruellement des animaux. Les animaux sont relativement sans défense dans leurs rapports avec des humains et c'est pourquoi ils ont besoin de cette protection.

*Initiatives ministérielles*

On constate de nouveau ici que l'objectif énoncé diffère de ce que veut vraiment les partisans de la défense des animaux. Ces personnes ne veulent pas que les animaux soient utilisés pour la consommation ou d'une toute autre façon et préconisent leur maintien exclusif dans leur environnement naturel. Je suppose que ces personnes ne nous laisseraient même pas monter les chevaux si elles le pouvaient car cela n'est pas entièrement naturel pour l'animal.

• (1030)

Je parlais de l'opposition à la mesure législative. La Canadian Cattlemen's Association, chaque association de lobbyistes du domaine agricole ainsi que le personnel de recherche médicale des universités sont contre cette mesure législative. Des millions de Canadiens s'y opposent parce que des parties du projet de loi ne protègent pas les agriculteurs qui utilisent des animaux à des fins légitimes.

Je pose donc de nouveau la question suivante: pourquoi ne pas conserver ce projet de loi à la Chambre et le corriger ici, plutôt que de le renvoyer à l'autre endroit? Je suppose qu'il sera traité par la Chambre dans son ensemble et qu'il sera renvoyé. Il est à espérer que le Sénat aura le courage de faire ce que nous n'avons pas eu le nerf d'accomplir à la Chambre, c'est-à-dire faire du projet de loi sur la cruauté envers les animaux la meilleure mesure législative possible. Je souhaite à cet égard beaucoup de chance à l'autre endroit.

J'ai souligné comme il en était mon intention que les deux mesures législatives présentent des défauts graves et que nous avons de nouveau l'occasion de faire les choses comme il convient à la Chambre.

Si le gouvernement renvoie le projet de loi à l'autre endroit pour que l'on y donne suite, il abdique la responsabilité qui lui incombe d'agir dans le sens des intérêts supérieurs de tous les Canadiens, et c'est vraiment une situation triste. Je désire présenter un amendement à cette motion. Je propose:

Que la motion soit modifiée par suppression de tous les mots après le mot «Que» et par substitution de ce qui suit:

«, en ce qui concerne les amendements que le Sénat a apportés au projet de loi C-10, Loi modifiant le Code criminel (cruauté envers les animaux et armes à feu) et la Loi sur les armes à feu, la Chambre n'est pas d'accord avec le fait que le Sénat a scindé le projet de loi en deux parties, à savoir le projet de loi C-10A, Loi modifiant le Code criminel (armes à feu) et la Loi sur les armes à feu, et le projet de loi C-10B, Loi modifiant le Code criminel (cruauté envers les animaux), puisque la Chambre des communes est d'avis qu'une telle modification par le Sénat du projet de loi C-10 empiète sur ses droits et privilèges; et

Que la Chambre invite le Sénat à étudier le projet de loi C-10 dans son intégralité; Qu'un message soit envoyé au Sénat pour les informer en ce sens.

**Le vice-président:** La présidence estime que l'amendement est recevable. Le débat porte sur l'amendement.

• (1035)

[Français]

**M. Réal Ménard (Hochelaga—Maisonnette, BQ):** Monsieur le Président, bon matin à vous. Nous sommes favorables à l'amendement. Je siège en cette Chambre depuis neuf ans, donc depuis 1993. J'ai toujours pensé qu'il devait y avoir une distinction entre le travail fait ici à la Chambre des communes et le travail fait dans l'autre Chambre.

Je n'aurais jamais pu penser que le gouvernement, particulièrement le leader du gouvernement, serait assez—je dois dire le terme en espérant qu'il soit parlementaire—invertébré pour nous demander de renoncer collectivement à nos privilèges comme parlementaires de la Chambre des communes. Ce n'est pas quelque chose d'anodin qui se passe là.

J'espère que les gens qui sont dans les tribunes comprennent que nous, les représentants élus du peuple, les 301 députés de la Chambre des communes, faisons un travail législatif. Nous sommes élus ici pour représenter les gens. Nous sommes les détenteurs de la légitimité démocratique. Nous connaissons notre histoire constitutionnelle.

Le Sénat, j'aurai l'occasion d'y revenir, n'est pas une Chambre de défiance. Le Sénat est là pour revoir les projets de loi qui lui sont proposés par la Chambre des communes, mais la Chambre des communes est le véritable centre décisionnel de notre démocratie.

Nous avons déjà choisi, antérieurement, de scinder le projet de loi. Nous avons fait l'ensemble du processus législatif que nous devons faire et nous étions rendus à la troisième lecture. Il n'est pas inutile de rappeler, à ceux qui nous écoutent, quel est ce travail législatif.

Il y a le dépôt du projet de loi, qui est la première lecture et, chacun le sait, il s'agit de quelque chose d'automatique; il n'y a pas de débat. Ensuite, il y a la deuxième lecture où il y a un débat pendant lequel on discute des principes du projet de loi. À l'issue de la deuxième lecture, le projet de loi est déferé à un comité, parmi les quelques comités permanents existant à la Chambre. Enfin, il y a la troisième lecture où l'on intervient sur les principes, une fois qu'on a étudié ledit projet de loi article par article en comité.

Le projet de loi qu'on nous propose de scinder était rendu extrêmement loin dans le processus législatif. Nous en étions rendus à la troisième lecture.

De quel droit se prononce le Sénat canadien qui formé de gens qui ne sont pas élus, de gens qui sont nommés par le biais du système de partisanerie qu'on connaît, donc des gens qui obéissent à toutes fins utiles à la volonté du premier ministre, puisque ces gens-là ne représentent personne? Ce n'est pas une Chambre de défiance. Le Sénat canadien ne pourrait pas faire tomber le gouvernement. Il ne peut pas y avoir de vote de confiance dans l'autre Chambre. Non seulement ces gens ne sont pas élus, mais en plus ils ne votent pas de deniers. Et là, ils nous demanderaient de surseoir à la volonté démocratique des députés en cette Chambre. C'est inacceptable. Jamais nous ne pourrions accepter un processus comme celui-là.

Plus grave encore, le gouvernement fait preuve d'une complaisance que nous n'aurions pas crue possible. Que le gouvernement soit servile, nous le savons. Que le gouvernement soit complaisant, nous l'avons constaté. Que le gouvernement soit invertébré, ce n'est pas la première fois. Que le gouvernement ne soit pas capable de se tenir debout lorsque des questions d'importance sont soulevées, nous l'avons constaté. Toutefois, que le gouvernement nous demande de renoncer à nos privilèges tout en nous demandant de contribuer à ce que cela ne soit pas un précédent, cela dépasse toute espèce d'entendement.

Comment un gouvernement peut-il être à ce point servile? Comment le gouvernement peut-il s'«aplaventrir» de manière aussi indigne devant notre travail de législateur? On le sait, on n'est pas en présence d'un gouvernement courageux. On n'est pas en présence d'un gouvernement très actif. On a de la difficulté à avoir des projets de loi.

• (1040)

Non seulement le gouvernement n'est pas actif, non seulement le gouvernement n'est pas interventionniste, mais en plus, lorsque vient le temps de faire notre travail, il est prêt à abdiquer eu égard aux privilèges que nous avons en cette Chambre. Ce n'est pas acceptable.

*Initiatives ministérielles*

Je sais que dans de tels moments, nous allons pouvoir compter sur la présidence. Le Président est le gardien de nos libertés. Je ne sais pas si les Canadiens et les Québécois le savent, mais si jamais il y avait un conflit mondial et que ce Parlement était dans l'impossibilité de se réunir, le Président a un rôle important à jouer. Dans une situation d'urgence, de sédition appréhendée ou n'importe quel autre cataclysme faisant en sorte que ce Parlement ne pourrait pas se réunir, mais qu'il faudrait communiquer avec les autorités britanniques, la seule personne habilitée à le faire est le Président.

C'est pour cela que le Président est le gardien de nos libertés. Quand nous voyons le cortège où le Président et le sergent d'armes défilent devant nous avec la masse qui est le symbole de notre autorité, nous comprenons que nous sommes conviés à siéger, que nous sommes plénipotentiaires pour faire ce pourquoi on nous a élus, c'est-à-dire adopter des lois.

Je n'accepterai jamais que l'autre Chambre puisse nous demander, à une étape aussi tardive que la troisième lecture, de revenir sur le travail que nous avons accompli. Cela prouve combien cette institution est anachronique. Comment se fait-il que le gouvernement, après trois mandats, n'ait pas cru bon d'engager une réflexion sur le rôle des sénateurs. Est-il acceptable que des gens prennent des décisions pour leurs pairs, mais qu'ils n'aient pas de légitimité démocratique?

Dans cette Chambre, il y a une convention. On accepte la dissidence, on accepte les divergences de vue, on accepte que nous ne soyons pas tous d'accord, mais il y a un seul point de ralliement, c'est que tous les députés sont élus. Tous les députés ont reçu la même sanction démocratique. Tous les députés qui se lèvent en cette Chambre parlent pour leurs concitoyens. Mais dans l'autre Chambre, on veut faire obstacle à notre autorité, on veut faire obstacle à notre légitimité.

Je ne pourrai jamais vivre assez longtemps pour pardonner au député de Glengarry—Prescott—Russell l'espèce de complaisance en forme de servilité, qui fait de lui un homme extrêmement invertébré lorsque vient le temps de défendre nos privilèges parlementaires. Il a le culot de nous présenter une motion comme celle-ci, même si elle est amendée. S'il n'y avait pas eu d'amendement, le gouvernement aurait été tout à fait disposé et tout à fait bienveillant à permettre l'atteinte de l'un de nos privilèges.

Il n'y a pas de plus grand privilège pour les parlementaires de cette Chambre que d'organiser les travaux comme bon leur semble. Nous acceptons que le pouvoir exécutif, à savoir le gouvernement, ait un rôle, soit celui d'initier les projets de loi. Mais encore une fois, ce n'est pas de cela dont il est question aujourd'hui.

Aujourd'hui, on dit qu'on reconnaît le fait que l'autre Chambre vienne désorganiser nos travaux, fouler du pied notre autorité, mépriser le travail accompli par les parlementaires. Pourtant, le gouvernement nous demande de dire: «Pour cette fois-ci, nous allons l'accepter et ce ne sera pas un précédent qui devra jouer contre nous pour la suite des événements.» Ce n'est pas possible. Nous n'allons pas collaborer à une telle manoeuvre.

Ce n'est pas que nous en ayons nécessairement contre le projet de loi. Bien sûr, la question des armes à feu en est une qui suscite beaucoup de passions. On connaît le débat ici, même dans notre caucus.

• (1045)

Je suis un député de Montréal. Évidemment je n'ai pas eu de représentations sur la question des armes à feu. Les seuls animaux qu'il y a dans mon comté se trouvent au Biodôme et ils sont plutôt captifs.

Cependant, je reconnais volontiers que certains parlementaires ont fait l'objet de beaucoup de représentations, particulièrement ceux qui représentent des citoyens dans des communautés éloignées, comme mon ami, le député de Frontenac—Mégantic, où la question des armes à feu se pose dans des termes différents que dans la circonscription de Hochelaga—Maisonnette, qui est un quartier situé à proximité du centre-ville.

Nous étions d'accord pour reconnaître que le fait d'avoir une arme à feu n'est pas un droit constitutionnel. Le droit constitutionnel qui existe pour nos concitoyens est celui de vivre dans une société sécuritaire, c'est celui de vivre à l'abri de la violence et de perquisitions abusives; c'est celui de ne pas être violenté physiquement et celui du respect de l'intégrité physique. Personne en cette Chambre, pas un constitutionnaliste ne pourrait prétendre que le droit d'avoir une arme à feu est un droit constitutionnel.

Il nous apparaissait raisonnable...

**Une voix:** Oh, oh!

**M. Réal Ménard:** ...parce chaque homme a le droit à une alimentation saine et chaque homme a le droit de livrer un discours le ventre plein, et je m'estime violé dans ce droit en ce moment.

Tout cela pour affirmer qu'il ne s'agit pas d'un droit constitutionnel que d'avoir une arme à feu. Il nous apparaissait raisonnable que nous puissions mettre en place des mécanismes d'enregistrement.

Certes, au moment où nous avons eu le débat à la Chambre, plusieurs députés avaient des interrogations légitimes quant au coût du processus d'enregistrement. On nous parlait de 15 millions, de 20 millions de dollars, ensuite, c'est monté jusqu'à un milliard.

J'ai bien écouté les nouvelles et j'ai été extrêmement content de voir que le droit à la dissidence existe du côté de la majorité ministérielle, puisqu'un député a remis en cause la compétence de l'actuel ministre de l'Industrie. Il s'agissait du désolant spectacle d'une espèce de catch intellectuel entre deux députés de la majorité libérale.

Il y a certainement de nombreux députés à la Chambre qui pensent qu'il y a effectivement du vrai dans ce qu'un député de la majorité ministérielle a dit à l'endroit du ministre de l'Industrie. Mais tout cela fait partie des considérations qui peuvent être débattues sur la place publique.

Nous avons donc accepté en 1995, 1996 et 1997 de reconnaître que ce n'est pas un droit constitutionnel d'avoir une arme à feu, mais que celui-ci réside dans le fait de vivre dans une société à l'abri de la violence. Le débat a eu lieu, les partis se sont fait entendre et nous avons voté.

En ce qui concerne le projet de loi sur la cruauté envers les animaux, nous avons aussi quelques réserves. Je suis sûr que les députés se rappelleront d'ailleurs avec beaucoup de joie et de nostalgie, l'excellence du travail accompli le député de Berthier—Montcalm de l'époque.

De plus, comme chacun le sait, j'aurai bientôt le plaisir d'accueillir, je l'espère, un autre député de Berthier—Montcalm qui joindra sa voix à celle du caucus du Bloc québécois. Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour inviter tous nos concitoyens de Berthier—Montcalm à se rendre aux urnes lundi prochain. N'oublions pas qu'il n'y a rien de plus précieux en démocratie que d'exercer son droit de vote. Je demeure assuré que les gens de Berthier—Montcalm feront confiance au député qui représente le Bloc québécois.

Cela étant dit, revenons à l'essentiel de la motion qui est devant nous. Comment pourrait-on, comme parlementaires, accepter de ne pas être respectés dans nos droits de législateurs?

*Initiatives ministérielles*

Même si notre Parlement est bicaméral, c'est-à-dire qu'il est composé de deux chambres, la Chambre des communes et l'autre Chambre, on ne peut accepter qu'un projet de loi qui a été déposé en cette Chambre, qui a été débattu en deuxième lecture, au sujet duquel les députés de tous les partis ont pu s'exprimer, qui a fait l'objet d'un travail sérieux en comité et qui s'est rendu jusqu'à la troisième lecture, soit modifié.

Nous savons bien comme parlementaires qu'un député donne sa véritable mesure en comité. En effet, c'est en comité que le véritable travail des parlementaires se fait, parce qu'une expertise se développe, le travail est moins partisan et nous pouvons évidemment travailler avec cette franche collaboration et cette amitié qui doit animer tous les partis.

• (1050)

Le projet de loi est venu en troisième lecture. Tous les partis représentés à la Chambre se sont exprimés. Nous l'avons envoyé à l'autre Chambre. Le Sénat, avec un mépris inqualifiable pour nos prérogatives de députés, nous demande de revoir l'organisation matérielle du projet de loi et de le scinder à nouveau. C'est inacceptable. Cela créerait un précédent.

Cela nous convainc, nous, du Bloc québécois, combien il est grand temps d'abolir cette institution vétuste, passiste, anachronique, antidémocratique, dépassée, qui n'a absolument pas sa place dans un régime démocratique. Quand nous ferons le bilan et l'histoire du Parti libéral, nous constaterons combien ce parti a été lâche et a manqué de courage en refusant de procéder à la modernisation de nos institutions politiques.

Il y a longtemps que l'autre Chambre aurait dû être abolie. Tous ceux qui prennent des décisions pour leurs pairs doivent être revêtus de la sanction démocratique et se faire élire légitimement.

Ce n'est pas ce que l'on nous propose. On nous propose de fouler aux pieds nos prérogatives. Jamais le Bloc québécois n'acceptera que l'autre Chambre vienne ici et nous dise que nous allons réorganiser nos travaux, de faire comme si le débat n'avait pas eu lieu, de faire comme si nous n'étions pas des élus et de faire comme si nous n'étions pas revêtus de cette sanction démocratique. Lorsque je me lève en cette Chambre, je peux légitimement parler au nom des gens de Hochelaga—Maisonneuve.

Est-ce que les parlementaires savent qui les sénateurs représentent? Quel est le rôle du Sénat sur le plan de la légitimité démocratique? La réalité, c'est qu'il n'y en a aucune.

Bien sûr, historiquement, on me dira que quand les Pères de la Confédération ont pensé le système fédéral, ils voulaient faire jouer aux sénateurs, soit à l'autre Chambre, un rôle de protection des minorités. On pourrait me dire cela, mais ce rôle de protection des minorités n'a rien à voir avec la légitimité démocratique qui est celle des députés de cette Chambre.

Je dois le rappeler, c'est un peu comme si le Sénat voulait nous tenir captifs, nous faire la prise de l'ours pour nous étrangler et nous empêcher de respirer démocratiquement. Ce n'est pas possible.

Il faut revoir un certain nombre d'institutions. Il y a le Sénat et il y a celle du Gouverneur général. Ce n'est pas nécessairement démocratique. Il s'est trouvé, je suis prêt à le reconnaître, certains représentants de la reine qui nous ont permis d'apprécier leur descendance en cette Chambre. C'est peut-être là le geste le plus utile qu'ils aient posé pour la société.

Mais sur le fond, reconnaissons que le Sénat, le Gouverneur général et tous ceux qui ne font pas l'objet d'une sanction démocratique ne peuvent pas trouver de légitimité en ce siècle

nouveau. Je suis reconnaissant à l'Alliance canadienne d'avoir déposé un amendement qui nous invite clairement à prendre position. J'espère que tous les députés ministériels et tous les députés de cette Chambre vont bien comprendre que si, par malheur, cet amendement était adopté, imaginez dans quel précédent nous serions, imaginez comment nous serions vulnérables. Ce qui s'est passé une fois pourrait se passer une deuxième fois et une troisième fois.

Si jamais le Sénat, mal lui en prenait, refusait de d'adopter les projets de loi qu'on lui envoie ou si jamais le Sénat refusait à nouveau de scinder un projet de loi, l'autre Chambre pourrait se réclamer d'un précédent et pourrait dire: «On l'a fait pour le projet de loi portant sur la cruauté envers les animaux et sur les armes à feu, nous pourrions le refaire pour tout autre projet de loi.»

Je demande à tous ceux qui croient en la démocratie, qui croient en notre rôle de parlementaires et qui croient en la légitimité démocratique, de freiner cette volonté de ne pas respecter les parlementaires et de voter contre la motion. Je demande à mes collègues d'accepter l'amendement de l'Alliance canadienne pour que si jamais le Sénat veut se réclamer d'un précédent, nous puissions dire non.

• (1055)

Nous aurons été vigilants, nous aurons exercé notre prérogative de représentants du peuple. Nous allons envoyer le même message et dire au Sénat d'une seule voix en cette Chambre: «Nous n'acceptons pas que le Sénat se comporte cavalièrement à l'endroit de la Chambre des communes.» C'est ce que s'apprête à faire le Sénat canadien.

[Traduction]

**M. Peter Stoffer (Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore, NPD):** Monsieur le Président, je remercie mon collègue bloquiste pour ses observations. Il a raison de dire qu'il importe peu pour qui les électeurs dans cette circonscription du Québec vont voter lundi, pourvu qu'ils aillent voter nombreux pour le candidat de leur choix.

Je veux donner au député la chance de développer l'idée que se fait le Bloc de ce que devrait être une réforme du Sénat.

[Français]

**M. Réal Ménard:** Monsieur le Président, vous savez qu'il y a cinq façons d'amender la Constitution. Quelquefois cela requiert le consentement de toutes les provinces; quelquefois, c'est la formule 7-50 qui requiert le consentement de sept provinces qui représentent 50 p. 100 de la population; quelquefois, cela réclame le consentement du gouvernement fédéral avec la province concernée. C'était le cas lorsque nous avons amendé les commissions scolaires linguistiques; quelquefois, cela réclame non seulement le consentement du gouvernement fédéral, mais celui de la province concernée et la province à côté. C'est le cas lorsqu'il y a des modifications aux limites.

Pour abolir le Sénat canadien, il faudrait évidemment s'engager dans une ronde de négociations constitutionnelles. Nous croyons, nous, que le Sénat est une institution dépassée, vétuste, anachronique, qui n'a pas sa raison d'être. On devrait abolir le Sénat et faire en sorte que tous ceux qui prennent les décisions pour leurs pairs, qui représentent des gens, soient élus.

[Traduction]

**M. Roy Bailey (Souris—Moose Mountain, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, je voudrais que le député compare ceci à l'idée d'inclure beaucoup de choses dans un seul projet de loi. Au temps où nous avions des carnets d'autographes, je me rappelle que l'un des petits poèmes était le suivant:

Les roses sont rouges,  
Les violettes sont bleues,  
J'ai un cheval,  
Sais-tu nager?

Cela ne voulait rien dire. Le député ne conviendra-t-il pas que cela ne veut rien dire non plus de rassembler des choses disparates dans un même projet de loi, surtout lorsque celui-ci est présenté par les gens d'en face?

[Français]

**M. Réal Ménard:** Monsieur le Président, notre collègue ne pouvait pas être plus éloquent. J'invite cette Chambre à prendre acte d'un côté poète et romantique de notre collègue, qui le rend terriblement attachant.

## DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

### LA MÉDAILLE COMMÉMORATIVE DU JUBILÉ DE LA REINE

**M. Chuck Cadman (Surrey-Nord, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, je voudrais rendre hommage à 20 habitants méritants de Surrey-Nord qui ont été désignés pour recevoir la Médaille commémorative du jubilé de la Reine, en reconnaissance de leurs services exceptionnels à la collectivité.

Ce sont Chuck Bailey, Raghbir Singh Bains, Doreen Biener, Bill Brand, Al Cleaver, Dale Denney, Brenda Dudfield, Elizabeth Gilbert, Carol Girardi, Eileen Gratland, Daniel Igali, Wady Lehmann, Betty McClurg, Gerry Morden, Pritam Muker, Jean Munday, Peter Nichols, John O'Brien-Bell, Ole Olson et Catherine Schoen.

Je voudrais également rendre hommage aux nombreux autres dont la candidature a été présentée. J'invite la Chambre à féliciter ces personnes, qui ont travaillé avec beaucoup de désintéressement au mieux-être de leur collectivité.

\* \* \*

### LE PORT DE HALIFAX

**M. Geoff Regan (Halifax-Ouest, Lib.):** Monsieur le Président, il y a 85 ans aujourd'hui, tout juste après 9 heures, la magnifique façade portuaire animée de Halifax a été réduite à un tas de décombres fumants.

L'explosion de Halifax, à l'époque la plus forte jamais causée par l'homme, a tué entre 1 600 et 2 500 personnes et en a déplacé des milliers d'autres, les laissant sans abri et en deuil de leur famille et de leurs amis.

Halifax, qui est un centre d'activité navale et de commerce maritime depuis sa fondation en 1949, a connu sa part de désastres maritimes. Cependant, l'ampleur de la collision entre le navire de secours belge *Imo* et le navire de transport de munitions français *Mont Blanc* et la destruction qui en a résulté dépassent l'entendement autant des contemporains que des historiens.

### Article 31 du Règlement

Je demande à tous les députés de se joindre à moi pour commémorer solennellement et respectueusement ce désastre.

\* \* \*

• (1100)

### LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

**Mme Sarmite Bulte (Parkdale—High Park, Lib.):** Monsieur le Président, le 6 décembre 1989, 14 jeunes femmes ont perdu tragiquement la vie à l'École Polytechnique de Montréal. Elles ont été tuées à cause de leur sexe.

En 1991, le Parlement du Canada a établi la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes pour marquer la mort tragique de ces jeunes femmes et pour réfléchir à la réalité de la violence faite aux femmes dans notre société. Cette journée est devenue une journée de réflexion, non seulement sur ces pertes de vie, mais sur la situation de nombreuses jeunes filles et femmes canadiennes qui vivent quotidiennement sous la menace de la violence.

C'est également important de se rappeler que le 6 décembre représente une journée où les collectivités doivent trouver des moyens concrets que tous les Canadiens peuvent prendre dans leurs propres vies pour prévenir et éliminer toutes les formes de violence contre les femmes et les jeunes filles.

Nous devons commémorer cette journée, réfléchir et agir de façon personnelle. Nous devons aider à mettre un terme à la violence faite aux femmes, car cela touche tous les Canadiens.

\* \* \*

[Français]

### L'ÉLECTION PARTIELLE DANS LAC-SAINT-JEAN—SAGUENAY

**M. Marcel Proulx (Hull—Aylmer, Lib.):** Monsieur le Président, quelque chose d'intéressant se passe dans le comté de Lac-Saint-Jean—Saguenay: le Bloc est en perte de popularité.

Des militants séparatistes, tel M. Bernard Pilote, avouent: «On a moins confiance au candidat de notre parti qu'à celui de l'autre parti.» Jacques Brassard a presque concédé la victoire aux élections partielles au candidat libéral. Il déclare: «Ils ont une chance de gagner.»

Le bilan du Bloc est étonnamment mince. Plus de 10 ans de règne dans le comté et aucun bilan à présenter. Une chaise, c'est tout ce qui a été rapporté d'Ottawa au Lac-Saint-Jean par le Bloc. Une chaise n'est pas ce qui apporte de l'emploi et du développement régional.

C'est clair, le candidat libéral Gilbert Tremblay peut faire la différence pour la région. Le message sera lancé au Bloc lundi prochain. Lac-Saint-Jean—Saguenay sera un comté gagnant!

\* \* \*

### LES ÉLECTIONS PARTIELLES AU QUÉBEC

**M. Georges Farrah (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok, Lib.):** Monsieur le Président, les campagnes électorales complémentaires qui se déroulent présentement au Québec posent une question très importante: la pertinence du Bloc québécois.

La population, les souverainistes, les journalistes et les intervenants régionaux se posent cette sérieuse question. J'aimerais en citer quelques-uns.

*Article 31 du Règlement*

D'abord, Marc Beausoleil, militant souverainiste, affirmait, et je cite: «Je me pose la question à savoir s'il demeure pertinent que le Bloc soit à Ottawa.»

Ensuite, Jacques Brassard, un ancien ministre péquiste, disait du Bloc: «C'est un parti qui est né pour mourir. Il a peut-être fait son temps.»

Dans Berthier—Montcalm et dans Lac-Saint-Jean—Saguenay, on ne veut plus de l'opposition. On doit cesser de bloquer les dossiers. Il est temps de travailler pour le développement de ces circonscriptions.

Lundi prochain, votez pour votre candidat libéral! Votez pour vous!

\* \* \*

[Traduction]

**LE DÉPUTÉ DE LASALLE—ÉMARD**

**M. James Moore (Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, Karl Marx a déjà fait remarquer que les grands événements de l'histoire se produisent à deux reprises, tout d'abord sous la forme d'une tragédie, puis sous celle d'une farce.

Un exemple moderne de cela est la deuxième course à la direction de l'ancien ministre libéral des Finances, le député de LaSalle—Émard.

Quelle farce! Il a déjà été opposé au libre-échange, puis il a changé complètement d'idée et il a non seulement appuyé le libre-échange, mais il l'a élargi. À une époque, il voulait abolir la TPS. Non seulement elle n'a pas été abolie lorsqu'il était ministre des Finances, mais elle a été renforcée par la création de la TVH. Au départ, il a déclaré que le Protocole de Kyoto n'allait pas assez loin, puis il a dit que c'était un mauvais plan et que nous devons consulter les provinces, mais maintenant il va voter en faveur de la ratification d'ici Noël.

Lorsqu'il faisait campagne, il a déclaré que nous devons investir dans nos forces armées, mais c'est lui qui a sabré dans les ressources de nos forces armées pendant presque une décennie. Il dit que nous devons éliminer le déficit démocratique, mais il ne permet même pas la vente libre de cartes de membres à l'intérieur de son propre parti. La dernière fois qu'il a été candidat à la direction de son parti, il a déclaré qu'il était en faveur d'un Sénat élu. Il dit maintenant qu'il est contre.

Il affirme qu'il faut prendre en compte les scandales comptables d'Enron et que nous devons nous assurer que les chiffres comptables reflètent bien la réalité. Qu'en est-il dans le cas de l'assurance-emploi?

En ce qui concerne la responsabilité des entreprises, l'ancien ministre des Finances pourrait peut-être dire aux Canadiens pourquoi son entreprise, la Société maritime CSL Inc., ne fait pas enregistrer ses navires de façon à payer ses impôts au Canada.

Il y a un manque de crédibilité dans tout cela et on ne devrait pas faire confiance à cet homme.

\* \* \*

**LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES**

**M. Gurbax Malhi (Bramalea—Gore—Malton—Springdale, Lib.):** Monsieur le Président, nous sommes nombreux à avoir été peiné par le drame qui s'est produit à l'École Polytechnique de Montréal, il y a 13 ans de cela. Il n'en demeure pas moins que ce sont les familles et les amis des victimes qui en ont le plus souffert.

Le problème de la violence dont les femmes sont victimes touche toutes les collectivités au Canada. Les femmes se trouvent privées de leur dignité et les collectivités, privées d'une partie de ce qui fait leur force. Sans compter que cet état de fait favorise l'adoption d'attitudes et de comportements sociaux inacceptables à l'égard de la population féminine.

À l'occasion de la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes, j'invite les députés et les Canadiens à concerter leurs efforts pour enrayer le cycle de la violence faite aux femmes.

\* \* \*

• (1105)

[Français]

**LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES**

**Mme Pauline Picard (Drummond, BQ):** Monsieur le Président, il y a de cela treize ans, quatorze jeunes étudiantes à la Polytechnique de Montréal ont été assassinées parce qu'elles étaient des femmes. Quatorze jeunes femmes abattues froidement, des centaines de vies brisées et l'ensemble de la société québécoise ébranlée.

En cette Journée de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes, le Bloc québécois s'associe à toutes les organisations qui défendent et offrent des services aux femmes violentées pour poser des gestes visibles et concrets contre la violence faite aux femmes.

Nous désirons également rendre un hommage à toutes les victimes de cette violence inadmissible et inviter les hommes à se mobiliser pour soutenir l'action des femmes afin d'éliminer la violence envers les femmes et les jeunes filles.

Nous, du Bloc québécois, souhaitons que le gouvernement fédéral réponde aux revendications de la Marche mondiale des femmes et verse les sommes nécessaires pour que tombent les nombreux obstacles qui se dressent dans la vie des femmes.

\* \* \*

[Traduction]

**LE NUNAVUT**

**Mme Nancy Karetak-Lindell (Nunavut, Lib.):** Monsieur le Président, l'Association des municipalités du Nunavut a tenu son assemblée générale annuelle à Ottawa, en avril dernier. Beaucoup de mes collègues en ont profité pour faire connaissance avec les maires des municipalités du Nunavut et prendre part à une vente aux enchères qui avait pour objet de recueillir des fonds.

Aujourd'hui, Keith Peterson, maire de Cambridge Bay, a remis à la Tungasuvvingat Inuit, organisation inuite locale qui aide beaucoup les Inuits établis à Ottawa, un chèque de l'Association des municipalités du Nunavut.

Un peu plus tôt cette semaine, j'ai remis au Cercle national des journalistes du Canada une pièce murale que les élèves de l'école secondaire de Kiilnik ont réalisée pour le remercier de sa très fructueuse campagne de collecte de livres au profit de la localité de Cambridge Bay, au Nunavut.

Je tiens à remercier toutes les personnes généreuses qui ont investi temps et efforts dans cette campagne et je souhaite à tous une excellente saison des Fêtes.

### L'INDUSTRIE DE L'AQUACULTURE

**M. Andy Burton (Skeena, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, chaque année, l'industrie de l'aquaculture injecte plus d'un milliard de dollars dans l'économie canadienne grâce à la production et à la vente de près de 120 000 tonnes métriques de saumon d'élevage et d'autres produits. Cette industrie récolte ses propres produits et les vend frais tous les jours de l'année.

Dans la circonscription de Skeena que je représente, on s'intéresse vivement à la multiplication des sites d'aquaculture afin de créer des emplois durables dans les collectivités côtières éloignées. On remarque également un intérêt de plus en plus marqué à ce chapitre parmi les groupes autochtones.

J'ai toujours préconisé une expansion du développement sur la côte nord de la C.-B., que ce soit pour l'exploitation pétrolière et gazière en haute mer, le transport des céréales par le port de Prince Rupert ou l'aquaculture. Ce développement doit être durable; il doit respecter les règles clairement établies par le gouvernement au chapitre de l'environnement et il doit être avantageux pour l'économie locale.

Ce sont des principes que l'Alliance canadienne et moi avons toujours prônés.

\* \* \*

### CÉLÉBRATIONS RELIGIEUSES

**M. Mac Harb (Ottawa-Centre, Lib.):** Monsieur le Président, les musulmans du monde entier ont entrepris les célébrations qui marquent la fin du mois de jeûne du Ramadan. Le même jour, les juifs du monde entier célèbrent le dernier jour du Hannouka. C'est une période axée sur la famille, le partage, les valeurs humaines et l'esprit communautaire. C'est une période propice à la recherche de la paix et de l'harmonie. Quel symbole puissant pour ces deux religions.

J'aimerais profiter de l'occasion pour transmettre mes meilleurs vœux aux juifs du Canada à l'occasion du Hannouka et aux musulmans du Canada qui célèbrent les fêtes du Eid Mubarak.

\* \* \*

### LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

**Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD):** Monsieur le Président, cette journée du 6 décembre commémore le meurtre brutal de 14 jeunes femmes à l'École Polytechnique de Montréal.

Je tiens à souligner le leadership dont a fait preuve Dawn Black, ex-députée néo-démocrate qui a proposé que cette journée devienne la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes. Treize ans plus tard, nous nous souvenons avec horreur de ce triste événement ainsi que de la souffrance et de la peine qu'éprouvent les familles des victimes.

Le cas des 66 femmes portées disparues dans la partie est du centre-ville de Vancouver et, de ce nombre, les 15 que l'on sait avoir été assassinées sont aussi une preuve que la violence faite aux femmes, notamment les femmes pauvres et autochtones, est à la hausse.

Les gouvernements n'ont pas agi, à tous les paliers. Le gouvernement fédéral est responsable des compressions de services constamment infligées aux femmes. Il doit montrer que l'élimination de la violence faite aux femmes est vraiment une priorité pour lui. Cela doit transparaître dans les lois, les programmes, les services et le soutien communautaire, afin que les femmes puissent vivre sans

### Article 31 du Règlement

craindre la violence et les mauvais traitements. On ne saurait accepter rien de moins.

\* \* \*

[Français]

### LES ORGANISMES DE BIENFAISANCE

**M. Robert Bertrand (Pontiac—Gatineau—Labelle, Lib.):** Monsieur le Président, mercredi de cette semaine, je me suis rendu à Quyon, une petite municipalité située dans le comté de Pontiac, pour remettre un chèque de 1 000 \$ à Mme Linda Gagné, coordonnatrice de L'Arbre des anges, «The Angel Tree», un organisme de bienfaisance qui s'occupe de remettre des cadeaux de Noël aux enfants défavorisés de la région.

Ce montant de 1 000 \$ provenait de l'Association des adjointes et adjoints libéraux fédéraux du Québec qui, depuis quelques années, a amorcé un programme pour remettre des dons à divers organismes de bienfaisance du Québec qui lui sont recommandés par ses membres. Ainsi, cette année, quatre organismes de bienfaisance du Québec ont pu bénéficier d'un montant de 1 000 \$ chacun pour les épauler dans leurs activités charitables.

J'aimerais, au nom de mes commettants et de tous ceux qui ont profité de la grande générosité des adjoints libéraux du Québec, leur offrir nos plus sincères vœux de félicitations et les remercier pour ces gestes de générosité envers des organismes qui aident nos concitoyens les plus démunis.

Nous devons espérer que ces efforts louables de l'Association des adjoints libéraux du Québec inspire d'autres organismes de notre milieu à imiter cette initiative méritoire.

\* \* \*

• (1110)

### LES ÉLECTIONS PARTIELLES AU QUÉBEC

**Mme Madeleine Dalphond-Guiral (Laval-Centre, BQ):** Monsieur le Président, le leitmotiv des candidats libéraux dans Berthier—Montcalm et Lac-Saint-Jean—Saguenay est de pouvoir obtenir de l'argent pour leur région grâce à leur accès au pouvoir. Selon eux, il faut voter du bon bord.

Qu'en est-il vraiment? La circonscription de l'homme le plus puissant à Ottawa depuis 10 ans, premier ministre du Canada et député de la circonscription de Saint-Maurice, continue à avoir l'un des taux de chômage les plus élevés au Québec.

À l'inverse, le comté de Sherbrooke, représenté fièrement par un député du Bloc québécois, peut s'enorgueillir d'avoir l'un des taux d'emploi les plus élevés au Québec.

Comment s'étonner lorsque l'on sait que c'est pour leurs petits copains que les députés libéraux sont des champions pour aller chercher de l'argent.

Alors que les députés libéraux du Québec travaillent pour l'industrie pétrolière de l'Ouest, les députés du Bloc québécois se battent pour les travailleurs du bois d'oeuvre, les agriculteurs, les chômeurs, les personnes âgées les plus démunies, les jeunes familles, les malades et les entreprises de chez nous. En un mot, ils travaillent pour les Québécoises et les Québécois et ils en sont fiers.

*Questions orales*

[Traduction]

**LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES**

**M. Rick Borotsik (Brandon—Souris, PC):** Monsieur le Président, il y a 13 ans, un tireur isolé est entré dans une salle de cours de l'École Polytechnique de Montréal et a sauvagement assassiné 14 jeunes femmes. Les victimes ont été choisies non pas à cause de propos qu'elles auraient tenus ou de choses qu'elles auraient faites, mais tout simplement à cause de ce qu'elles étaient et de ce à quoi elles aspiraient.

Aujourd'hui, nous pleurons 14 jeunes femmes qui ont été ravies à leurs proches à un âge tragiquement jeune. Notre réflexion doit toutefois aller au-delà de cet acte brutal perpétré dans cette salle de cours.

Aujourd'hui, nous pleurons toutes les femmes qui ont souffert en silence aux mains d'un étranger, d'un père, d'un frère, d'un époux ou d'un ami de coeur.

Le drame inconcevable du 6 décembre 1989 doit servir à nous rappeler froidement les innombrables actes de violence qui sont commis envers les femmes quotidiennement. À titre de députés et personnellement, nous avons le devoir de faire tout notre possible pour mettre un terme à cette violence.

\* \* \*

**LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES**

**Mme Diane Ablonczy (Calgary—Nose Hill, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, aujourd'hui est une journée de commémoration pour les 14 jeunes femmes victimes du massacre de l'École Polytechnique. Cette journée nous rappelle aussi la responsabilité collective que nous avons envers les personnes innocentes et vulnérables dans la société.

La violence faite aux femmes dévaste la vie de leurs proches: partenaire, mère et père, frères et soeurs, grands-parents, amis et voisins. Le cercle de la tristesse et du deuil est infiniment grand.

L'écho menaçant de la violence faite aux femmes résonne dans la vie d'un trop grand nombre d'enfants. La violence contre les femmes se manifeste contre toute la société, dont les membres sont interdépendants.

En cette journée de commémoration, je presse les parlementaires et tous les Canadiens de renouveler leur engagement à faire de la protection et de la sécurité de tous les membres de notre société une question d'extrême importance.

\* \* \*

[Français]

**LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES**

**Mme Raymonde Folco (Laval-Ouest, Lib.):** Monsieur le Président, nous sommes aujourd'hui le 6 décembre, Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes. Sûrement, il n'est pas nécessaire de prouver que la violence faite aux femmes est inacceptable.

Cependant, les différents types de violence dont les femmes sont victimes constituent des manifestations particulières d'un problème social plus vaste qui nécessite une attention et des solutions uniques. La violence peut faire obstacle à l'égalité totale des femmes dans notre société et demeure un problème au Canada.

Il est important que l'ensemble des Canadiennes et des Canadiens reconnaissent que la violence est inacceptable, peu importe vers qui elle est dirigée.

Cette reconnaissance ne devrait pas non plus prendre fin avec le coucher du soleil aujourd'hui; elle devrait être manifeste chaque jour de l'année.

[Traduction]

**Le vice-président:** J'invite les députés à se lever pour observer une minute de silence.

[Note de la rédaction: La Chambre observe une minute de silence.]

**QUESTIONS ORALES**

● (1115)

[Traduction]

**LE REGISTRE DES ARMES À FEU**

**M. Grant Hill (Macleod, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, hier, le gouvernement s'est fait demander maintes et maintes fois combien il en coûterait pour parachever le registre des armes à feu et pour le tenir à jour. Soit qu'il ne voulait pas répondre à la question ou soit qu'il en était incapable, mais il a maintenant eu 24 heures pour consulter ses conseillers et ses stratèges, et c'est pourquoi je vais poser de nouveau la question.

Combien en coûtera-t-il aux contribuables canadiens, qui paient la note, pour parachever le registre des armes à feu et le tenir à jour?

**L'hon. David Collenette (ministre des Transports, Lib.):** Mr. Speaker, le ministre de la Justice a répondu à ces questions plusieurs fois hier. Il a pris des mesures fermes en réponse au rapport de la vérificatrice générale.

À sa demande, il y a moins de 24 heures, tous les partis à la Chambre ont accepté de retirer du budget supplémentaire des dépenses le montant de 72 millions de dollars qui avait été demandé. Le ministre a ordonné un gel des dépenses discrétionnaires. Il a demandé à une entreprise privée d'effectuer une vérification du programme et de faire rapport en janvier. Une fois que ce sera fait, nous serons en mesure de donner plus de détails.

**M. Grant Hill (Macleod, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, nous n'avons toujours pas de réponse. J'ai en fait posé deux questions, mais je vais essayer de faciliter la tâche au ministre qui répond au nom du gouvernement.

Combien en coûtera-t-il aux contribuables pour parachever le registre des armes à feu? Juste une question cette fois.

**L'hon. David Collenette (ministre des Transports, Lib.):** Monsieur le Président, le ministre de la Justice a reconnu le bien-fondé des critiques contenues dans le rapport de la vérificatrice générale et a accepté de donner suite aux recommandations.

Ce que nous ne devons pas oublier, c'est ce que l'Alliance canadienne essaie de faire ici. Son but est de miner une loi qui est appuyée par 80 p. 100 des Canadiens, qui a été adoptée à la Chambre et au Sénat et qui fonctionne.

**M. Grant Hill (Macleod, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, je me demande combien de Canadiens appuieront encore cette loi lorsqu'ils se rendront compte qu'elle n'a pas coûté 2 millions de dollars, comme on nous l'avait promis, mais bien 1 milliard.

Je pose de nouveau la deuxième partie de la question puisque le ministre ne veut pas répondre à la première ou en est incapable. Combien en coûtera-t-il annuellement pour tenir à jour le registre une fois qu'il aura été parachevé? Cette question est plus facile.

*Questions orales*

**L'hon. David Collenette (ministre des Transports, Lib.):** Monsieur le Président, ce qui est intéressant, c'est de voir que, au cours des dernières 24 heures, d'autres intervenants du secteur de l'application des lois ont exprimé leur appui à l'égard de cette loi et ont reconnu son efficacité pour ce qui est de réduire le nombre de crimes commis avec des armes. En fait, le commissaire de la GRC a affirmé que les responsables de l'application des lois dans l'ensemble du pays appuient non seulement la loi, mais le registre des armes à feu.

Ce registre continuera d'exister. Tous les problèmes que nous avons connus relativement à l'administration de ce registre seront réglés, et très rapidement.

**M. Charlie Penson (Peace River, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, il est évident que le ministre refuse de répondre à la question.

Hier, le ministre a déclaré que toutes les grandes dépenses de ce programme avaient été gelées, mais il a ajouté que le registre sera maintenu. Comment va-t-il y parvenir? L'argent doit venir de quel que part.

Le ministre peut-il garantir à la Chambre que, pour faire fonctionner son registre des armes à feu, il ne soutiendra pas aux policiers de première ligne les fonds dont ils ont besoin?

**L'hon. David Collenette (ministre des Transports, Lib.):** Monsieur le Président, si on examine les propos tenus par le passé, on s'aperçoit que le Parti réformiste devenu l'Alliance canadienne cherche systématiquement à dénigrer la loi adoptée par le Parlement.

Vous souvenez-vous de l'ex-député de Crowfoot? Ce grand député du Parti réformiste a diffusé des renseignements sur une échappatoire qui permettait aux gens d'éviter d'enregistrer leurs armes à feu en les louant au lieu de les acheter.

Vous souvenez-vous aussi de l'ex-député de Cypress Hills—Grasslands? Il a déclaré: «Des milliers de gens enfreindront cette loi même si cela les rend passibles d'une peine d'emprisonnement. Je serai des leurs, même si je dois purger un an d'emprisonnement et payer une amende.»

C'est ce qui motive grandement le gouvernement canadien...

• (1120)

**Le vice-président:** Le député de Peace River a la parole.

**M. Charlie Penson (Peace River, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, cela n'explique pas le fait que le ministre de la Justice de l'époque a déclaré qu'il en coûterait 2 millions de dollars pour créer le registre des armes à feu et que le coût dépasse désormais 1 milliard de dollars. C'est de l'incompétence.

Si le ministre est si résolu à maintenir le programme, il devra le financer. Le ministre de la Justice peut-il dire à la Chambre quel programme de son ministère il entend piller pour pouvoir payer ce tout dernier gâchis de 1 milliard de dollars?

**L'hon. David Collenette (ministre des Transports, Lib.):** Monsieur le Président, de toute évidence, l'Alliance canadienne suit l'exemple de la National Rifle Association des États-Unis. L'Alliance devrait savoir que Charlton Heston n'est pas vraiment Moïse, il n'a fait que jouer ce personnage au grand écran.

Contrairement à l'Alliance, nous ne croyons pas que la libre circulation des armes à feu au Canada fera de notre pays la Terre promise.

[Français]

**L'AGRICULTURE**

**M. Pierre Brien (Témiscamingue, BQ):** Monsieur le Président, en visite au congrès de l'Union des producteurs agricoles, le ministre de l'Agriculture a reçu un accueil plutôt froid lorsqu'il a présenté les grandes lignes du financement de la nouvelle politique agricole fédérale. Celle-ci confirme les appréhensions des agriculteurs, puisque le ministre prévoit que c'est d'Ottawa que les décisions concernant le développement agricole du Québec se prendront.

Est-ce que le ministre comprend qu'il aurait beaucoup plus de succès s'il démontrait une réelle flexibilité en transférant les fonds fédéraux à la Financière agricole?

[Traduction]

**L'hon. Lyle Vanclief (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.):** Monsieur le Président, je suppose que le député veut parler de la distribution des 600 millions de dollars du fonds de transition que le gouvernement a consenti pour aider notre industrie. Le gouvernement a décidé, comme il devait le faire, que les agriculteurs seraient traités équitablement au Canada. L'argent a été distribué de manière que tous soient traités équitablement, qu'ils soient de la Saskatchewan, de l'Ontario, de la Colombie-Britannique, de l'Île-du-Prince-Édouard ou du Québec. Nous allons conserver cette approche.

[Français]

**M. Pierre Brien (Témiscamingue, BQ):** Monsieur le Président, les agriculteurs du Québec craignent de faire les frais des politiques inéquitables du gouvernement fédéral et d'une autre querelle initiée par Ottawa à cause de son manque de flexibilité.

Quand le ministre va-t-il comprendre que la réalité agricole du Québec demande des politiques adaptées et que ces politiques doivent être gérées de l'intérieur par des outils développés avec les agriculteurs du Québec, conformes à leur réalité et à leurs besoins?

[Traduction]

**L'hon. Lyle Vanclief (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.):** Monsieur le Président, à la réunion estivale annuelle des ministres de l'Agriculture des provinces, des territoires et du gouvernement fédéral qui s'est tenue en juin 2001, tous les ministres, dont celui du Québec, ont convenu de la nécessité de mettre de l'avant, par souci d'équité, des normes nationales destinées à faire en sorte que tous les agriculteurs canadiens, y compris ceux du Québec, soient traités sur un pied d'égalité. C'est l'approche que nous allons continuer d'observer en tant que gouvernement national.

[Français]

**Mme Monique Guay (Laurentides, BQ):** Monsieur le Président, la présidente de la Quebec Farmers' Association, Mme Cindy Duncan McMillan, a bien résumé le fond de la pensée des agriculteurs québécois. Je la cite: «Nos confrères des autres provinces sont envieux de nos programmes, de notre syndicat et de notre industrie. Quand vous parlez d'équité, laissez-nous le droit, faites-nous confiance avec la Financière agricole, laissez-nous montrer au reste du Canada comment il faut faire les choses.»

Le message ne peut être plus clair. Est-ce que le ministre a compris le message de Mme Duncan McMillan?

*Questions orales*

[Traduction]

**L'hon. Lyle Vanclief (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.):** Monsieur le Président, l'argent du fédéral sera distribué équitablement aux agriculteurs de tout le pays. Le céréaliculteur du Québec sera traité de la même manière que son homologue de la Saskatchewan. De cette façon, on garantira une certaine équité, par exemple.

Absolument rien n'empêche les provinces, et ne les a jamais empêchées, de prendre d'autres mesures pour aider leurs agriculteurs, comme l'a fait le Québec dans le passé en utilisant son propre argent. Les provinces peuvent mettre en place leurs propres programmes.

[Français]

**Mme Monique Guay (Laurentides, BQ):** Monsieur le Président, l'Assemblée nationale du Québec a adopté unanimement une motion, et le Congrès général de l'UPA a lui aussi adopté à l'unanimité le transfert des fonds fédéraux à la Financière agricole.

Qu'est-ce que le ministre de l'Agriculture veut de plus?

[Traduction]

**L'hon. Lyle Vanclief (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.):** Monsieur le Président, ce que je veux, et ce sur quoi insiste et continuera d'insister le gouvernement, c'est que tous les agriculteurs canadiens soient traités exactement de la même façon au moment de la distribution de l'argent du fédéral.

Comme ce fut le cas dans d'autres provinces, l'administration et la distribution en tant que telles de l'argent pourraient être laissées aux provinces, mais pas le choix de la méthode de répartition des sommes, puisque nous voulons avoir l'assurance que les producteurs seront tous traités exactement de la même façon partout au pays.

\* \* \*

● (1125)

**LE REGISTRE DES ARMES À FEU**

**Le très hon. Joe Clark (Calgary-Centre, PC):** Monsieur le Président, nous savons qu'hier le gouvernement a été forcé de faire marche arrière au sujet de l'augmentation de 72 millions de dollars au titre du registre des armes à feu. Ce n'est pas le registre des armes à feu qui est remis en question, mais plutôt le gaspillage inacceptable de la part du gouvernement.

À au moins cinq occasions, le gouvernement a secrètement transféré des fonds du crédit pour éventualités du Conseil du Trésor au profit du registre des armes à feu, pour ensuite les rembourser. Le gouvernement s'engagera-t-il maintenant à ne plus puiser dans le crédit pour éventualités du Conseil du Trésor pour financer le registre des armes à feu? Nous voulons avoir l'assurance que le gouvernement...

**Le vice-président:** Je regrette, mais votre temps de parole est écoulé. L'honorable ministre des Transports a la parole.

**L'hon. David Collenette (ministre des Transports, Lib.):** Monsieur le Président, il était évident dans la réponse que le ministre de la Justice a donnée hier que le gouvernement prendra toutes les mesures nécessaires pour régler cette malencontreuse situation. J'estime qu'il faut croire dans la bonne foi du ministre.

\* \* \*

**LE TERRORISME**

**M. John Herron (Fundy—Royal, PC):** Monsieur le Président, le 27 novembre, lorsque le solliciteur général a annoncé que le gouvernement fédéral s'apprêtait à ajouter six groupes à la liste des

présumés terroristes, il a signalé qu'il envisageait de nouveaux ajouts.

Hier, le ministre des Affaires étrangères a affirmé que la dernière déclaration du leader du groupe Hezbollah indique clairement que ce parti prône une conduite que le Canada désapprouve et qui risque de renforcer le terrorisme à l'échelle mondiale.

À la lumière de ces propos, le gouvernement pourrait-il confirmer si oui ou non le Hezbollah figure parmi les groupes inscrits sur la liste? Le ministre des Affaires étrangères a-t-il présenté au solliciteur général une demande à cet égard? S'il ne l'a pas fait, peut-il expliquer pourquoi?

**L'hon. Wayne Easter (solliciteur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, nous continuons effectivement de compiler des données au sujet d'un bon nombre de groupes. En ma qualité de solliciteur général, il m'appartient d'examiner les renseignements liés aux questions de sécurité et de justice pénale et j'entends bien m'acquitter de cette responsabilité. Le député peut avoir l'assurance que nous désignerons sous peu certains groupes.

\* \* \*

**LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES**

**Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD):** Monsieur le Président, en cette Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes, nous rappelons la tragédie des 14 jeunes femmes brutalement assassinées à Montréal.

La tragédie a forcé toutes les instances à prendre des mesures et a fait voir la nécessité de créer un registre des armes à feu.

Nous constatons maintenant l'ampleur époustouflante de la mauvaise gestion du registre et, au même moment, nous voyons disparaître certains services et programmes destinés aux femmes.

Le ministre pourrait-il nous dire si le gouvernement compte mettre fin à cette mauvaise gestion persistante et scandaleuse, et rétablir les services de première ligne pour les femmes aux prises avec la pauvreté et la violence?

**L'hon. David Collenette (ministre des Transports, Lib.):** Monsieur le Président, par bonheur, la députée reconnaît qu'il existe au pays une loi sur le contrôle des armes à feu qui est efficace et qui donne de bons résultats; le plus grand témoignage de l'utilité de cette loi est certes la cérémonie tenue un peu plus tôt à la mémoire des jeunes femmes abattues à Montréal et à Vancouver.

Je souligne que la loi sur le contrôle des armes à feu existe. Elle restera en vigueur et le registre aussi.

**Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD):** Monsieur le Président, comme par magie, le ministre entend ce qu'il veut. J'ai dit très clairement que le registre était très mal géré. Nous ne devons pas oublier qu'il a été établi pour prévenir la violence faite aux femmes; or, le taux des homicides de jeunes femmes ayant quitté leur conjoint est deux fois plus élevé que le taux des meurtres de femmes en général.

Je pose donc de nouveau la question au ministre; que compte faire le gouvernement pour contrer la gabegie qui règne dans ce système et pour prévenir les meurtres de femmes?

*Questions orales*

**M. Paul Harold Macklin (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, les points que la députée soulève nous préoccupent énormément. De ce côté-ci de la Chambre, nous prenons moult mesures pour assurer la prévention. Nous cherchons activement de nouveaux moyens de prévenir le crime. La loi sur le contrôle des armes à feu n'est qu'une méthode parmi d'autres que nous avons employées. Nous cherchons des façons de prévenir les situations comme celles dont parle la députée.

\* \* \*

**LE TERRORISME**

**M. Stockwell Day (Okanagan—Coquihalla, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, depuis deux décennies déjà, le chef du Hezbollah, Nasrallah, appelle à la guerre contre l'Occident. Le Hezbollah a frappé en Amérique du Sud. Il a frappé en Europe. Il a commis des meurtres au Moyen-Orient. Il a tué des centaines d'Américains, et il a promis d'autres meurtres un peu partout dans le monde. Hier, le ministre des Affaires étrangères a subitement eu une révélation. Il a dit que le Hezbollah refuse de se conformer aux règles de conduite du monde civilisé. Comme dirait ma petite-fille de cinq ans, «Hello?»

Quel genre d'expérience extra-corporelle le ministre des Affaires étrangères a-t-il vécue, pour s'éveiller enfin et cesser de défendre le Hezbollah comme il le fait depuis longtemps? Que s'est-il passé?

• (1130)

**L'hon. Bill Graham (ministre des Affaires étrangères, Lib.):** Monsieur le Président, comme le solliciteur général l'a dit à la Chambre, il lui incombe, ainsi qu'au gouvernement d'assurer la sécurité des Canadiens, et c'est ce que nous entendons continuer de faire.

Mon travail consiste à informer le solliciteur général des questions de politique étrangère, et notamment protéger la paix là où nous le pouvons, tout en supprimant le terrorisme sur la scène internationale. Nous devons évidemment tenir compte, dans notre décision, des propos qu'a tenus hier le cheik.

Je suis convaincu que le solliciteur général et le Cabinet s'occuperont de cette affaire dans l'intérêt de la sécurité des Canadiens, de nos alliés et de la paix dans le monde.

**M. Stockwell Day (Okanagan—Coquihalla, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, j'aimerais que le ministre des Affaires étrangères réponde à la question suivante, au lieu de blâmer le solliciteur général. Après des mois de pressions exercées par l'Alliance canadienne, après des douzaines de questions sur le sujet, après les nombreux meurtres commis par le Hezbollah et les annonces répétées faites sur son site Internet, auquel des élèves canadiens du secondaire peuvent avoir accès et en saisissant les dangers, qu'est-ce qui a amené ce revirement d'attitude chez le ministre? Si c'est cela qui a provoqué ce changement chez le ministre et qu'il croit que le Hezbollah est une organisation dangereuse, pourquoi ne l'inscrit-il pas immédiatement sur la liste des organisations interdites?

**L'hon. Wayne Easter (solliciteur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, je crois que le député vit une expérience extracorporelle. Il se contente de répéter les derniers titres des journaux, mais nous les connaissons déjà.

Le gouvernement doit établir la liste des organisations interdites en se fondant sur l'information fournie par les services de renseignements de police et de sécurité. C'est ce que nous ferons.

Nous ne nous laisserons pas pousser à agir hâtivement. Nous ferons les choses dans les règles, en temps opportun et le plus tôt possible.

\* \* \*

[Français]

**L'ÉCOLE DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE DE SAINT-HYACINTHE**

**M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ):** Monsieur le Président, hier, le ministre de l'Agriculture était au congrès de l'UPA et n'a pas fait mention d'une quelconque évolution dans le dossier de l'École de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe. À trois jours de l'échéance pour faire rapport à l'Association américaine, autant dire qu'Ottawa a abandonné l'école et que le Québec ne pourra bientôt plus former en français des vétérinaires accrédités et reconnus.

Est-ce que le gouvernement fédéral va cesser son mépris à l'égard du Québec et dégager immédiatement des fonds nécessaires au retour de l'accréditation complète de la seule école francophone de médecine vétérinaire en Amérique?

[Traduction]

**L'hon. Lyle Vanclief (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.):** Monsieur le Président, le député pose quotidiennement des questions à propos de ce dossier, mais je puis vous dire qu'il est loin d'y travailler avec autant d'acharnement que le député de Shefford, de ce côté-ci, de même que les députés d'arrière-ban et tous les ministériels qui s'occupent du dossier. Ils ont donné le ton à cet égard.

Je tiens également à préciser une chose. Le 9 décembre est une date que certains au Québec ont fixée, mais ce n'est pas la date finale. Le 9 décembre est la date à laquelle le conseil d'administration et l'université commencent à préparer leur mémoire à l'organisme d'accréditation, qui doit le recevoir d'ici la fin de décembre.

[Français]

**M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ):** Monsieur le Président, ce n'est pas une date quelconque. C'est une date requise par l'association américaine, et le doyen doit faire rapport et dire que le gouvernement fédéral ne met pas une cenne dans la faculté de médecine vétérinaire pour moderniser ses équipements et pour conserver son accréditation.

C'est comme le début du compte à rebours. Cela donne le signal aux étudiants qui veulent s'inscrire prochainement à la faculté de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe de ne pas y aller, parce qu'au bout du compte, elle risque de ne pas conserver son accréditation.

Je demande au ministre de l'Agriculture de cesser de tergiverser et de faire de la petite politique partisane, et de s'engager aujourd'hui à soutenir la modernisation des équipements de l'École de médecine vétérinaire pour qu'elle puisse continuer..

**Le vice-président:** L'honorable ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a la parole.

*Questions orales*

[Traduction]

**L'hon. Lyle Vanclief (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.):** Monsieur le Président, je rappelle au député que nous sommes parfaitement au courant de l'échéance qui approche en ce qui a trait à la révision de l'accréditation du collège de Saint-Hyacinthe, et que trois autres collèges universitaires au Canada seront bientôt soumis à la même révision...

• (1135)

[Français]

**M. Yvan Loubier:** No, it's the only one! Menteur!

[Traduction]

**L'hon. Lyle Vanclief:** ...et je répète encore une fois que le gouvernement travaille et continuera de travailler d'arrache-pied pour faire tout ce qu'il peut afin qu'aucun collège vétérinaire, que ce soit à Saint-Hyacinthe...

[Français]

**M. Yvan Loubier:** Menteur! Vous êtes menteur!

[Traduction]

**L'hon. Lyle Vanclief:** ...dans l'Île-du-Prince-Édouard, en Ontario ou en Saskatchewan, ne perde son accréditation.

\* \* \*

**LES MARCHÉS PUBLICS**

**M. Ken Epp (Elk Island, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, de lourds soupçons de scandale planent sur le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration. Selon certaines allégations, lorsqu'il était ministre de second rang chargé du Sport amateur, il est intervenu au nom de ses amis du Groupe Everest pour qu'on leur accorde un contrat d'un demi-million de dollars.

Le ministre nie toute intervention, mais son ancien chef de cabinet, Roger Farley, la confirme.

Le conseiller en éthique pourrait-il faire enquête immédiatement et dissiper tous les soupçons en rendant son rapport public?

**L'hon. David Collenette (ministre des Transports, Lib.):** Monsieur le Président, il y a quelques semaines, avant le congé de novembre, la question a été abordée à la Chambre au cours de la période des questions.

Le conseiller en éthique a dit qu'il étudiait la question et qu'il rendrait son rapport public en temps opportun.

**M. Jay Hill (Prince George—Peace River, Alliance canadienne):** C'est juste, monsieur le Président, et, il y a un mois, comme le vice-premier ministre m'y a invité, j'ai écrit au prétendu conseiller en éthique du gouvernement, Howard Wilson, au sujet de cette même question. À ce jour, je n'ai reçu aucune réponse.

Lorsque j'ai essayé d'aborder la question avec M. Wilson hier, au Comité de la procédure et des affaires de la Chambre, le président libéral n'a pas autorisé mes questions.

À quoi bon un conseiller en éthique s'il ne répond même pas aux demandes d'enquête? Comment se fait-il que l'éthique des libéraux ne les incite pas à rechercher la vérité?

**L'hon. David Collenette (ministre des Transports, Lib.):** Monsieur le Président, devant des accusations de cette gravité, et lorsque des réputations sont en jeu, nous devons être extrêmement prudents.

Je remarque qu'on cite aujourd'hui dans les journaux les propos de M. Wilson, qui tient à ce que ses collaborateurs s'assurent que la

plainte du député ne soit ni vexatoire ni frivole. Il fait son travail correctement pour protéger la réputation de tous.

\* \* \*

[Français]

**LA SANTÉ**

**M. Réal Ménard (Hochelaga—Maisonnette, BQ):** Monsieur le Président, cette semaine, la vérificatrice générale a mis à jour le fiasco de la gestion du programme de contrôle des armes à feu. Parallèlement à cela, le gouvernement signifie son intention de s'immiscer dans la gestion du système de santé. Il s'agit d'une situation plutôt ironique.

Est-ce que le gouvernement ne devrait pas profiter de la réunion des ministres de la Santé d'aujourd'hui pour démontrer qu'il se préoccupe de l'intérêt des patients en annonçant un transfert immédiatement et sans conditions des fonds à Québec?

**M. Jeannot Castonguay (secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé, Lib.):** Monsieur le Président, je suis très heureux d'informer la Chambre qu'aujourd'hui, les ministres provinciaux de la Santé rencontrent à Toronto la ministre fédérale de la Santé.

Ils verront ensemble, dans un esprit de collaboration et de coopération, comment on peut développer et améliorer un programme de soins de santé qui répondra aux besoins des Canadiens, ceci à la lumière de rapports très importants qui nous ont été fournis, soit le rapport Romanow, le rapport Kirby et le rapport Clair...

**Le vice-président:** L'honorable député de Hochelaga—Maisonnette a la parole.

**M. Réal Ménard (Hochelaga—Maisonnette, BQ):** Monsieur le Président, afin de s'assurer de contrôler les sommes qu'il verse aux premières nations, le gouvernement exige d'elles annuellement 168 rapports, et personne n'en tient compte. Malgré cela, le gouvernement s'entête à vouloir appliquer un processus de reddition de comptes en matière de santé, alors que la population sait très bien qu'elle a le dernier mot en cette matière.

La ministre ne convient-elle pas que la seule véritable reddition de comptes, c'est celle que les gouvernements font à leur population?

**M. Jeannot Castonguay (secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé, Lib.):** Monsieur le Président, nous avons accueilli de façon très positive le rapport de la vérificatrice générale. D'ailleurs, c'est toujours un plaisir de recevoir ses rapports. Finalement, c'est à la lumière de ces informations qu'on peut, ensemble, améliorer le sort de tous les Canadiens.

Nous sommes très au courant du point que soulève mon collègue. Nous sommes également au courant du fait qu'il faut essayer d'améliorer les rapports qu'on demande à toutes ces personnes. C'est pour cela qu'on veut s'asseoir avec les représentants des différents ministères pour nous assurer...

**Le vice-président:** L'honorable député de Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam a la parole.

*Questions orales*

[Traduction]

**LES FINANCES**

**M. James Moore (Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, un immigrant russe illégal a été inculpé de l'utilisation de trois guichets automatiques privés pour dérober plus de 1,2 million de dollars, mais il y a un hic. Il n'a pas volé l'argent des guichets. Il était propriétaire des guichets.

Il s'est servi des guichets automatiques pour recueillir des renseignements bancaires et des numéros d'identification personnels de clients à leur insu, et piller leurs comptes par la suite. Ces guichets ont été autorisés par le Tribunal de la concurrence fédéral, mais comme ils ne sont pas exploités par une banque, ils ne sont pas réglementés.

Quand le gouvernement adoptera-t-il une loi pour protéger tant les consommateurs que les propriétaires légitimes de guichets automatiques privés?

**M. Bryon Wilfert (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, quiconque vole des clients des banques au moyen de guichets automatiques est passible de poursuites pénales. Il est évident que les personnes coupables de tels actes seront traduites en justice et sanctionnées.

Maintenant, si jamais il y avait un problème largement répandu dans cette industrie, le gouvernement examinera la question et prendra les mesures qui s'imposent.

• (1140)

**M. Richard Harris (Prince George—Bulkley Valley, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, le problème, c'est que ces guichets automatiques privés ne sont pas réglementés et que, par conséquent, les consommateurs ne sont pas protégés des fraudeurs. Les lois fédérales qui régissent les activités des guichets automatiques des institutions financières ne s'appliquent pas aux guichets automatiques privés.

C'est pourquoi nous devons poser la question: Pourquoi le gouvernement facilite-t-il la tâche des fraudeurs de guichets automatiques au Canada?

**M. Bryon Wilfert (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, il est évident que nous ne facilitons pas la tâche aux fraudeurs. D'abord, ce genre de fraude est une infraction au Code criminel qui fait l'objet de poursuites pénales. Quiconque vole des biens, dans une banque ou ailleurs, s'expose aux mêmes sanctions prévues dans le Code criminel.

Parfois, il peut être utile de brandir des objets à la Chambre pour faire comprendre quelque chose à un député. Dans le cas présent, c'est le Code criminel qu'il faut brandir pour expliquer au député que quiconque commet un vol est passible de poursuites pénales et sera traîné devant les tribunaux et puni.

\* \* \*

**LA CRÉATION D'EMPLOIS**

**M. Sarkis Assadourian (Brampton-Centre, Lib.):** Monsieur le Président, les statistiques sur l'emploi pour le mois de novembre viennent de paraître. Ce n'est pas 4 000, ni 14 000, ni même 40 000, mais bien 42 300 nouveaux emplois qui ont été créés au cours de ce mois.

Le ministre des Finances aurait-il de nouvelles informations à nous fournir sur l'évolution de l'emploi au cours de l'année 2002?

**M. Bryon Wilfert (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, permettez-moi d'abord de

souligner que le taux de chômage a baissé à 7,5 p. 100 en novembre. La plupart des 42 000 nouveaux emplois créés au cours de ce mois sont dans le secteur manufacturier.

Le nombre total de nouveaux emplois créés au cours de l'année, et je vais le dire très lentement, s'élève à 502 000, dont près de 100 000 sont allés à des jeunes Canadiens. Voilà qui est important, car cela démontre que les politiques prudentes adoptées par le gouvernement ont su créer un climat économique favorable à une telle croissance de l'emploi.

\* \* \*

**LES PERSONNES HANDICAPÉES**

**Mme Wendy Lill (Dartmouth, NDP):** Monsieur le Président, le gouvernement aime se vanter de l'amélioration de la situation de l'emploi.

Le fait est que, dans notre pays, le taux de chômage est de 50 p. 100 chez les personnes handicapées et que le gouvernement est sur le point de laisser expirer un programme très important de soutien aux personnes handicapées et de subventions salariales pour ces dernières, qui forment un groupe de Canadiens vulnérables. Le programme d'aide à l'emploi des personnes handicapées est censé expirer en mars. Les bénéficiaires actuels doivent savoir si le programme sera reconduit.

Le gouvernement va-t-il permettre que ce programme de 193 millions de dollars par an se poursuive en 2003-2004, ou ces groupes devraient-ils...

**Le vice-président:** J'essaie d'être très généreux, mais je dois donner la parole à la ministre du Développement des ressources humaines.

**L'hon. Jane Stewart (ministre du Développement des ressources humaines, Lib.):** Monsieur le Président, cette question tombe à point et je remercie la députée de son intérêt pour ce dossier.

La semaine dernière, j'ai rencontré les ministres responsables des services sociaux et nous avons parlé d'accélérer la mise en place du nouveau programme d'aide à l'emploi des personnes handicapées.

Je puis dire à la députée que je suis sortie très optimiste de cette réunion. Les ministres de tout le pays veulent collaborer avec le gouvernement du Canada pour que cet argent, 193 millions de dollars aujourd'hui, continue à être octroyé au profit des Canadiens handicapés.

**Mme Wendy Lill (Dartmouth, NDP):** Monsieur le Président, je remercie la ministre de ses propos.

Dans les deux derniers discours du Trône, le gouvernement a promis une stratégie de l'emploi pour les Canadiens handicapés, c'est-à-dire un Canadien sur six. Nous l'attendons toujours, alors que le plus important programme de soutien de l'emploi est sur le point d'expirer.

J'apprécie les sentiments de la ministre, mais j'ai besoin de savoir, tout comme les groupes qui oeuvrent dans ce domaine, quand ça va se faire? Est-ce que ça se fera avant le mois de mars, est-ce que l'anxiété va demeurer à tout jamais, ou allons-nous être informés dans les plus brefs délais?

**L'hon. Jane Stewart (ministre du Développement des ressources humaines, Lib.):** Monsieur le Président, je puis dire à la députée que les ministres provinciaux et moi-même avons convenu d'un cadre d'intervention portant justement sur la question de l'employabilité, de l'offre et de la demande. Nous voulons faire en sorte que l'argent investi dans l'AEPH s'inscrive dans ce cadre et soit proportionnel à la contribution existante des provinces.

*Questions orales*

La députée peut être certaine que le gouvernement est déterminé à faire en sorte que les Canadiens handicapés puissent exercer leur plein droit en tant que citoyens de notre pays.

\* \* \*

• (1145)

**LE PROTOCOLE DE KYOTO**

**M. Rick Borotsik (Brandon—Souris, PC):** Monsieur le Président, nous savons que la ratification du Protocole de Kyoto aura des effets préjudiciables sur l'agriculture. Tous les intervenants du domaine agricole ont insisté sur le fait qu'il faut accorder des crédits au propriétaire d'un puits de carbone. Le gouvernement fédéral hésite à accepter cela.

Le ministre de l'Agriculture prendra-t-il la parole aujourd'hui pour annoncer que des crédits pour puits de carbone seront accordés aux propriétaires agricoles?

**L'hon. David Anderson (ministre de l'Environnement, Lib.):** Monsieur le Président, il faut tout d'abord rectifier le début du préambule de la question du député.

En fait, si nous n'agissons pas sur les changements climatiques, il s'ensuivra des répercussions spectaculaires et négatives sur l'agriculture au Canada. Nous verrons de vastes superficies, notamment celles qui dépendent du versant est des Rocheuses pour leur approvisionnement en eau, littéralement disparaître à titre de secteurs agricoles dans l'économie canadienne.

Voilà pourquoi il est si important que le milieu agricole, en particulier celui de l'Alberta, comprenne que nous devons adopter des mesures pour réduire les répercussions des changements climatiques sur l'industrie agricole.

\* \* \*

[Français]

**L'USINE AGROPUR DE CHAMBORD**

**Le très hon. Joe Clark (Calgary-Centre, PC):** Monsieur le Président, la semaine dernière, le secrétaire d'État au développement pour les régions du Québec a confirmé en cette Chambre qu'il avait rencontré les intervenants dans le dossier de l'usine Agropur à Chambord. Il dit les avoir assurés d'une aide financière du fédéral pour le consortium local qui veut relancer l'usine.

Quelle sera la nature et le montant d'aide du fédéral, et à quelle date le consortium peut-il s'attendre à recevoir un chèque?

**L'hon. Claude Drouin (secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec), Lib.):** Monsieur le Président, quand j'ai rencontré les gens de l'usine de Chambord lundi dernier, avec notre candidat Gilbert Tremblay, qui fait un excellent travail pour soutenir les gens, nous avons démontré que nous étions prêts à collaborer à une étude de faisabilité.

Toutefois, l'honorable député doit comprendre qu'il nous faut avoir le projet en main pour déterminer le montant que nous allons pouvoir accorder.

Nous leur avons assuré de notre collaboration et c'est ce que nous allons faire.

[Traduction]

**LE PROTOCOLE DE KYOTO**

**M. Howard Hilstrom (Selkirk—Interlake, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, le gouvernement précipite aveuglément l'économie canadienne dans un vide financier qui mènera à coup sûr à un désastre s'il ratifie l'accord de Kyoto. Jeudi, le sous-ministre adjoint à la recherche du ministère de l'Agriculture a déclaré que son cabinet n'a pas encore effectué une analyse coûts-avantages de l'incidence de l'accord de Kyoto sur l'agriculture.

Pourquoi ces travaux de recherche n'ont-ils pas encore été accomplis?

**L'hon. David Anderson (ministre de l'Environnement, Lib.):** Monsieur le Président, nous avons effectué des travaux de recherche approfondis concernant les principaux secteurs de l'économie canadienne.

La question qui se pose dans le cas du député venant de l'Alberta, c'est pourquoi ne reconnaît-il pas l'importance de régler un problème à long terme qui éliminera littéralement le genre d'agriculture ayant cours dans les secteurs des Prairies tributaires de l'eau venant du versant est des Rocheuses, particulièrement pendant les mois d'été.

Il est vraiment incroyable que ce parti n'ait pas encore compris l'incidence que les changements climatiques pourraient avoir sur l'agriculture des Prairies.

**M. David Anderson (Cypress Hills—Grasslands, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, le député ayant posé la question vient du Manitoba, et l'agriculture ne fait pas partie des secteurs ayant fait l'objet d'une étude. En réalité, les modèles établis par le gouvernement étaient si mauvais que, selon ce que l'on nous a dit, une des principales hypothèses était que les producteurs de pétrole ne pouvaient même pas répercuter leurs coûts sur les agriculteurs.

En 1998, une étude menée par notre plus important partenaire commercial, soit les États-Unis, a révélé que la mise en oeuvre de l'accord de Kyoto ferait croître de 32 p. 100 les dépenses des exploitations agricoles, entraînerait une diminution des exportations agricoles et forcerait les agriculteurs à cesser leurs activités. Les États-Unis ont dit que le Protocole de Kyoto «est à l'heure actuelle la plus importante menace que fait peser la politique publique sur la collectivité agricole».

N'est-il pas vrai que la raison pour laquelle le gouvernement n'a pas communiqué les résultats de ses études aux agriculteurs tient au fait que les conclusions y figurant confirment les résultats de l'étude américaine?

**L'hon. Lyle Vanclief (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.):** Monsieur le Président, la vérité, c'est que ce parti, comme cela lui est arrivé en de si nombreuses occasions, retarde un peu.

Le député a dit lui-même que c'est une étude ayant été menée en 1998, une étude qui, selon de nombreuses études et toutes les autres études n'a pas été bien effectuée et, en réalité, n'est plus digne d'être prise en considération.

On a demandé l'autre jour expressément au directeur de la recherche à Agriculture et Agroalimentaire Canada s'il y avait des projets précis de recherche au sein de son ministère, et il a répondu non. Toutefois, l'examen de la politique et l'examen global ont été effectués, et j'informerai...

**Le vice-président:** Le député de Terrebonne—Blainville a la parole.

*Questions orales*

[Français]

**LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA**

**Mme Diane Bourgeois (Terrebonne—Blainville, BQ):** Monsieur le Président, on sait que de façon générale, 21 p. 100 des employés de la fonction publique fédérale sont victimes de harcèlement. Dans le milieu carcéral, la situation est comparable.

Le solliciteur général peut-il nous faire connaître les efforts qui ont été déployés par son ministère dans l'application efficace de la politique contre le harcèlement dans les services correctionnels?

• (1150)

[Traduction]

**L'hon. Wayne Easter (solliciteur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, le député peut croire que la GRC et les autres services qui relèvent du Solliciteur général prennent ces questions très au sérieux. Nous voyons à ce que les lignes directrices établies par le gouvernement du Canada et la Commission des droits de la personne soient respectées. Dans le cas contraire, des pénalités seraient imposées.

[Français]

**Mme Diane Bourgeois (Terrebonne—Blainville, BQ):** Monsieur le Président, on sait qu'actuellement le gouvernement investit des sommes importantes afin de connaître l'étendue du problème, mais déjà, en 1999, un rapport faisait état des efforts importants qui restaient à faire pour éliminer le harcèlement des lieux de travail fédéraux.

Combien de rapports cela va-t-il prendre au solliciteur général avant d'appliquer concrètement la politique pour contrer le harcèlement dans ses établissements?

[Traduction]

**L'hon. Wayne Easter (solliciteur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, nous sommes toujours heureux de recevoir des rapports faisant état de problèmes dans certains secteurs. La présidente du Conseil du Trésor a souligné hier que nous n'avons pas fait autant de progrès que nous l'avions espéré, mais que ces rapports nous fournissent une analyse des secteurs où des améliorations s'imposent.

Je peux assurer à la Chambre que le gouvernement du Canada travaille à apporter ces améliorations parce qu'il ne devrait pas y avoir de harcèlement en milieu de travail.

\* \* \*

**LES AFFAIRES AUTOCHTONES**

**M. Maurice Vellacott (Saskatoon—Wanuskewin, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, en 1993, le livre rouge des libéraux promettait la mise sur pied d'une commission indépendante sur les revendications, qui serait chargée de résoudre certains types de différends entre le gouvernement et les premières nations. En 1998, le rapport d'un groupe de travail mixte réunissant le gouvernement et les premières nations a également conclu que la commission sur les revendications devrait être un organisme indépendant, ne relevant pas du gouvernement, mais en déposant le projet de loi C-6, le gouvernement a manqué à sa promesse d'établir une commission sur les revendications qui soit vraiment indépendante. En comité, le gouvernement a rejeté tous les amendements qui auraient pu conférer une certaine indépendance à la commission.

Pourquoi le ministre des Affaires indiennes ne s'intéresse-t-il plus à la mise sur pied d'une commission sur les revendications indépendante?

**M. John Finlay (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Lib.):** Monsieur le Président, je remercie le député de sa question. Trois parties se penchent sur les revendications, soit les premières nations, le gouvernement fédéral et les provinces. La structure de la commission doit être modifiée pour garantir la prise de décisions plus rapides et plus satisfaisantes pour que les premières nations puissent contrôler leurs propres terres.

\* \* \*

**LE PROTOCOLE DE KYOTO**

**M. Peter Goldring (Edmonton-Centre-Est, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, le désastreux Programme énergétique national coûte des milliers d'emplois à des centaines d'entreprises et bouleverse nombre de familles parce que les libéraux associent la planification économique à un simple jeu de Ouija. Certes, nous voulons tous un environnement propre, mais les coûts de mise en oeuvre du Protocole de Kyoto ne sont ni expliqués ni détaillés. En outre, les provinces et les entreprises n'ont même pas eu voix au chapitre. Les députés d'Edmonton-Ouest et d'Edmonton-Sud-Est doivent être aux côtés des Albertains et se prononcer contre le Protocole de Kyoto.

Comment le gouvernement peut-il avoir l'audace de demander aux Canadiens d'accepter le plan libéral, un plan improvisé et non expliqué, pour la mise en oeuvre du Protocole de Kyoto? Comment?

**L'hon. David Anderson (ministre de l'Environnement, Lib.):** Monsieur le Président, le problème de l'opposition est qu'elle nie l'existence d'un plan et d'un document, de sorte qu'elle ne peut en prendre connaissance.

Toutefois, si le député le souhaite, il pourrait peut-être profiter de la fin de semaine pour se procurer une copie du plan et consulter en cachette la page 31, où figurent les chiffres qu'il réclame. Tout est là. Le député n'a qu'à reconnaître l'existence de ce plan et à le lire.

\* \* \*

**LES LANGUES OFFICIELLES**

**M. Dominic LeBlanc (Beauséjour—Petitcodiac, Lib.):** Monsieur le Président, la ministre du Patrimoine canadien a un engagement remarquable envers les minorités francophones au Canada. De fait, elle est à Moncton en train d'annoncer de bonnes nouvelles une fois de plus.

La secrétaire parlementaire de la ministre peut-elle nous dire quelles bonnes nouvelles le gouvernement annonce aux minorités francophones du Nouveau-Brunswick?

**Mme Sarmite Bulte (secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien, Lib.):** Monsieur le Président, je suis ravie d'annoncer que la ministre du Patrimoine canadien et le premier ministre Lord du Nouveau-Brunswick annoncent une contribution de 2 millions de dollars pour la mise en oeuvre de la nouvelle Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick.

Nous sommes fiers de travailler en partenariat avec le Nouveau-Brunswick et de contribuer ainsi à aider les municipalités locales à se conformer à la nouvelle loi, qui vise à promouvoir l'utilisation du français et de l'anglais dans l'administration provinciale et à instaurer un climat de prise de conscience à cet égard.

*Questions orales*

●(1155)

[Français]

**LE BOIS D'OEUVRE**

**M. Scott Reid (Lanark—Carleton, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, lors d'une récente rencontre avec les travailleurs de l'industrie du bois d'oeuvre au Québec, le ministre du Commerce international a dit qu'il envisageait de prolonger l'aide financière aux travailleurs mis à pied.

L'Alliance canadienne ne cesse de demander un programme de soutien du revenu ciblé pour les travailleurs de l'industrie du bois d'oeuvre mis à pied.

Quand le gouvernement va-t-il enfin offrir une aide aux travailleurs du secteur du bois d'oeuvre qui ont été mis à pied en raison de la mauvaise gestion, par ce gouvernement, de la question du bois d'oeuvre?

[Traduction]

**L'hon. Jane Stewart (ministre du Développement des ressources humaines, Lib.):** Monsieur le Président, nous prenons déjà des mesures, car nous sommes préoccupés par l'incidence réelle ou possible de ce différend commercial sur les travailleurs canadiens du bois d'oeuvre.

Je rappelle au député que, chaque année, nous versons à des travailleurs du secteur de l'exploitation forestière pour 450 millions de dollars de prestations d'assurance-emploi en moyenne. Nous avons cerné récemment pour 246 millions de dollars de nouvelles mesures ciblées spécialement pour les travailleurs du bois d'oeuvre. Au Québec seulement, 600 millions de dollars sont transférés chaque année pour des mesures actives dans la caisse de l'assurance-emploi, de même que des sommes additionnelles destinées spécialement aux travailleurs âgés.

\* \* \*

**LE PROTOCOLE DE KYOTO**

**Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, l'Ontario a déjà eu un rendez-vous-surprise avec Kyoto. En 1988, le gouvernement fédéral a conclu un traité qui plafonnait le niveau des émissions de dioxyde de soufre, traité qu'il n'a appliqué qu'à l'Ontario. Cela a fait que l'électricité coûte les yeux de la tête aux consommateurs ontariens. En plafonnant le niveau des émissions de gaz à effet de serre, l'Accord de Kyoto fera grimper encore plus le coût de l'électricité.

Pourquoi le gouvernement ne tire-t-il pas une leçon de ce qui s'est passé en Ontario et ne nous épargne-t-il pas à tous l'horreur de Kyoto?

**L'hon. David Anderson (ministre de l'Environnement, Lib.):** Monsieur le Président, je n'en reviens tout simplement pas qu'une députée ontarienne vienne contester à la Chambre la réduction des précipitations acides qui polluent tellement les cours d'eau et les lacs de l'Ontario.

Je trouve extraordinaire aussi que la députée parle du programme de réduction des précipitations acides et du SO<sub>2</sub> sans signaler qu'il a finalement coûté à l'industrie ontarienne le cinquième de ce qui avait été prévu.

La nécessité est la mère de l'invention. Quand on est obligé de réduire les coûts, on trouve le moyen de le faire. Voilà pourquoi il importe tellement de ratifier la semaine prochaine le Protocole de Kyoto.

[Français]

**LA DÉFENSE NATIONALE**

**M. Claude Bachand (Saint-Jean, BQ):** Monsieur le Président, après l'annulation du contrat EH-101 en 1993, qui a coûté plus de 500 millions de dollars aux contribuables et après la tentative du gouvernement de diviser le contrat en deux pour sauver la face du premier ministre, voilà que le gouvernement change encore d'idée et propose maintenant une seule soumission pour le remplacement des vieux Sea King.

Dans un contexte où la politique de la Défense nationale n'est toujours pas définie, pourquoi le ministre de la Défense nationale a-t-il attendu si longtemps avant de revenir à la case départ, retardant le remplacement d'hélicoptères dangereux pour la vie des équipages, et dont la durée de vie utile est complètement terminée?

[Traduction]

**M. John O'Reilly (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, Lib.):** Monsieur le Président, le ministre a dit maintes fois qu'il voulait acquérir au plus tôt le bon appareil pour les Forces armées canadiennes. Il a annoncé hier qu'il allait justement faire cela. L'appareil sera mis en service plus vite s'il fait l'objet d'un marché en source unique et il sera complètement équipé pour remplacer le Sea King.

Cette démarche assurera le développement plus rapide de l'hélicoptère présentera peu de risques et réduira le coût pour les contribuables canadiens. On s'attend à ce que la soumission retenue soit annoncée dans le courant de 2004.

\* \* \*

**LE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES**

**M. Peter Stoffer (Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore, NDP):** Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre du Développement des ressources humaines.

Je connais un autre groupe de Canadiens à qui cela ferait le plus grand bien de recevoir quelques bonnes nouvelles. Il s'agit des soignants, pour la plupart des femmes, qui s'occupent de milliers de familles au Canada.

Le problème éprouvé par cette catégorie de personnes a été traité dans deux discours du Trône, une recommandation de la commission Romanow et une initiative parlementaire, qui a été présentée par un néo-démocrate et que nous étudierons jeudi prochain.

La ministre du Développement des ressources humaines peut-elle à tout le moins annoncer la mise en place d'un programme, avant les Fêtes, pour aider ces personnes à surmonter leurs difficultés financières et atténuer leur malheur?

●(1200)

**L'hon. Jane Stewart (ministre du Développement des ressources humaines, Lib.):** Monsieur le Président, le gouvernement estime qu'aider les familles à trouver un équilibre entre leurs obligations professionnelles et leurs obligations familiales est une priorité. Récemment, nous avons doublé les prestations familiales pour que les parents aient la possibilité de rester à la maison avec leurs nouveau-nés jusqu'à un an.

Comme l'a si bien dit le député, nous avons effectivement reconnu, dans le discours du Trône, que nous pouvions contribuer à réduire le dilemme moral des personnes qui doivent à la fois travailler et soigner des enfants gravement malades ou des parents en fin de vie.

La Commission Romanow a recommandé que nous prenions des dispositions à cet égard et, avec le soutien du député et celui de la Chambre, j'espère que nous serons en mesure de le faire très bientôt.

\* \* \*

### LES PÊCHES

**M. Loyola Hearn (St. John's-Ouest, PC):** Monsieur le président, dans la foulée du moratoire de 1992 sur la pêche, le gouvernement a fait un certain nombre d'offres de rachat de permis de pêche afin de réduire le nombre de pêcheurs.

Certains de ceux qui ont revendu leur permis de pêche au gouvernement ont reçu un paiement forfaitaire libre d'impôt. Dans d'autres cas, 75 p. 100 du montant a été imposé, dans d'autres cas encore, c'est la moitié du montant qui a été imposé et dans d'autres cas, c'est le quart du montant qui l'a été. Pourquoi la différence de traitement dans le cadre d'un tel programme?

**L'hon. Elinor Caplan (ministre du Revenu national, Lib.):** Monsieur le Président, je me ferais un plaisir de prendre avis de cette question. Il faut que la Loi de l'impôt sur le revenu soit respectée. Je serais heureuse de voir à ce que le député d'en face reçoive une analyse détaillée de sorte qu'il puisse comprendre les différences.

\* \* \*

### L'ASSURANCE-EMPLOI

**M. Scott Reid (Lanark—Carleton, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, il y a un an, lorsque j'ai signalé que les travailleurs licenciés de l'est de l'Ontario devaient attendre de six à huit semaines avant de recevoir leurs chèques de prestations d'assurance-emploi, la ministre a promis que son ministère allait bientôt respecter le délai de quatre semaines.

Un an plus tard, la situation s'est aggravée au lieu de s'améliorer. Les travailleurs licenciés doivent maintenant attendre jusqu'à huit semaines. Selon un hebdomadaire local, une jeune femme a dû se débrouiller avec des paiements d'assistance sociale de 50 \$ par mois en attendant de toucher les prestations auxquelles elle avait droit.

Le gouvernement libéral n'a jamais eu de mal à prélever les cotisations d'assurance-emploi sur les chèques de paye des travailleurs de l'est de l'Ontario. Pourquoi le gouvernement ne prévoit-il pas les ressources humaines nécessaires pour payer dans les délais voulus les prestations d'assurance-emploi?

**L'hon. Jane Stewart (ministre du Développement des ressources humaines, Lib.):** Monsieur le Président, il est prioritaire pour nous de veiller à ce que les bénéficiaires touchent les prestations. Nous continuons de concentrer nos efforts sur les défis que nous devons relever.

Je peux garantir au député que le ministère suit ces exigences chaque semaine et qu'il fait de son mieux pour veiller à ce que ces prestations importantes soient versées le plus rapidement possible aux personnes en question.

S'il y a un cas individuel que le député voudrait que j'examine, je serai heureuse de le faire pour lui.

\* \* \*

[Français]

### L'INDUSTRIE DU TRANSPORT AÉRIEN

**M. Serge Cardin (Sherbrooke, BQ):** Monsieur le Président, dans la foulée des événements du 11 septembre, le ministre des Transports permettait l'instauration d'une taxe aéroportuaire de 24 dollars. Cette taxe était comprise dans le dernier budget de décembre 2001.

### Recours au Règlement

Il avait soutenu à l'époque qu'il réviserait sa décision de maintenir cette taxe en fonction de sa pertinence. Depuis, tous les intervenants de l'industrie du transport aérien sont unanimes pour dire que la taxe est un fardeau et que celle-ci leur nuit considérablement.

Le ministre des Transports va-t-il se rendre aux arguments de l'industrie, qui réclame haut et fort qu'il doit honorer sa parole, et retirer la taxe aéroportuaire...

**Le vice-président:** L'honorable secrétaire parlementaire du ministre des Finances a la parole.

[Traduction]

**M. Bryon Wilfert (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, le ministre écoute l'industrie. En fait, il a signalé que jusqu'à la fin du mois, il accepte des instances sur cette question. Il fera rapport en temps voulu. Nous examinons tous les renseignements pertinents.

C'est un sujet de préoccupation, surtout pour les députés de ce côté-ci de la Chambre. Nous nous sommes penchés sur cette question dans le passé. Nous avons dit que nous nous assurerions que c'était dans l'intérêt des Canadiens.

Cependant, je tiens à signaler d'abord et avant tout que la sécurité des passagers aériens est très importante pour le gouvernement.

\* \* \*

[Français]

### RECOURS AU RÈGLEMENT

#### LA PÉRIODE DES QUESTIONS ORALES

**M. Jacques Saada (Brossard—La Prairie, Lib.):** Monsieur le Président, durant la période des questions orales, le député de Saint-Hyacinthe—Bagot a traité le ministre de l'Agriculture de menteur à plusieurs reprises et à haute voix. Ce vocabulaire n'est pas parlementaire.

Sous la très forte impulsion de la députée de Shefford et de tout le caucus du Québec, le ministre déploie beaucoup d'efforts pour régler le problème de la Faculté de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe. Le député de Saint-Hyacinthe—Bagot peut être d'accord ou non avec la façon dont les choses se passent, mais cela ne lui donne pas le droit de formuler ce genre d'accusations non fondées et antiparlementaires.

Monsieur le Président, l'insulte ne devrait pas avoir de place dans cette Chambre. Je lui demande de retirer élégamment ses propos immédiatement.

● (1205)

**Le vice-président:** Je dois avouer que même avec le bruit qu'il y avait, j'ai entendu clairement les propos attribués à l'honorable député de Saint-Hyacinthe—Bagot par le whip adjoint du gouvernement.

Je suis certain que l'honorable député de Saint-Hyacinthe—Bagot connaît très bien le respect que j'ai pour lui. Nous devons tous avoir ce même respect collectif envers notre institution parlementaire.

Je demande, dans un esprit de coopération, à l'honorable député de Saint-Hyacinthe—Bagot de retirer le mot «menteur».

[Traduction]

**Une voix:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

*Affaires courantes*

**Le vice-président:** Non, je me penche sur la question soulevée par le whip adjoint du gouvernement. J'ai demandé au député de Saint-Hyacinthe—Bagot de répondre à la question soulevée et à ce que j'ai entendu clairement. Pour le bien de la Chambre et dans un esprit de coopération et de respect de notre institution, je demande au député de Saint-Hyacinthe—Bagot de retirer le mot «menteur».

[Français]

L'honorable député de Saint-Hyacinthe—Bagot a la parole.

**M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ):** Monsieur le Président, je ne permettrai pas qu'on raconte des mensonges pour justifier un sabotage. Lorsqu'il est question des intérêts du Québec, de la francophonie et de Saint-Hyacinthe, je ne me tairai pas en cette Chambre devant des mensonges éhontés qui durent depuis plusieurs mois dans le cas de l'École de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe.

**Le vice-président:** Il n'est pas laissé à la présidence de porter un jugement sur la passion, le dévouement et l'enthousiasme qu'un député peut avoir sur un dossier qui touche son comté de très près. Je regrette, mais cela n'a rien à voir.

Clairement, dans les circonstances que nous avons connues durant la période des questions orales, le mot «menteur» est clairement antiparlementaire.

Je demande à l'honorable député de Saint-Hyacinthe—Bagot de reconsidérer la situation et de retirer le mot «menteur».

**M. Yvan Loubier:** Monsieur le Président, à partir de lundi, une des plus importantes institutions québécoises et de la francophonie va commencer à perdre de la crédibilité à cause de l'inertie du gouvernement fédéral, à cause du fait qu'on a favorisé trois autres écoles de médecine vétérinaire au Canada et qu'on a déconsidéré l'École de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe. À partir de lundi, on va donner le signal que l'École de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe n'a plus d'avenir, et je trouve cela inacceptable. Cela fait des mois qu'on nous raconte des bobards de l'autre côté...

\* \* \*

**DÉSIGNATION D'UN DÉPUTÉ**

**Le vice-président:** Monsieur Loubier, je dois vous nommer pour n'avoir pas respecté l'autorité de la présidence.

Conformément aux pouvoirs que m'accorde l'article 11 du Règlement, je vous ordonne de vous retirer de la Chambre pour le reste de la séance d'aujourd'hui.

[Note de la rédaction: Et M. Loubier s'étant retiré:]

• (1210)

[Traduction]

**M. Stockwell Day:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je demande le consentement unanime de la Chambre pour que soit approuvée une motion qui dit ceci: Que, de l'avis de la Chambre, le groupe terroriste Hezbollah a commis des horreurs indicibles dont des innocents ont été les victimes; que ce groupe constitue une menace à la sécurité du Canada et de ses alliés; que le ministre des Affaires étrangères a reconnu hier que le Hezbollah n'a pas une conduite civilisée; et que le solliciteur général du Canada devrait par conséquent recommander au gouverneur en conseil que le Hezbollah, y compris ses diverses factions, soit ajouté à la liste établie en vertu de l'article 80.05 du Code criminel...

**Le vice-président:** Avec le plus grand respect, il ne s'agit certainement pas d'un rappel au Règlement. Je vais tout de même

demander s'il y a consentement unanime pour qu'on puisse proposer cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**Le très hon. Joe Clark:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Avec le plus grand respect, je demande à la présidence de vérifier si les usages récents de la Chambre lui permettent de revoir les termes qui ont toujours été considérés comme antiparlementaires.

Je soulève la question en raison de l'incident sur lequel la présidence vient de se prononcer. J'ai entendu les termes employés. J'ai également entendu la réponse du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Pour dire les choses très clairement, la question ne concerne pas...

**Le vice-président:** Je dois conclure que le très honorable député s'engage dans un débat. Parfois, peut-être à cause du bruit ou d'autres raisons, la présidence peut avoir des doutes plus importants. Dans l'incident d'aujourd'hui, il n'y avait aucun doute. J'ai entendu clairement les mots prononcés par le député qui a été prié de quitter la chambre. Le rappel au Règlement et la décision sont une affaire close.

**Le très hon. Joe Clark:** J'invoque le Règlement, monsieur le Président...

**Le vice-président:** Je rappelle au député que personne ne peut intervenir lorsque le Président est debout. La question a déjà été soulevée et le dossier est clos.

**Le très hon. Joe Clark:** Monsieur le Président, ma demande est très précise. Je voudrais que la présidence entreprenne une étude sur les expressions non parlementaires. J'ai entendu tous les propos qui ont été échangés. Il ne fait aucun doute que la présidence a raison de reprocher au député de Saint-Hyacinthe—Bagot d'avoir prononcé les paroles qu'il ne veut pas retirer.

Il est vrai également que le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a fait une déclaration qui n'est pas vraie...

**Le vice-président:** Encore une fois, cela relève du débat. Si les députés veulent réviser les articles du Règlement concernant les expressions non parlementaires et d'autres questions, je recommande simplement à la Chambre et au très honorable député de Calgary-Centre, avec tout le respect que je leur dois, d'en saisir le Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre. Nous en resterons là.

**AFFAIRES COURANTES**

[Traduction]

**RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS**

**M. Geoff Regan (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à vingt pétitions.

*Affaires courantes*

[Français]

LA PORNOGRAPHIE JUVÉNILE

**LA DÉLIMITATION DES CIRCONSCRIPTIONS  
ÉLECTORALES FÉDÉRALES**

**Le vice-président:** Il est de mon devoir de déposer sur le Bureau, conformément à l'article 21 de la Loi sur la révision des limites de circonscriptions électorales, la copie certifiée du rapport de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales pour Terre-Neuve et Labrador.

Ce rapport est réputé renvoyé en permanence au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre.

\* \* \*

• (1215)

[Traduction]

**COMITÉS DE LA CHAMBRE**AFFAIRES AUTOCHTONES, DÉVELOPPEMENT DU GRAND NORD DES  
RESSOURCES NATURELLES

**Mme Nancy Karetak-Lindell (Nunavut, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le deuxième rapport du Comité permanent des affaires autochtones, du développement du Grand Nord et des ressources naturelles sur le projet de loi C-6, Loi constituant le Centre canadien du règlement indépendant des revendications particulières des premières nations en vue de permettre le dépôt, la négociation et le règlement des revendications particulières, et modifiant certaines lois en conséquence, avec des propositions d'amendement.

J'ai également l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le troisième rapport du Comité permanent des affaires autochtones, du développement du Grand Nord et des ressources naturelles, conformément à son ordre de renvoi du mardi 22 octobre. Le comité a examiné le projet de loi C-2, Loi instaurant un processus d'évaluation des effets de certaines activités sur l'environnement et la vie socioéconomique au Yukon, et a convenu d'en faire rapport avec des propositions d'amendement.

\* \* \*

**PÉTITIONS**

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

**M. Dominic LeBlanc (Beauséjour—Petitcodiac, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre une pétition signée par de nombreux électeurs de la circonscription de Beauséjour—Petitcodiac. Cette pétition porte sur les facteurs ruraux. J'ai rencontré ces gens à maintes reprises et j'estime que leur demande est fondée.

Les pétitionnaires demandent à la Chambre des communes et au Parlement d'abroger le paragraphe 13(5) de la Loi sur la Société canadienne des postes pour accorder aux facteurs ruraux le droit à la négociation collective.

LA JUSTICE

**M. Leon Benoit (Lakeland, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, j'ai deux groupes de pétitions à présenter. La première demande qu'on n'accorde aucune libération sous caution aux personnes accusées de meurtre et prises sur le fait par des témoins, et que seules les peines maximales soient attribuées dans pareils cas.

La mort de Dana Fair, à Lloyminster, il y a deux ans, est à l'origine de ces pétitions.

**M. Leon Benoit (Lakeland, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, l'autre groupe de pétitions est présenté au nom d'électeurs de ma circonscription. Les pétitionnaires demandent au Parlement de protéger nos enfants en prenant toutes les mesures requises pour déclarer illégal tout matériel faisant la promotion ou l'apologie de la pédophilie ou d'activités sado-masochistes impliquant des enfants.

LA RECHERCHE SUR LES CELLULES SOUCHES

**M. Eugène Bellemare (Ottawa—Orléans, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par des résidents de ma circonscription, Ottawa—Orléans, qui demandent à la Chambre des communes de légiférer en faveur de la recherche sur les cellules souches pour contribuer à la découverte de traitements et de thérapies pour soigner les Canadiens atteints de maladies.

Les pétitionnaires affirment en outre que les cellules souches non embryonnaires, aussi appelées cellules souches adultes, ont substantiellement fait progresser la recherche sans causer de rejet par réponse immunitaire et sans soulever tous les problèmes moraux habituellement associés à l'usage de cellules souches embryonnaires.

LE MARIAGE

**M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai deux pétitions à présenter. La première porte sur la défense du mariage. Ces pétitionnaires de toutes les régions du pays, y compris ma circonscription, Mississauga-Sud, veulent attirer l'attention du Parlement sur le fait que les politiques sociales devraient être conçues par les députés, qui sont élus, et non les membres de la magistrature, qui ne le sont pas, et sur le fait que la majorité des Canadiens souscrivent à la définition légale actuelle du mariage.

Les pétitionnaires demandent donc au Parlement de recourir à toutes les mesures administratives et législatives possibles, y compris la disposition de dérogation, l'article 33 de la Charte, pour préserver et protéger la définition actuelle du mariage, soit l'union entre un homme et une femme, à l'exclusion de toutes les autres.

LA RECHERCHE SUR LES CELLULES SOUCHES

**M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.):** Monsieur le Président, la seconde pétition a trait à la recherche sur les cellules souches. Les pétitionnaires, qui croient, comme moi, que la vie commence à la conception, appuient la recherche sur les cellules souches. Le problème pour eux, c'est l'origine des cellules. Ils soulignent que la recherche sur les cellules souches adultes s'est avérée prometteuse, sans les complications de rejet immunitaire et les problèmes éthiques liés à l'utilisation de cellules provenant d'embryons humains.

Les pétitionnaires pressent donc le Parlement d'axer son soutien législatif sur la recherche s'intéressant aux cellules souches adultes en vue de mettre au point des traitements et des thérapies pour soigner les Canadiens atteints de ces maladies.

LA DÉFENSE NATIONALE

**Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, ces pétitionnaires de Renfrew—Nipissing—Pembroke demandent au gouvernement de remplir sa promesse de rénover le College for Emergency Preparedness d'Arnprior. Ils sont d'avis que la formation sur les situations d'urgence revêt une importance nationale, surtout en cette période d'alerte accrue en raison du terrorisme.

*Affaires courantes*

●(1220)

## LA RECHERCHE SUR LES CELLULES SOUCHES

**M. Maurice Vellacott (Saskatoon—Wanuskewin, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, cette pétition, qui porte des centaines de signatures, attire l'attention sur le fait que des milliers de Canadiens souffrent de diverses maladies dégénératives et que les Canadiens appuient la recherche sur les cellules souches éthique. Les pétitionnaires soulignent que la recherche sur les cellules souches non embryonnaires, que l'on appelle aussi cellules souches adultes, a beaucoup progressé, sans les complications de rejet immunitaire et les problèmes éthiques liés à l'utilisation de cellules provenant d'embryons humains.

Les pétitionnaires pressent donc le Parlement d'axer son soutien législatif et son aide financière sur la recherche portant sur les cellules souches adultes en vue de mettre au point des traitements et des thérapies pour soigner les Canadiens atteints de ces maladies.

## LA PORNOGRAPHIE JUVÉNILE

**M. Maurice Vellacott (Saskatoon—Wanuskewin, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, j'ai une autre pétition à présenter aujourd'hui, qui porte sur la pornographie juvénile.

Les pétitionnaires rappellent que la majorité des Canadiens condamnent la production et l'utilisation de matériel pédopornographique et que les tribunaux n'ont pas appliqué la loi sur la pornographie juvénile actuellement en vigueur d'une manière qui montre clairement qu'une telle exploitation des enfants sera toujours promptement réprimée.

Les pétitionnaires demandent au Parlement de protéger nos enfants en prenant toutes les mesures nécessaires pour que soit interdite toute oeuvre faisant la promotion ou l'apologie de la pédophilie ou d'activités sado-masochistes exploitant des enfants.

## LES DROITS DE L'ENFANT À NAÎTRE

**M. Maurice Vellacott (Saskatoon—Wanuskewin, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, ma troisième pétition est signée par des Canadiens qui rappellent à la Chambre que la science a établi de façon irréfutable et non équivoque que l'être humain existe dès la conception.

Les pétitionnaires demandent au Parlement de légiférer pour définir comme être humain le fœtus ou l'embryon humain dès le moment de la conception, qu'il soit dans le sein de sa mère ou non, qu'il ait été conçu de façon naturelle ou non, et pour apporter toutes les modifications corrélatives qui peuvent s'imposer dans toutes les lois canadiennes.

**Mme Libby Davies:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. J'aimerais demander l'indulgence de la Chambre pour revenir au point de l'ordre du jour qui porte sur la présentation des projets de loi d'initiative parlementaire. Je demande le consentement unanime de la Chambre à cet effet, de manière à présenter mon projet de loi. Je serais ravie de pouvoir le faire.

**Le vice-président:** La députée de Vancouver-Est a-t-elle le consentement de la Chambre pour que l'on revienne à la présentation des projets de loi d'initiative parlementaire?

**Des voix:** D'accord.

\* \* \*

## LA LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ

**Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NDP)** demande à présenter le projet de loi C-329, Loi modifiant la Loi sur la faillite et l'insolvabilité (prêt étudiant).

—Monsieur le Président, j'aimerais remercier les députés d'avoir consenti à ce que je présente mon projet de loi.

C'est un honneur pour moi de présenter aujourd'hui ce projet de loi à la Chambre. Ce dernier vise à faire cesser toute discrimination à l'égard des étudiants, qui doivent maintenant attendre dix ans avant de pouvoir déclarer faillite. La nouvelle règle de dix ans, à laquelle n'ont pas à soumettre les autres consommateurs, lesquels peuvent déclarer faillite après deux ans, est discriminatoire et préjudiciable à l'égard des étudiants.

La très grande majorité des étudiants font tout ce qu'ils peuvent pour rembourser leurs prêts étudiants, mais il arrive que la faillite soit inévitable. La mesure législative que je propose aujourd'hui vise à ce que les étudiants soient traités équitablement, sans faire l'objet de discrimination.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

\* \* \*

## QUESTIONS AU FEUILLETON

**M. Geoff Regan (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, on répondra aujourd'hui à la question n° 39.

[Texte]

Question n° 39—**M. Keith Martin:**

Au sujet des droits pour la sécurité imposés aux voyageurs du transport aérien, annoncés dans le budget de décembre 2001 et qui sont entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2002, et les annonces subséquentes des ministres des Finances et des Transports que ces droits seraient revus à la baisse si le gouvernement percevait plus d'argent que ce dont il a besoin pour améliorer la sécurité dans les aéroports: a) quels sont les revenus tirés de ces droits; b) quelle partie des revenus amassés depuis le 1<sup>er</sup> mai 2002 a été versée (i) à l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien et (ii) aux recettes générales; c) si les revenus ont été versés aux recettes générales, comment l'argent a-t-il servi à améliorer la sûreté du transport aérien; d) quand le ministre des Finances annoncera-t-il une révision de ces droits?

**M. Bryon Wilfert (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.):** Les recettes provenant du droit sont indiquées mensuellement dans La Revue financière publiée par le ministère des Finances. Pour les quatre premiers mois d'application du droit, d'avril à juillet 2002, elles ont atteint environ 122 millions de dollars, soit des versements mensuels de 20 millions, 28 millions, 34 millions et 36 millions, plus la somme estimative de 1 million de dollars par mois au titre de la TPS/TVH. Selon les montants perçus à ce jour, les recettes sur une année complète provenant du droit, y compris les recettes issues de la TPS appliquée au droit, devraient varier entre 400 et 420 millions de dollars par année.

Jusqu'en 2006-2007, le coût total du système amélioré de sécurité aérienne devrait s'établir à 2,2 milliards de dollars. Aux termes du budget de 2001, les recettes tirées du droit devaient être conformes aux dépenses prévues pour l'amélioration du système de sécurité du transport aérien jusqu'en 2006-2007. Le gouvernement s'est engagé à examiner le droit au fil des ans pour veiller à ce que les recettes qui en découlent demeurent conformes aux coûts de l'accroissement de la sécurité.

Le gouvernement a amorcé son examen du droit. Le gouvernement a fait savoir qu'il réduirait le droit si, selon les prévisions, les recettes devaient dépasser les dépenses prévues jusqu'en 2006-2007.

*Affaires courantes*

Selon les prévisions quinquennales actuelles du gouvernement, qui sont fondées sur les sommes perçues au titre du droit et sur les données sur le nombre de passagers du transport aérien recueillies à ce jour, les recettes provenant du droit ne devraient pas dépasser le coût du renforcement de la sécurité aérienne énoncé dans le budget de 2001. La marge de manœuvre en vue de la réduction du droit est donc mince pour l'instant. Toutefois, le passage à la comptabilité d'exercice, susceptible de survenir dès le budget de 2003, pourrait fournir au gouvernement la possibilité de réduire le droit. Selon cette méthode de comptabilité, les coûts à recouvrer jusqu'en 2006-2007 grâce au droit pourraient être inférieurs à ceux avancés dans le budget de 2001.

\* \* \*

[Traduction]

**QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS**

**M. Geoff Regan (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, si les questions n<sup>os</sup> 26, 30, 31, 32 et 33 pouvaient être transformées en ordres de dépôt de documents, les documents seraient déposés immédiatement.

**Le vice-président:** Est-ce d'accord?

**Des voix:** D'accord.

[Texte]

**Question n<sup>o</sup> 26—M. John Cummins:**

Concernant la gestion des risques de l'antipaludique méfloquine par Santé Canada et le ministère de la Défense nationale: *a*) dans le cadre de quels déploiements a-t-on depuis 1990 administré le médicament aux membres des Forces canadiennes; *b*) Santé Canada a-t-il reçu des Forces canadiennes des rapports d'événements indésirables dans le cadre de l'un ou l'autre de ces déploiements pendant ou tout de suite après le déploiement; *c*) à combien de Canadiens a-t-on administré le médicament dans le cadre de l'Étude de contrôle de l'innocuité du Lariam de Santé Canada; *d*) combien de patients ont-ils fait l'objet de rapports de contrôle reçus par Santé Canada directement ou indirectement de Roche dans le cadre de l'Étude de contrôle de l'innocuité du Lariam; *e*) quels genres d'événements indésirables a-t-on relevés dans le cadre de l'Étude de contrôle de l'innocuité du Lariam jusqu'au moment de l'homologation du médicament en 1993; *f*) en tout, combien d'événements indésirables a-t-on déclarés à Santé Canada depuis le début de la commercialisation en 1993; *g*) combien d'événements indésirables comportant l'une ou l'autre des réactions suivantes a-t-on déclarés depuis la mise en marché du médicament en 1993: hallucinations, réaction de panique, hypervigilance, excitabilité excessive, convulsions, réaction agressive, agitation marquée, suicide, tendance suicidaire, tentative de suicide, pensées destructrices dirigées contre soi, rêves anormaux, perturbation affective, irritabilité, cauchemars, perturbation de la pensée, anxiété, état dépressif, dépression aggravée, étourdissement, accès d'anxiété, sautes d'humeur, pleurs anormaux, psychose, délire, trouble de la parole, trouble de la concentration, peur, euphorie, hystérie, psychose paranoïde, trouble de la mémoire, meurtre; *h*) quelles mesures Santé Canada a-t-il prises pour s'assurer qu'il est averti des événements indésirables de ce médicament par les médecins qui l'administrent; *i*) quelles modifications a-t-on apportées à la monographie du produit avec l'approbation de Santé Canada depuis l'homologation du médicament en 1993; *j*) combien de membres des Forces canadiennes déployés dans le cadre de missions spéciales à l'étranger se sont-ils suicidés depuis 1990 (i) pendant la mission, (ii) après la mission, (iii) combien d'entre eux ont-ils été obligés de prendre la méfloquine; *k*) qu'a-t-on fait pour enquêter sur la nature et l'ampleur de l'exposition à la méfloquine et de l'état de stress post-traumatique combinés chez les membres actuels et anciens des Forces canadiennes régulières ou de réserve qui ont été à un moment ou l'autre déployés dans le cadre de missions spéciales?

(Le document est déposé.)

**Question n<sup>o</sup> 30—M. Jim Pankiw:**

En 1971, 1976, 1981, 1986, 1991, 1996 et 2001, selon le gouvernement et d'autres chiffres du Conseil du Trésor, quel était: *a*) le nombre de postes de la fonction publique fédérale au Québec, exception faite de la région de la capitale nationale (RCN), exprimé en pourcentage de tous les postes de la fonction publique fédérale au Canada; *b*) le pourcentage de tous les postes de la fonction publique fédérale au Québec, exception faite de la RCN, occupés par i) des anglophones ii) des

francophones; *c*) le pourcentage de tous les postes de la catégorie de la «gestion» de la fonction publique fédérale au Québec, exception faite de la RCN, occupés par i) des anglophones ii) des francophones; *d*) le pourcentage de tous les postes de la catégorie du «soutien administratif» de la fonction publique fédérale au Québec, exception faite de la RCN, occupés par i) des anglophones ii) des francophones; *e*) le pourcentage de tous les postes de la catégorie «de l'administration et du service extérieur» de la fonction publique fédérale au Québec, exception faite de la RCN, occupés par i) des anglophones ii) des francophones; *f*) le pourcentage de tous les postes de la catégorie scientifique et professionnel » de la fonction publique fédérale au Québec, exception faite de la RCN, occupés par i) des anglophones ii) des francophones; *g*) le pourcentage de tous les postes de la catégorie «technique» de la fonction publique fédérale au Québec, exception faite de la RCN, occupés par i) des anglophones ii) des francophones; *h*) le pourcentage de tous les postes de la catégorie de «l'exploitation» de la fonction publique fédérale au Québec, exception faite de la RCN, occupés par i) des anglophones ii) des francophones?

(Le document est déposé.)

**Question n<sup>o</sup> 31—M. Jim Pankiw:**

Pour les années 1971, 1976, 1981, 1986, 1991, 1996 et 2001, selon les statistiques que le gouvernement a établies par l'intermédiaire du Conseil du Trésor: *a*) combien de membres la fonction publique fédérale compte-t-elle en Ontario, à l'exclusion de la région de la capitale nationale (RCN), comme pourcentage du nombre de fonctionnaires fédéraux de l'ensemble du pays; *b*) quel pourcentage des postes de la fonction publique fédérale situés en Ontario, à l'exclusion de la RCN, i) des anglophones et ii) des francophones occupent-ils; *c*) quel pourcentage des postes de la fonction publique fédérale du groupe «Direction» situés en Ontario, à l'exclusion de la RCN, i) des anglophones et ii) des francophones occupent-ils; *d*) quel pourcentage des postes de la fonction publique fédérale du groupe «Soutien administratif» situés en Ontario, à l'exclusion de la RCN, i) des anglophones et ii) des francophones occupent-ils; *e*) quel pourcentage des postes de la fonction publique fédérale du groupe «Administration et service extérieur» situés en Ontario, à l'exclusion de la RCN, i) des anglophones et ii) des francophones occupent-ils; *f*) quel pourcentage des postes de la fonction publique fédérale du groupe «Scientifique et professionnel» situés en Ontario, à l'exclusion de la RCN, i) des anglophones et ii) des francophones occupent-ils; *g*) quel pourcentage des postes de la fonction publique fédérale du groupe «Technique» situés en Ontario, à l'exclusion de la RCN, i) des anglophones et ii) des francophones occupent-ils; *h*) quel pourcentage des postes de la fonction publique fédérale du groupe «Exploitation» situés en Ontario, à l'exclusion de la RCN, i) des anglophones et ii) des francophones occupent-ils?

(Le document est déposé.)

**Question n<sup>o</sup> 32—M. Jim Pankiw:**

Au sujet des renseignements recueillis par Statistique Canada lors des recensements de 1971, 1976, 1981, 1986, 1991, 1996 et 2001, le gouvernement sait-il combien de personnes, en pourcentage de la population dans chacune des régions visées: *a*) dans la région de la capitale nationale (RCN), ont indiqué que leur langue maternelle était i) l'anglais ii) le français; *b*) en Ontario, à l'exception de la RCN, ont indiqué que leur langue maternelle était i) l'anglais ii) le français; *c*) au Québec, à l'exception de la RCN, ont indiqué que leur langue maternelle était i) l'anglais ii) le français; *d*) dans le reste du Canada, à l'exception de l'Ontario, du Québec et de la RCN, ont indiqué que leur langue maternelle était i) l'anglais ii) le français?

(Le document est déposé.)

**Question n<sup>o</sup> 33—M. Jim Pankiw:**

Pour les années 1971, 1976, 1981, 1986, 1991, 1996 et 2001, à combien le gouvernement a-t-il établi par le truchement du Conseil du Trésor: *a*) le nombre de postes de la fonction publique fédérale situés dans la Région de la capitale nationale (RCN) exprimé en pourcentage de tous les postes de la fonction publique fédérale au Canada; *b*) le pourcentage des postes de la fonction publique fédérale occupés par (i) des anglophones et (ii) des francophones dans la RCN; *c*) le pourcentage des postes de la fonction publique fédérale relevant de la catégorie de la direction occupés par (i) des anglophones et (ii) des francophones dans la RCN; *d*) le pourcentage des postes de la fonction publique fédérale relevant de la catégorie du soutien administratif occupés par (i) des anglophones et (ii) des francophones dans la RCN; *e*) le pourcentage des postes de la fonction publique fédérale relevant de la catégorie de l'administration et du service extérieur occupés par (i) des anglophones et (ii) des francophones dans la RCN; *f*) le pourcentage des postes de la fonction publique fédérale relevant de la catégorie scientifique et professionnelle occupés par (i) des anglophones et (ii) des francophones dans la RCN; *g*) le pourcentage des postes de la fonction publique fédérale relevant de la catégorie technique occupés par (i) des anglophones et (ii) des francophones dans la RCN; *h*) le pourcentage des postes de la fonction publique fédérale relevant de la catégorie de l'exploitation occupés par (i) des anglophones et (ii) des francophones dans la RCN?

(Le document est déposé.)

*Initiatives ministérielles*

[Traduction]

**M. Geoff Regan:** Monsieur le Président, je demande que les autres questions restent au *Feuilleton*.

**Des voix:** Est-ce d'accord?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée.)

## AVIS DE MOTION D'ATTRIBUTION DE TEMPS

## INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LA LOI SUR LA SÛRETÉ ET LA RÉGLEMENTATION  
NUCLÉAIRES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 4 décembre, de la motion: Que le projet de loi C-4, Loi modifiant la Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires, soit lu pour la troisième fois et adopté.

**L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, le vote prévu au sujet du projet de loi C-4 a fait l'objet de discussions entre les députés. Afin de permettre au plus grand nombre possible de députés d'y participer, je voudrais présenter la motion suivante qui, comme je l'ai dit, a fait l'objet de consultations. Je propose:

Que, lorsqu'aucun député ne prend la parole durant l'étude du projet de loi C-4, la motion soit mise aux voix et un vote par appel nominal soit réputé demandé et différé jusqu'au mardi 10 décembre 2002, à 15 heures.

**Le vice-président:** La Chambre a entendu le texte de la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée.)

• (1225)

**Le vice-président:** La Chambre est-elle prête à se prononcer?

**Des voix:** Le vote.

**Le vice-président:** Le vote porte sur la troisième lecture du projet de loi C-4. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**Le vice-président:** Conformément à l'article 45 du Règlement, le vote est demandé et reporté au jeudi 6 décembre, à 15 heures.

\* \* \*

## LE PROTOCOLE DE KYOTO

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 3 décembre, de la motion, de l'amendement et du sous-amendement.

**L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, suite aux consultations qui ont eu lieu entre les partis, vous constaterez qu'il y a consentement unanime au sujet de la motion suivante. Je propose:

Qu'aujourd'hui, lors de l'étude de l'affaire émanant du gouvernement n° 9, la Présidence n'accepte ni motion dilatoire, ni appel de quorum, ni demande de consentement unanime pour proposer une motion et, lorsqu'aucun député ne prend la parole la Chambre s'ajourne jusqu'au prochain jour de séance.

**Le vice-président:** La Chambre consent-elle à ce que le leader du gouvernement à la Chambre présente la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Le vice-président:** La Chambre a entendu le texte de la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, je ne suis pas sûr que cette motion soit nécessaire, mais par excès de précaution, je tiens à réitérer l'avis que j'ai donné hier à l'égard de l'article n° 9 des Affaires émanant du gouvernement, à savoir qu'à la prochaine séance de la Chambre, un ministre proposera, conformément à l'article 57 du Règlement, que le débat ne soit plus ajourné.

**M. Gary Lunn (Saanich—Gulf Islands, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole pour terminer mon intervention sur ce sujet très important.

Cette semaine, nous avons entendu les ministériels qui sont intervenus au cours du débat et au cours de la période des questions prédire des catastrophes si nous ne ratifions pas l'accord de Kyoto. Le ministre et d'autres députés ministériels ont agi comme s'ils étaient les seuls à se soucier de notre planète ou les seuls à avoir des enfants ou à se préoccuper de l'avenir. Ce n'est tout simplement pas vrai.

Comme le ministre de l'Environnement, je suis juriste de formation. Je souligne que je ne suis pas un scientifique, mais le ministre ne l'est pas non plus. Contrairement à lui, je ne prétends pas savoir exactement quel effet ont, sur le climat, les émissions de CO<sub>2</sub> par les humains. Je ne le sais pas. Cependant, pas plus tard que la semaine dernière, 27 climatologues ont déclaré ceci: «Retarder la ratification d'une courte période afin de permettre la tenue de véritables consultations scientifiques ne causera absolument aucun tort au Canada ni à l'environnement et est incontestablement la ligne de conduite prudente et responsable à observer à l'heure actuelle.»

Font partie de ce groupe les présentateurs et les critiques du rapport du GIEC de 2001. La vérité est qu'il y a des milliers et des milliers de scientifiques dans les deux camps dans ce débat et le ministre de l'Environnement aura beau souhaiter qu'il en soit autrement, ça ne changera rien.

Le Protocole de Kyoto ne repose pas sur des données scientifiques; son fondement est politique, il repose sur le désir désespéré du premier ministre de laisser sa marque, un premier ministre qui a dépassé sa date de péremption. Le protocole est motivé par la peur attisée par un secteur écologique qui tient autant à protéger ses propres intérêts que n'importe qui d'autre. Il ne repose certainement pas sur un plan budgétaire solide.

*Initiatives ministérielles*

Le Protocole de Kyoto, qui pourrait coûter jusqu'à 40 milliards de dollars et 450 000 emplois, sera un coup dur pour l'économie canadienne. Le ministre de l'Environnement, jour après jour, nous dit ici même: «Faites-nous confiance. Faites-moi confiance. Nous allons élaborer un plan. Nous allons trouver une solution canadienne. Faites-moi confiance. Ratifiez cet accord et nous nous arrangerons pour que ça marche. Vous devez nous croire.»

Voyons les faits. Le gouvernement vient juste de prendre un milliard de dollars et, pouf, la somme s'est évaporée dans le registre des armes à feu. Le registre en soi était déjà une mauvaise idée. Ce milliard de dollars est un gaspillage absolu.

En Colombie-Britannique, le gouvernement provincial a dépensé 450 millions de dollars pour construire trois traversiers rapides et l'électorat a renversé le gouvernement. Ce parti n'a plus que deux sièges.

Les libéraux ont pris un milliard de dollars pour créer une base de données. C'est épouvantable. C'est écoeurant. Et ces mêmes types nous demandent de leur faire confiance, de leur faire confiance au sujet de la banque de données. J'ai entendu un membre du gouvernement, pendant la période des questions d'aujourd'hui, parler du remplacement des Sea King et je me suis étouffé. Il a dit: «Nous accélérons la procédure d'attribution du contrat». Il y a deux ans, ils ont scindé le contrat en deux et maintenant ils l'ont fusionné à nouveau et disent: «Nous accélérons la procédure, ça va aller plus vite », et ce, après avoir complètement pataugé dans ce dossier pendant 10 ans.

Voilà maintenant que les libéraux nous disent: «Faites-nous confiance au sujet du Protocole de Kyoto», alors que la communauté scientifique est divisée à ce sujet, alors que cela inquiète l'ensemble du secteur industriel canadien et que nous sommes le seul pays de l'hémisphère occidental à y adhérer. Nos partenaires commerciaux les plus importants n'y adhèrent pas. Pourquoi? Parce qu'ils savent que ce n'est pas la solution.

Oui, nous devrions assainir l'environnement. Oui, nous voulons laisser un environnement sain à nos enfants. Voulons-nous assainir l'air? Absolument. Voulons-nous essayer de réduire le smog? Absolument. Est-ce que c'est ce dont il est question dans le Protocole de Kyoto? Absolument pas.

Les charades du gouvernement constituent un véritable scandale. Compte tenu de leur bilan, les libéraux essaient d'en faire accroire aux Canadiens. Depuis qu'ils ont été élus, en 1997, nous avons vu le gâchis de 1 milliard de dollars et les contrats de Groupaction. Au rythme où les libéraux distribuent l'argent, on croirait qu'ils en impriment ici, dans le hall. Comment peut-on engloutir 1 milliard de dollars dans une base de données?

• (1230)

Ils minimisent l'affaire en disant qu'ils vont corriger la situation. Depuis qu'ils ont pris le pouvoir, en 1993, les libéraux ont bousillé à peu près tout ce qu'ils ont touché. Il est temps de les saquer.

Le 22 octobre, la commissaire à l'environnement et au développement durable a publié son rapport sur le bilan environnemental du gouvernement. Il s'agit d'une longue liste d'engagements environnementaux non respectés. Le gouvernement nous demande de lui faire confiance pour l'Accord de Kyoto. Son bilan en matière environnementale est désolant. On lui a rappelé qu'il n'avait pas su réduire les produits chimiques toxiques et les particules dangereuses en suspension dans l'air, ni nettoyer des sites contaminés situés sur des terres fédérales, et ainsi de suite. C'est la commissaire à l'environnement et au développement durable qui l'affirme.

Puis le gouvernement nous dit ceci: «Faites-nous confiance! Contentez-vous de ratifier l'Accord de Kyoto et nous essaierons de vous concocter un plan l'an prochain». Même ses propres données ne concordent pas. C'est absolument incompréhensible. Après avoir essuyé échec sur échec, le gouvernement veut que les Canadiens lui fassent confiance.

La commissaire a également souligné que dans certains dossiers, il n'y avait pas de stratégie ou de plan ou que ces derniers étaient incomplets et que les objectifs, les buts et les échéanciers étaient flous ou inexistantes et même que dans certains cas, il n'y avait pas de plan du tout. Tout cela ne vous semble-t-il pas familier? Oui bien sûr.

Le ministre de l'Environnement se lève tous les jours au cours de la période des questions. Il brandit son petit livre vert et insulte tout le monde en affirmant qu'il est le seul à connaître la question et que nous n'y connaissons rien. Nous avons lu le petit livre vert du ministre. Il n'y a qu'un seul chiffre dans ce petit livre vert de 1,6 milliard de dollars. Le gouvernement a déjà dépensé cette somme.

Il ne contient aucun chiffre, aucune évaluation. Le gouvernement n'a pas fait ses devoirs et il continue de nous demander de lui faire confiance. Il a englouti un milliard de dollars dans le scandale de DRHC. Je le répète encore et encore. Cette semaine, on a parlé d'un milliard de dollars pour une base de données. C'est épouvantable. C'est tout à fait incroyable, mais il y a quelque chose de pire encore. La vérificatrice générale a fait savoir aux Canadiens que le gouvernement avait intentionnellement caché la vérité au Parlement.

Comment peut-on continuer de faire confiance au gouvernement après tout ce cafouillage? Dès que des révélations de ce genre sont rendues publiques, le gouvernement passe automatiquement au mode défensif et tente de limiter les dégâts. Ce n'est pas juste. Nous devons jouer le rôle de gardien des fonds publics. Nous sommes sensés avoir un certain sens des responsabilités et savoir comment cet argent est dépensé. Le gouvernement gaspille un milliard de dollars sans sourciller. Je n'arrive pas à croire que les députés ministériels peuvent regarder les Canadiens droit dans les yeux et leur demander de leur faire confiance.

Le fait est que l'accord de Kyoto n'assainira pas l'air. Il ne plantera pas un arbre. Il ne nettoiera pas un ruisseau. La vérité, c'est que le gouvernement n'a aucune idée de ce qu'il coûtera aux Canadiens. Les scientifiques nous ont dit qu'il pourrait coûter 40 ou 50 milliards de dollars. Il nous ont dit qu'il pourrait faire disparaître 450 000 emplois. Le gouvernement n'en a pas la moindre idée.

Le gouvernement n'en sait pas plus sur ce que coûtera l'accord de Kyoto qu'il en sait sur ce qu'il en coûtera pour mettre en oeuvre le registre des armes à feu. Le gouvernement en ignore les coûts annuels. Nous en avons été témoins pendant la période des questions ces deux derniers jours. Le gouvernement n'en a pas la moindre idée. Il ne peut pas le dire aux Canadiens. Il a une armée de gens qui travaillent pour lui et il cherche à limiter les dégâts. Il a gaspillé 1 milliard de dollars. Le gouvernement a hâte à la fin de la semaine prochaine et, lorsque la Chambre des communes sera ajournée pendant deux mois, il pense que ce problème disparaîtra tout seul.

Cette fois-ci, il ne disparaîtra pas. Il n'y a pas que le registre des armes à feu, bien que ce soit déjà suffisant. Nous, de l'Alliance canadienne, estimons que les policiers devraient patrouiller les rues. Nous devrions investir les ressources dans nos services policiers pour réduire la criminalité. La sécurité en serait améliorée. Des drames comme celui dont nous avons été témoins il y a plusieurs années à Montréal, et dont nous commémorons aujourd'hui l'anniversaire, ne se produiraient pas. Nous pourrions réduire le nombre de tragédies, comme celle qui a eu lieu à Vancouver.

*Initiatives ministérielles*

• (1235)

À notre avis, il faudrait investir ces ressources dans les services policiers à l'échelle du pays, au lieu de gaspiller un milliard de dollars dans un registre des armes à feu voué à l'échec. Nous devons répéter ce message afin de faire comprendre que c'est inacceptable.

Le gouvernement veut que nous lui fassions confiance quand il promet de faire en sorte que le Protocole de Kyoto soit une bonne chose et qu'il dit qu'il va élaborer un plan. En vérité, il n'a pas la moindre idée de ce qu'il en est. Le ministre de l'Environnement n'a pas la moindre idée du total des coûts. Il veut que nous lui fassions confiance. Il a mis tous ses oeufs dans le même panier, dans le Protocole de Kyoto. Il ne s'est pas occupé des dispositions législatives de nature environnementale. Il ne s'est pas occupé de la décontamination des sites d'enfouissement toxiques. La liste est interminable, mais il veut que nous lui fassions confiance.

Comment peut-on faire confiance au gouvernement étant donné la façon lamentable dont il rend compte de l'utilisation des deniers publics? Je signale que l'ex-ministre de Finances détenait les cordons de la bourse pendant tous ces événements et qu'il continuait de signer des chèques. Le gouvernement devait sans cesse soumettre de nouvelles demandes au Conseil du Trésor pour discrètement obtenir de l'argent de différents programmes afin de financer un autre cafouillage d'un milliard de dollars.

Le seul héritage que le premier ministre nous léguera, ce sera celui des cafouillages d'un milliard de dollars, celui-ci venant en tête de liste: un milliard de dollars pour une base de données. C'est bien assez pour faire réagir vivement n'importe qui. Le gouvernement nous dissimule ensuite les faits. C'est un désastre. Personne au Canada ne devrait faire confiance au gouvernement.

**M. James Lunney (Nanaimo—Alberni, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, compte tenu du fait que nos voisins du Sud et partenaires au sein de l'ALENA n'adhèrent pas au Protocole de Kyoto, que nous partageons une longue frontière avec les États-Unis et qu'une très grande part de notre industrie et de notre développement est concentrée le long du 49<sup>e</sup> parallèle, je me demande si le député partage mes préoccupations.

En Colombie-Britannique, une usine de Fort Langley vient de fermer ses portes et de déménager de l'autre côté du 49<sup>e</sup> parallèle, juste au sud de la frontière, emportant ainsi 56 emplois. Dans cette collectivité de seulement 780 habitants située au sud de la frontière, on construit une énorme centrale électrique, et je crois comprendre qu'il y en a d'autres en perspective.

Le député craint-il comme moi que l'accord de Kyoto soit un plan magnifique pour le développement du nord des États-Unis au détriment du Canada? Je me demande s'il partage mes préoccupations ou s'il aimerait faire des observations à ce sujet.

• (1240)

**M. Gary Lunn:** Monsieur le Président, la vérité, c'est que, en Amérique, le Canada est le seul pays industrialisé à adhérer au Protocole de Kyoto ou à s'approprier à le ratifier.

Comme le savent ou devraient le savoir la majorité des députés, quelque 85 p. 100 de nos échanges commerciaux—à 1 ou 2 p. 100 près—se font avec nos voisins du Sud. Des milliards de dollars par jour franchissent la frontière dans le cadre du commerce bilatéral avec les États-Unis. Il semble impossible de faire comprendre à ces têtes dures libérales que cet accord aura une incidence énorme et catastrophique sur notre économie.

D'autres pays industrialisés, comme l'Australie, ont négocié dans le cadre du Protocole de Kyoto des niveaux supérieurs de 8 p. 100 à

ceux de 1990. Nos négociateurs avaient pour seul mandat de chercher à doubler les Américains, et ils n'y sont même pas parvenus. Ils ont négocié des niveaux inférieurs de 6 p. 100 à ceux de 1990. Le pire, c'est que ces mesures ne contribueront pas à l'assainissement de l'environnement. Elles mèneront à une catastrophe économique avec notre plus important partenaire commercial et elles coûteront aux Canadiens près d'un demi-milliard d'emplois.

Le député a tout à fait raison. La sonnerie d'alarme devrait retentir dans les entreprises de la Colombie-Britannique, et ailleurs au Canada. Ces entreprises devraient avoir le réflexe de panique de chasser le gouvernement aussi loin qu'elles le peuvent.

Nous avons un premier ministre qui est davantage intéressé à prouver qu'il est monsieur écologie que tout autre travailleur au pays. Nous avons un ministre de l'Environnement qui cherche à faire ratifier l'accord de Kyoto à n'importe quel prix. Il veut nous faire croire que son gouvernement sera en mesure d'y arriver. La dernière chose que nous devrions faire, c'est de leur accorder notre confiance.

Les Canadiens devraient envoyer le gouvernement paître aussi loin que possible. Prendre un milliard de dollars et le dilapider comme s'il y avait une machine à imprimer les billets en arrière-plan est inacceptable. Comment le gouvernement peut-il parler de confiance lorsqu'il cache ce genre de chose au Parlement. C'est une vraie honte.

**L'hon. Stephen Owen (secrétaire d'État (Diversification économique de l'Ouest canadien) (Affaires indiennes et du Nord canadien), Lib.):** Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement et avec intérêt les déclarations de mon collègue d'en face au sujet du Protocole de Kyoto.

Je voudrais lui poser une question bien précise. Comment, selon lui, le Canada pourrait-il réussir, financièrement parlant, si nous négligeons de développer les technologies environnementales nécessaires pour satisfaire aux normes de plus en plus pointues qui sont arrêtées? Nous voyons bien que ces normes s'avèrent indispensables dans le monde entier pour sauvegarder la santé des populations et réduire notre consommation d'énergie et, de ce fait, le coût de cette énergie.

Depuis 10 ans, la Californie resserre de plus en plus ses normes régissant le niveau des émissions et met au point des technologies qui non seulement respectent l'environnement, mais respectent aussi les normes de l'État. Elle compte ensuite vendre ces technologies au monde entier. Toutefois, éventuellement nous tenterons de nous adapter aux normes de la Californie, et nous devons acheter sa technologie. Quand nous avons resserré les normes régissant les émissions de nos usines de pâtes et papier, au début des années 90, nous avons acheté du matériel scandinave, car le Canada n'avait pas la technologie voulue. Nous en avons fait autant avec l'industrie japonaise de l'automobile, dans les années 70 et 80, quand s'est produit le premier choc pétrolier.

Comment diable le député veut-il que nous soyons compétitifs dans l'avenir si nous demeurons totalement dépendants des technologies étrangères, des technologies américaines essentiellement?

Le député rappelle que les Américains refusent d'adhérer au Protocole de Kyoto et de le ratifier. Les États américains resserrent leurs normes environnementales et développent des technologies en conséquence, technologies que nous devons leur acheter par la suite.

Tournons-nous vers l'avenir et délaissions ce mode de pensée très rétrograde du passé.

*Initiatives ministérielles*

• (1245)

**M. Gary Lunn:** Monsieur le Président, avec tout le respect que je dois au député, comme il l'a signalé, les Américains disposent de cette fantastique technologie, mais n'ont pas adopté le Protocole de Kyoto. Je partage exactement l'opinion du député. En fait, il a présenté mon point de vue. Nous n'avons pas besoin du petit livre vert du ministre de l'Environnement qui ne mentionne pas le coût de l'élaboration de ces technologies.

Faudrait-il réduire le smog? Certainement. Faut-il intervenir pour assainir l'environnement? C'est absolument impératif. Les députés ici présents appuient tous ces initiatives.

Le député a lui-même déclaré qu'à défaut de ratifier le Protocole de Kyoto, nous devons acheter la technologie des Américains. Les États-Unis ne ratifient pas le protocole, mais ils continuent de mettre au point des technologies. Le Canada compte certains des plus brillants esprits et nous pouvons élaborer des technologies appropriées ici même. Toutefois, il faut que le gouvernement mette en place les politiques économiques adéquates pour que le Canada puisse être florissant et que notre économie n'accuse pas de retard. Il faut que le gouvernement consacre des ressources à l'élaboration de ces technologies au lieu de jeter l'argent par les fenêtres, notamment dans un registre sur les armes à feu qui n'est assorti d'aucune obligation de rendre des comptes.

Les libéraux veulent que nous leur fassions confiance. Or, nous avons été témoins de cafouillages de milliards de dollars. Nous avons vu des centaines de millions de dollars investis dans des campagnes de publicité accordées à des amis généreux à l'égard du Parti libéral. Pourquoi les Canadiens devraient-ils faire confiance au gouvernement? Il n'y a absolument aucune raison.

Avec tout le respect que je lui dois, le député a déjà exposé mon point de vue. Le petit livre vert du ministre ne permettra pas de développer ces technologies. Toutefois, il est possible de le faire à condition d'avoir une assise économique solide. Oui, nous en sommes capables. Nous n'avons pas besoin du Protocole de Kyoto. Ce protocole sera un autre désastre. Si le gouvernement ratifie cet accord, dans quelques années, nous nous retrouverons à la Chambre en train de dire qu'en dépit du milliard de dollars investi, nous n'avons pas atteint les objectifs de réduction d'émissions de CO<sub>2</sub>.

Les faits en disent long; il suffit de regarder les résultats. Il ne faut pas me jeter le blâme. Il suffit d'examiner les exemples de mauvaise gestion et de cachotteries de la part du gouvernement. C'est un abus de pouvoir et le gouvernement donne l'impression de s'en fiche éperdument. Il est en plein mode de défense et de contrôle des dommages.

Le député qui vient de prendre la parole et pour qui j'ai le plus grand respect est originaire de la Colombie-Britannique. Il a vu de ses yeux ce qui s'est passé lorsque que le gouvernement de cette province a flambé 450 millions de dollars pour des transbordeurs rapides. Le public s'est indigné, avec raison, et il a éjecté les membres de ce gouvernement. Ce parti est toujours réduit à deux sièges.

Le gouvernement actuel mérite le même sort. Il n'a aucun respect pour les Canadiens qui travaillent fort et acquittent des impôts.

J'insiste encore sur le fait que ce n'est pas le registre des armes qui est en cause bien que, effectivement, nous croyons qu'il aurait mieux valu consacrer l'argent aux services policiers, mais plutôt un gouvernement qui flambe un milliard de dollars avec un mépris total pour le contribuable. Cela ne le dérange aucunement. Il essaie d'escamoter le problème. C'est inadmissible.

Le pire, c'est la façon dont ce million de dollars s'est retrouvé là. A-t-il été caché au Parlement? Comment cela s'est-il passé? Un des ministres est-il discrètement allé arracher de l'argent à d'autres ministères? Allons-nous enfin connaître le fin mot de l'histoire? Que le gouvernement prenne un milliard de dollars pour créer une base de données et le cache au Parlement, c'est quasi criminel.

Il est temps d'éjecter le gouvernement. Il est temps que les Canadiens montrent au gouvernement ce qu'il mérite. Lorsqu'il nous demande de lui accorder notre confiance, comment pourrions-nous le faire, nous et même ses propres députés?

**M. Clifford Lincoln (Lac-Saint-Louis, Lib.):** Monsieur le Président, chaque fois que j'entends les membres de la société pour la promotion de la terre plate, je désespère.

Avant que le député n'évince le gouvernement, sait-il à quel parti il appartiendra à ce moment-là? Dans quel monde vit-il? Convient-il que nous faisons partie d'une communauté internationale, que des traités sont signés, non seulement par le Canada, mais aussi par un grand nombre de pays? Dans le cas qui nous occupe, plus de 93 pays ont signé, y compris tous nos alliés: le Japon et tous les pays d'Europe. Il mentionne l'Australie. Je peux citer le Japon, la Suède, la Norvège, la Finlande, l'Allemagne et la France.

Ne croit-il pas que nous avons un devoir envers les pays qui sont pollués par notre faute, envers nos propres concitoyens de la région de l'Arctique, envers mon collègue du Nunavut, qui a parlé avec beaucoup d'éloquence et à maintes reprises des changements qui s'opèrent dans l'Arctique? Ne pense-t-il pas que nous devrions faire quelque chose pour les autres pour changer, au lieu de toujours nous regarder le nombril, comme son parti le fait dans son petit cocon ridicule, incapable qu'il est de voir plus loin que l'Alberta et la Colombie-Britannique? N'estime-t-il pas que nous avons également une responsabilité à l'égard des autres populations du monde et que c'est là l'essence de l'accord de Kyoto?

• (1250)

**M. Gary Lunn:** Monsieur le Président, ces questions me laissent perplexe. Le gouvernement veut signer le Protocole de Kyoto parce que d'autres pays l'ont fait. Le Canada a négocié un mauvais accord. Les pays d'Europe échangeront des crédits d'émission au sein de l'UE et l'Europe sait très bien qu'elle pourra facilement atteindre ses objectifs à cause de la disparition de l'industrie en Europe de l'Est.

Nous devrions dépolluer notre environnement, c'est un fait. Personne ne le conteste, mais ce malheureux accord de Kyoto ne nous aidera pas à atteindre cet objectif. Je me demande ce qu'il faudrait pour que le gouvernement comprenne cela. L'accord de Kyoto vise à réduire les émissions de CO<sub>2</sub>, dont 95 p. 100 sont naturelles et nullement dues à l'activité humaine.

Le Canada fait sa juste part, mais pourrait faire encore plus en veillant à ce que son économie soit solide. Notre pays est très différent. Il est vaste, ce qui cause des problèmes de transport. Nos partenaires commerciaux ne signent pas le Protocole. Cet accord n'est pas satisfaisant et il est faux de dire que les gens de l'Alliance canadienne se moquent de l'environnement.

Nous voulons agir dans le meilleur intérêt du pays et assurer la solidité de l'économie pour tous les Canadiens. Nous allons faire notre part, mais nous n'allons pas poursuivre la tendance au gaspillage du présent gouvernement qui jette l'argent par les fenêtres comme s'il imprimait les billets sur ses propres presses. Il est temps que les Canadiens examinent le bilan et traitent le gouvernement comme il le mérite, c'est-à-dire qu'ils s'en débarrassent.

*Initiatives ministérielles*

**Mme Nancy Karetak-Lindell (Nunavut, Lib.):** Monsieur le Président, je suis heureuse d'intervenir dans le débat sur le Protocole de Kyoto et de parler au nom de la population du Nunavut à propos de ce dossier important. Je veux recentrer le débat en mettant un visage humain sur le sujet. Je veux parler des répercussions des changements climatiques sur un mode de vie et sur une culture.

Les Inuits et les Nordistes, les habitants de l'Arctique, vivent en harmonie avec l'environnement et sentent les répercussions que les changements climatiques ont sur leur vie. Leur vie change constamment à cause des différents facteurs à l'oeuvre dans le monde. Ils ne sont pas immunisés contre eux. Ils les subissent, tout comme tous les autres groupes de gens dans le monde.

Les Nordistes et les gens de ma circonscription ont toujours appuyé l'intention du gouvernement de ratifier le Protocole de Kyoto. Nous avons sûrement tous vu la conférence des premiers ministres au cours de laquelle le premier ministre du Nunavut a solidement pris position en exhortant le gouvernement du Canada à ratifier le Protocole de Kyoto.

Si les gens du Nord appuient la ratification, c'est notamment parce que nous subissons déjà les conséquences des changements climatiques. Nous les vivons tous les jours. Tous ici nous parlons des effets que les changements climatiques auront sur les gens de demain, mais je tiens à bien faire comprendre aux Canadiens que les changements se produisent maintenant et que nous les sentons au moment où je vous parle.

Ces changements ont été attestés par nos gens. Par exemple, des chasseurs qui vont chasser tous les jours ont constaté ces changements. Mon père compte parmi ces chasseurs. Il a vécu en harmonie avec la terre. Il a 72 ans et a été témoin d'énormément de changements durant sa vie. Nos vies ont été changées, et non pas seulement sur le plan climatique. J'admire beaucoup mon père et j'ai confiance en son bagage de connaissances. Je ne craindrais pas de mettre ma vie entre ses mains à cause de son bagage de connaissances de la terre, du climat et du temps.

D'autres chasseurs et lui nous disent aujourd'hui qu'ils ne peuvent plus prédire le temps qu'il fera d'un jour à l'autre parce que leurs connaissances traditionnelles dont ils se servent pour leur survie ne leur servent plus à rien aujourd'hui parce que trop de choses ont changé. Il y a eu tellement de changements qu'ils ne peuvent plus se fier à leurs connaissances.

On parle de la fonte du permafrost. Nous vivons dans une région où nous n'avons pas de sous-sol parce que six pieds sous la surface du sol, il y a le pergélisol. Toutes nos maisons sont construites sur ce pergélisol qui menace maintenant de fondre, comme les habitants de Grise Fjord l'ont constaté.

Le gouvernement du Nunavut est en train de faire sa propre étude sur les différents changements dont parlent les gens. Il prend note des manifestations de ces changements. Nous avons appris par exemple que les glaciers fondent, et le paysage change littéralement sous nos yeux.

L'autre changement dont nous entendons parler concerne nos façons de voyager dans notre région du pays. Je peux en attester moi-même parce que la glace fond très tôt au printemps et se forme très tard à l'automne. Cela touche les gens qui voyagent dans notre région, plus particulièrement l'hiver parce que les lacs et l'océan gèlent si tard maintenant. Cela influe aussi sur les animaux, les mammifères comme les poissons, car on ne sait plus avec certitude où ils se trouveront à certaines périodes de l'année.

● (1255)

Dans mes discours et mes interventions, je souligne toujours la grande facilité d'adaptation des gens du Nord, mais je peux vous dire dès maintenant que ces changements se produisent tellement rapidement que nous avons du mal à nous adapter. On peut facilement imaginer les répercussions que tout cela peut avoir sur les autres organismes vivants du Nord.

Des gens de l'Arctique faisaient partie de la délégation canadienne au Sommet de Johannesburg. C'était un honneur pour eux d'être là et de constater que le Canada reconnaît que l'Arctique est l'un des principaux indicateurs des changements climatiques. Cette reconnaissance nous a plu parce que c'est dans notre région que ces changements se manifestent aujourd'hui.

Les changements qui se produisent aujourd'hui constituent une menace importante pour notre culture et notre mode de vie. On parle beaucoup de l'importance de vivre en harmonie avec l'environnement. Si notre environnement devait changer, notre vie changerait elle aussi. Notre population a subi de nombreux changements. Nous sommes d'avis que tous cela menace directement la culture inuite.

Nous faisons physiquement face à des dangers en raison des changements survenus au niveau de la température et des conditions de la glace. Cela porte atteinte aux connaissances traditionnelles, qui sont transmises d'une génération à l'autre. Si le climat continue de changer à ce rythme accéléré, nous craignons d'importants bouleversements dans notre mode de vie, celui des animaux et celui des peuples inuits.

Les émissions de dioxyde de carbone nous préoccupent grandement, de même que la hausse de température qui est prévue. Une augmentation de 5 degrés en été ne semble pas très grave, mais pour nous ce l'est.

Pour ce qui est de la santé, notre région enregistre les plus hauts taux de cancer ainsi que bon nombre d'autres effets négatifs sur la santé. Selon les résultats de nombreuses études effectuées sur la question, les gens de nos régions sont atteints par toutes sortes de contaminants. Ces contaminants proviennent d'autres parties du monde. Il s'agit ici de la pollution qui vient de diverses usines de par le monde et qui aboutit dans l'Arctique où elle a des effets dévastateurs sur le fragile écosystème.

Différents chercheurs disent aux habitants du Nord qu'ils doivent continuer de manger leurs aliments traditionnels même s'ils sont contaminés, parce que les effets nuisibles pour la santé de ne pas manger du tout ces aliments sont plus grands que si on les mange même s'ils sont contaminés. Voilà la réalité que nous vivons dans l'Arctique. On nous dit de continuer à choisir le moindre de deux maux. Même si nous voyons des contaminants de différentes sources partout dans le monde entrer dans la chaîne alimentaire, il est encore préférable de continuer à manger les aliments traditionnels sur lesquels nous avons toujours compter pour notre survie.

Différentes recherches ont prouvé que les contaminants présents dans le lait maternel des femmes inuites ont des effets nuisibles. C'est troublant pour nous d'entendre cela. Encore une fois, on nous dit qu'il est plus sain de continuer d'utiliser le lait maternel même si on sait qu'il contient des contaminants nocifs. Ce sont là les réalités que nous vivons aujourd'hui.

*Initiatives ministérielles*

•(1300)

Ainsi, pour le Nord, nous appuyons fortement la ratification du Protocole de Kyoto parce que le prix à payer si nous ne faisons pour améliorer la vie et la santé des gens sera encore plus grand. En tant que pays, nous devons prendre l'initiative de régler le problème des substances nocives présentes dans l'environnement et d'aider à la survie d'une population et de sa culture.

Comme je l'ai dit au début de mon intervention, je veux donner à ce débat un visage humain. Nous appuyons très fortement la ratification du Protocole de Kyoto parce que nous estimons que notre culture et notre mode de vie sont menacés, sans compter que la vie humaine en souffrira si nous ne faisons rien.

**M. Leon Benoit (Lakeland, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, dans son discours, la députée a parlé des contaminants qui nuisent à la santé des résidents de sa circonscription. Je crois que le gouvernement devrait certainement se pencher sur le problème.

Je trouve ironique d'entendre la députée parler de l'importance de régler le problème des contaminants qui affectent la santé de ses électeurs alors qu'elle appuie le Protocole de Kyoto, car celui-ci n'a rien à voir avec les contaminants dont elle parle. Il n'y a absolument aucun lien.

Le Protocole de Kyoto n'a rien à voir non plus avec les pluies acides, ni avec le smog en suspension au-dessus de Toronto ou de n'importe quelle autre ville canadienne, ni non plus avec les substances qui polluent notre eau, notre sol et notre air. Il ne vise que le dioxyde de carbone et de petites quantités d'autres gaz à effet de serre qui se combinent à de la vapeur d'eau. L'eau compose la plus grande part des gaz à effet de serre. La théorie veut que ces gaz causent le réchauffement climatique. Il n'y a pas de preuve à cet effet. La députée donne son appui à un accord qui se fonde sur des données scientifiques non étayées quant à la hausse des températures, et elle a parlé, dans son discours, de contaminants qui ne sont pas du tout visés par l'accord de Kyoto. Ces contaminants n'ont rien à voir avec cet accord.

Pourquoi la députée n'appuie-t-elle pas la position adoptée par l'opposition officielle et d'autres, à savoir que le gouvernement devrait affecter ses ressources aux véritables problèmes de pollution tels que les pluies acides, la pollution atmosphérique et le smog en suspension au-dessus de nos villes de même qu'aux autres types de pollution, dont la députée a parlé, si vraiment cette pollution est causée par l'activité humaine? Pourquoi n'encourage-t-elle pas le gouvernement à consacrer des fonds à ces véritables problèmes environnementaux et n'accepte-t-elle pas, du moins tant que les données scientifiques n'auront pas été étayées, qu'il est loin d'être évident que le réchauffement planétaire soit le fait de l'activité humaine?

J'aimerais que la députée explique pourquoi son appui ne va pas dans ce sens.

•(1305)

**Mme Nancy Karetak-Lindell:** Monsieur le Président, je suis d'accord pour que nous prenions position aujourd'hui. C'était précisément l'objet de mon propos, à savoir que nous agissions dès maintenant.

Pendant que nous discutons pour savoir qui a raison, des gens sont malades. Nous avons décidé, en tant que pays, de faire quelque chose, mais pendant que chacun propose sa solution au problème du changement climatique, des gens meurent du cancer ou voient leur santé se détériorer. Notre pays tout entier doit s'attaquer à ce très sérieux problème. La ratification du Protocole de Kyoto nous mettra

sur la voie des bonnes solutions et nous permettra de rechercher des solutions aux autres problèmes qui nous touchent.

**M. James Lunney (Nanaimo—Alberni, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt le discours de la députée. Nous avons beaucoup de respect pour elle et pour la collectivité qu'elle représente.

Elle disait que les chasseurs ne peuvent plus compter sur leurs connaissances traditionnelles, à cause des changements climatiques. Nous en sommes bien conscients. Les changements climatiques touchent tout le monde.

Le problème est que le Protocole de Kyoto porte sur la production de gaz carbonique, dont 5 p. 100 seulement sont attribuables à l'activité humaine, et 95 p. 100 à des causes naturelles. Les contaminants dont parlait la députée, comme les polluants organiques persistants qui se retrouvent dans les régions froides sont apportés par la neige partout dans le monde. On retrouve dans les Alpes, dans l'Arctique comme dans les montagnes Rocheuses des contaminants qui ont voyagé sur des centaines de milles. Malheureusement, le Protocole de Kyoto ne tient pas compte de ces problèmes.

La députée sait sûrement mieux que quiconque que le territoire canadien est immense. Notre climat est très froid, et le chauffage de nos maisons coûte cher. Notre pays n'a pas atteint le plein potentiel de son développement, et notre population devrait croître encore. Comment pouvons-nous raisonnablement penser revenir aux niveaux d'avant 1990, compte tenu des coûts de transport et de chauffage énormes que nous devons supporter?

Il faut vraiment se demander si l'accord de Kyoto nous permettra d'atteindre les objectifs que nous poursuivons.

La députée disait plus tôt que la Californie, forte de 33 millions d'habitants, peut se payer des transports peu coûteux. Cet État compte autant d'habitants que l'ensemble de notre pays. C'est ce qui explique que la Californie peut avoir des coûts de transport plus faibles et partagés, notamment dans le transport public. Nous pourrions difficilement en faire autant ici, compte tenu de la faible densité démographique de notre pays.

Ce projet nous permettra-t-il d'atteindre les objectifs que nous poursuivons tous? Nous voulons réduire les émissions. En fait, il nous faudrait une solution conçue au Canada, qui ne nous contraigne pas à acheter des crédits dans d'autres pays et à envoyer de l'argent à l'étranger pour atteindre des objectifs irréalistes. Ne serait-il pas plus raisonnable de concevoir un plan d'action adapté à nos besoins et géré de façon responsable?

**Mme Nancy Karetak-Lindell:** Je suis très fière que le Canada ait pris l'initiative de ratifier l'accord de Kyoto.

Moi qui suis de l'Arctique, j'ai dû composer avec les effets de Tchernobyl, comme tous les habitants de la planète, d'ailleurs, car même si cette catastrophe n'est pas survenue dans notre pays, elle a touché le monde entier.

Nous avons besoin de rallier un mouvement international, car nous ne pouvons agir seuls.

Les représentants des peuples habitant dans le cercle arctique ont convenu, au cours de la Conférence circumpolaire inuite, que chacun devait trouver une solution d'envergure internationale. Je suis très fière que le Canada soit au nombre des pays qui ont relevé ce défi.

*Initiatives ministérielles*

La recherche sur l'Arctique a connu un ralentissement. Je pense que la ratification du Protocole de Kyoto entraînera différents types de recherches à l'échelle internationale. Nous savons qu'il y a bien des choses à faire dans notre pays, mais il est à espérer que tous les pays reconnaîtront qu'il s'agit d'une initiative internationale et qu'ils trouveront des solutions à caractère international.

• (1310)

**M. Andy Savoy (Tobique—Mactaquac, Lib.):** Monsieur le Président, je remercie la députée pour son très intéressant discours.

Pour ce qui a trait aux émissions de CO<sub>2</sub>, quelqu'un a demandé précédemment comment il se faisait que les contaminants dont la députée a parlé n'étaient pas visés expressément par l'accord, lequel porte principalement sur le CO<sub>2</sub>. Je tenais à rappeler ce point à la députée et lui demander ce qu'elle en pense. En même temps que nous réduisons les émissions de CO<sub>2</sub>, nous réduisons également les émissions de NO et de NO<sub>2</sub>, les émissions de SO et de SO<sub>2</sub>, ainsi que les émissions de matières particulaires, puisqu'on ne peut pas isoler le CO<sub>2</sub> et agir uniquement sur les émissions de ce gaz. Quand on parle d'émissions, on parle de toutes les émissions polluantes. Elles forment un tout. Il n'y a pas que du CO<sub>2</sub> qui sort des cheminées industrielles, mais bien une combinaison de ces différents gaz. Nous nous attaquons donc, en fait, à tous les contaminants qui sont émis dans l'atmosphère. En réduisant les émissions de CO<sub>2</sub>, et toutes les émissions en général, nous diminuons la présence de tous ces gaz chimiques nuisibles.

J'aimerais entendre l'opinion de la députée à ce sujet.

**Mme Nancy Karetak-Lindell:** Monsieur le Président, je remercie le député de sa question. Il a saisi cette occasion pour soulever des faits très intéressants dans le cadre du débat.

Compte tenu d'autres initiatives que nous avons prises, je sais qu'il ne s'agit jamais d'une avenue isolée. Il y a toujours des effets en chaîne. Je pense que cela justifie tout ce débat. On dit que le Protocole de Kyoto vise à réduire les émissions de dioxyde de carbone, mais il y aura d'autres secteurs où des recherches seront effectuées et d'autres occasions de s'attaquer à d'autres facteurs de pollution dans le monde entier.

On ne peut jamais régler un seul problème, car ils sont tous entremêlés. Je vois le Protocole de Kyoto comme un point de départ à partir duquel d'autres initiatives extraordinaires pourront être prises.

Encore une fois, je suis fière que notre pays ait décidé de ratifier ce protocole et j'attends avec impatience sa ratification avant la fin de l'année.

**M. Andy Burton (Skeena, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, je partagerai mon temps avec le député de Surrey-Centre.

Je suis heureux de participer aujourd'hui au débat sur le Protocole de Kyoto. Cette question préoccupe beaucoup les Canadiens. Ce qui inquiète les Canadiens, c'est l'inconnu. Ils n'ont pas la moindre idée des coûts associés au plan, des coûts qu'ils devront assumer dans l'avenir ni de ce que le plan est censé faire.

Le gouvernement nous demande de lui faire confiance par rapport aux nombreuses inconnues du Protocole de Kyoto et dit que tout ira pour le mieux. Or, depuis 10 ans, il a fini par devenir un gouvernement qui n'inspire aucune confiance, mais il demande à la population canadienne de lui faire pleinement confiance en ce qui concerne le plan lié au Protocole de Kyoto.

Il y a dix ans, les libéraux ont promis aux Canadiens qu'ils régleraient le problème de la TPS. Ils ont promis qu'ils régleraient le problème d'éthique au sein du gouvernement. Ils ont promis qu'il

s'occuperaient du moral à la baisse dans les forces armées. Dix ans plus tard, nous savons que la taxe sur les produits et services donne lieu à des fraudes. Après dix ans à la barre, les libéraux ont établi une nouvelle série de normes d'éthique beaucoup plus discutables que celles de n'importe quel de leurs prédécesseurs. Après dix ans de compressions budgétaires constantes, les militaires canadiens se sentent vulnérables et sont découragés. Il y a maintenant le cafouillage d'un milliard de dollars du registre des armes à feu. Qu'est-ce qui nous attend ensuite?

Les promesses non tenues sont devenues la caractéristique du gouvernement. Le premier ministre veut désespérément laisser sa marque. J'estime qu'on se souviendra plus des promesses qu'il n'a pas tenues que de celles qu'il s'est efforcé de tenir.

Voici maintenant la promesse de Kyoto. Le gouvernement a promis aux provinces qu'elles n'auraient pas à supporter une partie déraisonnable du fardeau. Il a aussi promis aux entreprises canadiennes qu'elles demeureraient concurrentielles. Dans sa documentation, toutefois, le gouvernement avoue qu'il est impossible d'évaluer avec précision l'incidence de cet accord sur huit ou dix ans. Il n'en a manifestement pas la moindre idée.

Les Canadiens en apprennent chaque jour davantage au sujet de Kyoto et ils posent chaque jour de plus en plus de questions. Les inconnues les effraient manifestement de plus en plus.

Je tiens à parler de quelques points dont on donne les grandes lignes dans le programme de Kyoto que le gouvernement a envoyé à mon bureau. Dans une brochure intitulée *Défi pour les Canadiennes et les Canadiens*, on peut lire ceci:

Chaque Canadien produit, en moyenne, un peu plus de cinq tonnes d'émissions de gaz à effet de serre par année lors d'activités telles que la conduite automobile, le chauffage et la climatisation de nos maisons, le lavage et le séchage des vêtements, et l'utilisation d'autres appareils électroménagers. En faisant des choix pour réduire nos émissions de GES, nous faisons notre part pour ralentir le changement climatique.

Dans son plan provisoire, le gouvernement du Canada demande à chaque Canadien d'adopter l'objectif de réduire ses émissions personnelles de GES de une tonne. Il déclare ceci:

Ensemble, nous pouvons réduire nos émissions de GES simplement grâce à des mesures modestes que nous pouvons prendre à la maison, au travail ou sur la route.

Peut-être devrions-nous parler un peu de la nécessité de faire des choix. Chaque jour, en allant de leur bureau à l'édifice du Centre, les députés passent à côté des limousines des ministres. Qu'il fasse 30° ou -30°, leur moteur tourne au ralenti. Au cours des mois d'hiver quand il fait froid, il faut que les voitures soient toujours bien chaudes et confortables pour accueillir les ministres.

**Une voix:** Même le ministre de l'Environnement.

**M. Andy Burton:** Bien sûr.

Au cours des étés chauds et humides que connaît Ottawa, c'est la même chose. Le moteur des limousines tourne et l'air climatisé fonctionne à plein régime.

Le gouvernement et, en particulier, le ministre des Ressources naturelles soutiennent que c'est uniquement une question de choix. Le ministre des Ressources naturelles demande aux Canadiens de faire des choix plus judicieux pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Je demande au ministre si c'est lui qui a décidé de laisser le moteur de sa limousine tourner au ralenti à l'extérieur pour qu'il puisse s'asseoir dans une voiture bien chaude à sa sortie de la Chambre?

Le plan du gouvernement dit entre autres:

*Initiatives ministérielles*

Si chaque automobiliste canadien évitait de laisser tourner son véhicule au ralenti seulement cinq minutes par jour, 365 jours par année, on éviterait de rejeter dans l'atmosphère 1,6 million de tonnes de dioxyde de carbone par année, de même que d'autres substances toxiques.

Les limousines des ministres tournent au ralenti pendant des heures, je dis bien des heures, non des minutes. Pourtant, le gouvernement demande aux Canadiens de réduire la marche au ralenti des véhicules. Chaque mardi, il y a une réunion du Cabinet qui dure trois heures. Cela signifie que le mardi, sauf exception, l'ensemble des véhicules des ministres tournent au ralenti pendant une période équivalent à plus de 90 heures. Or, il est intéressant de signaler que le plan dit également:

Chaque litre d'essence consommé par votre voiture produit presque 2,5 kilogrammes de dioxyde de carbone ainsi que d'autres polluants.

On peut s'imaginer combien de kilos de CO<sub>2</sub> sont dégagés par ces limousines qui tournent au ralenti à quelque mètres à peine de l'endroit où je me trouve maintenant.

Il y a mieux encore. Le ministère des Ressources naturelles a lancé une vaste campagne intitulée *Action contre la marche au ralenti*. L'objet de cette campagne est d'inciter les Canadiens à ne pas laisser leur véhicule tourner au ralenti. Je me demande si le ministre est au courant de cette initiative prise par son propre ministère. On en vient même à se demander comment les membres du Cabinet arrivent à dormir le soir compte tenu du niveau insensé d'hypocrisie qu'ils dégagent quotidiennement.

Comment le gouvernement fédéral peut-il s'attendre à ce que les Canadiens mettent l'épaule à la roue si les ministres ne sont pas disposés à donner l'exemple?

● (1315)

Le ministère dit qu'il n'est jamais bon de gaspiller du carburant et de produire des émissions de gaz à effet de serre en laissant tourner nos véhicules au ralenti. Comment le ministre des Ressources naturelles peut-il dire une chose et faire exactement le contraire? Les Canadiens auront beaucoup de mal à accepter cette façon de penser.

Ce qui est devenu courant au cours des dernières années de la part du gouvernement, c'est d'imposer des règles et des règlements aux Canadiens tout en suivant lui-même un ensemble tout à fait différent de règles. Les choix faits aujourd'hui par le Cabinet vont tout à fait à l'encontre des choix auxquels les Canadiens s'attendent.

Les Canadiens exigent du leadership par l'exemple. Le ministre des Ressources naturelles devrait peut-être suivre les paroles de Paul Graham, conseiller du projet municipal de Sudbury, qui, ironiquement, sont affichées sur le site Web du ministère:

Il faut commencer par «faire le ménage dans sa cour». Il est inutile de tenter de convaincre le public sans d'abord commencer par faire le ménage dans sa cour. La municipalité doit prêcher par l'exemple.

Le leadership commence dans sa cour. On peut espérer que le ministre des Ressources naturelles a compris le message.

Il est inutile que les ministres de l'Environnement et des Ressources naturelles parcourent le pays pour trouver des façons de réduire les gaz à effet de serre. Ils doivent d'abord regarder leur situation et celle de leurs collègues autour de la table du Cabinet. Le gouvernement dit aux Canadiens que s'ils se préoccupent vraiment de l'environnement, ils feront en sorte d'utiliser l'énergie de façon plus efficace.

Le ministre des Ressources naturelles participe à une autre campagne du ministère intitulée «Tourner au ralenti, c'est tourner en rond». Dans le document on dit: «Le ralenti inutile [...] est dispendieux et entraîne des dommages écologiques.» On ajoute:

«Si vous persistez à faire tourner au ralenti de façon inutile, [...] ne comptez pas sur l'appui du public.»

La position de l'Alliance canadienne est solide. Le Protocole de Kyoto ne changera rien. Les ministres de l'Environnement et des Ressources naturelles devraient être francs et le dire aux Canadiens. Ils leur disent plutôt d'économiser l'énergie et de réduire leur consommation. Pourquoi les Canadiens devraient-ils modifier leurs habitudes, alors que le Cabinet peut simplement faire fi de toute responsabilité? Ce n'est pas cela, la responsabilité ministérielle.

L'Alliance canadienne parle pour des millions de Canadiens qui se préoccupent du Protocole de Kyoto. Perrin Beatty, qui représente l'organisation Manufacturiers et Exportateurs du Canada est l'un de ceux-là. Les membres de son organisation assurent 75 p. 100 de la production industrielle du Canada et 90 p. 100 de ses exportations. Lorsque le gouvernement prétend que le Protocole de Kyoto ne nuira pas à la compétitivité du Canada, il est évident qu'il n'a pas consulté les principaux intéressés.

Je voudrais donner lecture de ce que les Manufacturiers et exportateurs du Canada ont dit en réaction au plan annoncé par le gouvernement:

Le gouvernement reconnaît dans le document quelques-unes des préoccupations soulevées par l'industrie et par les provinces, mais il donne peu de détails en sus du cadre de travail annoncé précédemment. Les Canadiens méritent qu'on leur communique un plan détaillé qui fasse état des coûts réels et des dispositions que l'industrie et les particuliers devront prendre pour atteindre les objectifs fixés. Nous n'avons toujours pas d'indication précise quant à la façon dont le gouvernement fédéral s'y prendra pour réduire ses émissions des derniers 60 mégatonnes. Le gouvernement ne dit pas non plus ce que coûteront les incitatifs et les programmes, ni d'où proviendront les fonds nécessaires pour les financer. On écrit, dans ce document, que le plan doit avoir été préparé au Canada, en collaboration avec les différents niveaux d'autorité et dans le respect de la relation de partenariat établie. Le gouvernement renoncera-t-il à la précipitation avec laquelle il veut ratifier ce protocole, pour donner aux Canadiens la possibilité de s'exprimer? Voilà quelle sera l'épreuve décisive, qui nous permettra de vérifier si le gouvernement est effectivement sincère. Car il est bien plus important d'élaborer un bon plan que de précipiter son adoption avant les Fêtes.

Quand un organisme représentant la majorité de manufacturiers canadiens fait une mise en garde et demande au gouvernement d'élaborer un plan correct, au lieu d'en précipiter l'examen, pourquoi le gouvernement ne tend-il pas l'oreille? Où est l'intérêt pour le gouvernement de faire fi de l'intérêt des créateurs d'emplois? De toute évidence, les manufacturiers du Canada réclament d'obtenir le complément d'information dont ils ont besoin. Ils veulent qu'on leur chiffre de manière précise les effets du Protocole de Kyoto.

À mon sens, le Protocole de Kyoto ne sert aux libéraux que de miroir aux alouettes. Il leur permet de dire une chose et d'en faire une autre. Il leur permet de tenir deux discours. Le gouvernement veut que le particulier fasse sa part pour que le pays puisse atteindre les objectifs liés au changement climatique. Le ministre n'a cessé de truffier ses propos d'expressions comme «nous comptons...», «nous espérons...» et «nous avons l'intention de...». Ces mots-là n'inspirent pas confiance. Ils donnent plutôt l'impression que le ministre improvise sa politique.

L'Alliance canadienne trouve que c'est inacceptable. Les Canadiens trouvent que c'est inacceptable. L'hypocrisie manifeste du ministre des Ressources naturelles à lui seul suffira pour convaincre les Canadiens que le Protocole de Kyoto est une arnaque. Quand on veut avoir du leadership, on doit donner l'exemple.

*Initiatives ministérielles*

• (1320)

**M. James Lunney (Nanaimo—Alberni, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, quels sont les coûts? Premièrement, nous ne savons pas ce que cela coûtera à l'ensemble du pays. Cependant, on pense que le gouvernement veut que nous ayons des maisons R-2000, que nous isolions davantage nos demeures. Il veut que nous conduisions de plus petites voitures. Ils veut que nous renoncions à la sècheuse et que nous retournions à la corde à linge.

L'accord entraînera presque certainement une augmentation des coûts de l'énergie et de l'essence. On estime que cela coûtera en moyenne 2 700 \$ par famille canadienne. Les gens de ma circonscription m'ont posé des questions sur ce que cela leur coûtera.

Un entrepreneur m'a demandé récemment ce qu'il lui en coûterait pour construire une maison et quel impact cela aurait sur son gain-pain. En fait, nous avons entendu que jusqu'à 450 000 emplois pourraient être menacés.

C'est un débat idéologique. Avec une si forte proportion de nos industries concentrées le long de la frontière et avec si peu à gagner pour l'environnement si les industries vont s'installer chez nos voisins du sud pour profiter de possibilités énergétiques économiques là-bas, aurons-nous vraiment réussi à attendre nos objectifs en matière de réduction de la pollution ou aurons-nous simplement déplacé la pollution un peu au sud du 49<sup>e</sup> parallèle où elle continuera d'être poussée au Canada par le vent et de causer des problèmes pour nous? N'est-il pas préférable d'avoir nos propres politiques en matière d'efficacité énergétique, de développer l'énergie éolienne, de se tourner vers des énergies de remplacement comme l'hydrogène et d'élargir notre capacité hydroélectrique?

Mon collègue pourrait-il faire quelques remarques à ce sujet?

**M. Andy Burton:** Monsieur le Président, il ne fait aucun doute que les coûts associés à l'application du Protocole de Kyoto préoccupent grandement les gens. De toute évidence, le gouvernement ne sait pas combien cela coûtera. C'est un peu comme le registre des armes à feu. Combien cela coûtera-t-il? Quel sera le coût total? Personne ne le sait.

C'est inadmissible. L'économie canadienne en sera grandement touchée. Le Canada se doit d'élaborer son propre plan d'action, de mettre au point de nouvelles technologies, de procéder à des recherches et de dépenser de l'argent chez lui. Il est illogique de verser des milliards de dollars à des pays en développement pour leur acheter des crédits pour l'énergie propre. Dépensons notre argent au Canada. Créons des emplois au Canada pour favoriser la recherche et le développement en ce qui a trait notamment à l'énergie éolienne et à l'utilisation plus écologique du gaz et du charbon. Il existe de nombreuses possibilités.

Le Canada regorge de ressources naturelles. Nous devons créer des emplois au Canada, pas en perdre. L'application du Protocole de Kyoto nous fera perdre des emplois. Cela va à l'encontre du but recherché. C'est inacceptable. Je ne pense pas que les Canadiens l'accepteront. Nous devons chercher à créer des emplois au Canada, tout en essayant, bien sûr, d'assainir notre environnement et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Il faut bien préciser que 95 p. 100 des émissions de gaz à effet de serre sont naturelles et que seulement 5 p. 100 sont attribuables à l'activité humaine. Le Canada n'est responsable que de 2 p. 100 des émissions résultant de l'activité humaine, ce qui représente quelque chose comme un dixième de 1 pour cent des émissions totales.

Je ne vais pas tenter de minimiser la nécessité de prendre des mesures pour améliorer la situation, mais il faut analyser les coûts et

les avantages. Je crains que le gouvernement ne sache pas très bien où il s'en va dans cette histoire. C'est une initiative bien malheureuse et un bien piètre cadeau de Noël à faire aux Canadiens.

• (1325)

**M. John Bryden (Ancaster—Dundas—Flamborough—Aldershot, Lib.):** Monsieur le Président, lorsque nous parlons de la possibilité de créer de nouveaux emplois et de nouvelles technologies en raison de la nécessité de relever ce défi environnemental, il va de soi que nous voulons avoir un objectif qui aura pour effet de stimuler ce genre d'activité. À mon avis, le fait de ne pas avoir d'objectif n'encouragerait pas autant la mise au point de ces nouvelles technologies; or, nous savons que le Canada peut être un chef de file mondial dans ce domaine.

**M. Andy Burton:** Monsieur le Président, tout cela est bien beau, mais il est tout à fait improductif de fixer des objectifs sans avoir la moindre idée de combien il nous en coûtera pour les atteindre. Nous devons savoir où nous allons dans ce dossier. Nous devons savoir combien il nous en coûtera en termes de dollars, d'emplois et d'occasions manquées.

Dire simplement que nous allons passer à l'action et laisser les emplois migrer de l'autre côté de la frontière, au sud du 48<sup>e</sup> parallèle, n'a absolument aucun sens. Ce n'est pas bon pour les Canadiens. Cela ne fonctionnera tout simplement pas. Il faut garder l'argent au Canada, mettre au point la technologie et s'occuper du problème au Canada avec une main-d'oeuvre canadienne.

**M. Gurmant Grewal (Surrey-Centre, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je prends la parole au nom des électeurs de Surrey-Centre et que je participe au débat sur la motion proposant de ratifier le Protocole de Kyoto.

Protéger l'environnement, qu'est-ce que ça veut dire? Ça veut dire de l'air pur à respirer, de l'eau potable à boire, des aliments sains à manger et un milieu sain où vivre. Ça veut dire un milieu libre de produits chimiques, de pesticides, de contamination et de pollution, pas de smog, pas de pluies acides. Ça veut dire protéger nos forêts, les espèces en voie de disparition et les ressources naturelles.

L'accord de Kyoto ne fera aucune de ces choses. Le dioxyde de carbone est une substance naturelle essentielle aux plantes et aux animaux. L'accord de Kyoto limite les émissions de dioxyde de carbone, et non la pollution atmosphérique qui cause le smog ou la pluie acide, entre autres. L'accord de Kyoto ne porte pas sur la contamination de l'environnement ni sur la réduction de la pollution atmosphérique.

Les gaz à effet de serre, qui comprennent, entre autres, le dioxyde de carbone, le méthane, l'oxyde nitreux et l'anhydride sulphureux représentent moins de 1 p. 100 de l'air. La vapeur d'eau, qui renferme 99 p. 100 des gaz à effet de serre présents dans l'atmosphère, est en grande partie responsable de l'effet de serre.

Jusqu'à présent, les données scientifiques sur les causes du réchauffement de la planète ne sont pas concluantes. Le réchauffement de la planète est un phénomène naturel qui se produit depuis des millions d'années. D'autres facteurs expliquent le réchauffement de la planète et il faut en tenir compte.

L'accord de Kyoto n'oblige pas le Canada à réduire effectivement ses émissions de dioxyde de carbone. Par conséquent, s'opposer à l'accord n'équivaut pas à s'opposer à tout effort en vue de ralentir le changement climatique. C'est s'opposer à une mauvaise décision politique qui prône une mauvaise approche pour s'attaquer à un problème grave, sans avoir au préalable procédé aux consultations voulues et sans avoir évalué les répercussions et l'impact sur les Canadiens et sur l'environnement.

*Initiatives ministérielles*

Financer la mise en oeuvre de l'accord de Kyoto détournerait des milliards de dollars, dont une partie en provenance des pays en voie de développement, qui ne pourraient être consacrés à d'autres préoccupations environnementales valables. L'accord de Kyoto ne s'appliquera pas aux pays qui produisent deux tiers des émissions de dioxyde de carbone dues à l'activité humaine.

Plus de 160 pays ont signé le Protocole, qui n'impose des limites d'émissions qu'à 38 pays. Des pays comme l'Inde, la Chine et l'Indonésie ont signé, mais elles n'ont pas à réduire leurs émissions avant 2012. Sur ces 38 pays, 13 ont été placés dans la catégorie des économies en transition et n'ont pas à respecter les objectifs dans des délais donnés.

Les 15 pays membres de la communauté européenne pourront probablement atteindre leurs objectifs en se livrant à des jeux d'écriture. Six de ces pays sont minuscules et ont des objectifs tout aussi minuscules. Cela ne laisse que quatre pays: les États-Unis, l'Australie, le Japon et le Canada.

Les États-Unis et l'Australie ont déjà décidé de ne pas ratifier le protocole. La Chine et l'Inde relâchent chacune dans l'atmosphère autant de dioxyde de carbone en un jour que le Canada en un an.

L'accord de Kyoto ne peut entrer en vigueur à moins que 55 pays produisant collectivement 55 p. 100 des émissions de dioxyde de carbone dans les pays développés ne le ratifient. La décision des États-Unis de ne plus adhérer au traité rend l'appui des autres signataires indispensable à la survie de l'accord.

Les pays ayant refusé de ratifier le Protocole de Kyoto ne sont pas tenus de réduire leurs émissions au cours de la première phase qui y est prévue.

La grande majorité, soit 95 p. 100, du dioxyde de carbone dans l'atmosphère, est d'origine naturelle. Des 5 p. 100 attribuables à l'homme, les deux tiers sont produits dans des pays qui ne ratifient pas l'accord de Kyoto ou qui n'ont pas à en atteindre les objectifs. Le traité de Kyoto ne prévoit aucune pénalité réelle dans le cas de ces pays. Si un pays ne respecte pas son objectif, ses dépassements viennent grossir son prochain objectif, comme les intérêts sur une carte de crédit.

Le Canada ne produit que 2 p. 100 des gaz à effet de serre de la planète. Ce sera le seul pays de l'hémisphère occidental tenu de faire des réductions importantes en vertu du protocole afin de se conformer aux niveaux d'émissions de 1990. L'argent des contribuables devrait servir à quelque chose d'utile et à une cause positive, et non à mener un projet inefficace ou condamné à l'échec.

● (1330)

Le Cabinet et le caucus libéraux sont tous deux divisés sur la question de savoir si le gouvernement devrait ratifier le Protocole de Kyoto. Les ministres des Ressources naturelles, de l'Industrie et des Finances émettent des opinions divergentes et contradictoires concernant Kyoto. Certains ont dit qu'ils sont peu enclins à ce que le gouvernement le ratifie à ce stade-ci. D'autres libéraux sont indécis et attendent de voir de quel côté le vent va souffler.

L'ancien ministre des Finances et chef libéral en puissance aurait pu faire preuve d'un certain leadership. Comment peut-il s'opposer au plan et ensuite promettre de voter en faveur de celui-ci? Je ne comprends pas cette attitude. Le bilan des libéraux en matière de protection de l'environnement et des espèces en danger ou de lutte contre les pesticides, les contaminants et les polluants est pitoyable. Les libéraux ont à maintes reprises manqué aux promesses faites dans leur livre rouge.

Les provinces n'ont absolument pas confiance au gouvernement libéral fédéral. On ne leur a pas fourni de plan, même si elles doivent trouver de l'argent pour atteindre les objectifs de l'accord. Des conférences censées réunir les premiers ministres ont été reportées à de nombreuses reprises. La Colombie-Britannique, par exemple, a beaucoup investi au cours des dernières décennies dans des sources d'hydroélectricité propres et renouvelables, répondant à 90 p. 100 des besoins de la province en cette matière. La Colombie-Britannique vient au 3<sup>e</sup> rang au Canada parmi les provinces produisant le moins d'émissions de gaz à effet de serre par habitant. Pourtant, en vertu du plan de mise en oeuvre du gouvernement, la Colombie-Britannique subirait les pires répercussions sur les plans de l'économie et de l'emploi.

Le gouvernement fédéral a dépensé des millions de dollars pour de prétendues consultations. Malgré cela, les Canadiens sont en général peu informés sur l'accord de Kyoto. Certains pensent que l'accord de Kyoto est un modèle de voiture japonaise comme l'Accord de Honda, tandis qu'il évoque pour d'autres des images d'énormes usines crachant de gros nuages de smog délétère. La plupart des gens croient que le protocole touchera uniquement les grandes entreprises. Ce n'est pas une blague, mais plutôt une affaire très sérieuse.

Faute d'une approche claire et d'un plan compréhensible, le gouvernement fédéral n'a pas réussi à bien informer et à sensibiliser les Canadiens au sujet de cette initiative la plus onéreuse jamais vue. Étant donné qu'aucune mesure législative n'est annoncée, comment pouvons-nous croire le gouvernement? Pour ce qui est de respecter l'engagement élaboré au Japon de réduire nos émissions de 240 mégatonnes, le gouvernement reconnaît qu'il subsiste un écart de 60 mégatonnes et il a été incapable de le combler. Le plan présente des lacunes. Les chiffres ne se recourent pas, et le gouvernement n'a pas de plan. Tout comme Humpty Dumpty, les libéraux pensent que l'accord de Kyoto peut prendre tous les sens qu'ils veulent. C'est le meilleur moyen pour aboutir aux abus, à l'escroquerie et à la corruption. L'accord de Kyoto est un exercice de relations publiques raté qui frise l'arnaque et l'escroquerie.

Kyoto n'a jamais été une question de science; c'est une question de politique. Le seul climat que cet accord changera sera le climat économique. L'entrée en vigueur du traité fera disparaître des emplois, réduira la productivité et la richesse, affectera injustement certaines régions du pays beaucoup plus que d'autres et ravagera certaines collectivités en cours de route. Les pertes d'emplois se chiffreront à un demi-million environ. Les réductions d'émissions intérieures à elles seules pourraient coûter 45 milliards de dollars.

Le Protocole de Kyoto est injuste pour l'industrie canadienne et il nous placerait en position d'infériorité concurrentielle à l'échelle internationale, surtout face aux États-Unis. Les entreprises pourraient bien décider de déménager outre-frontière pour éviter les coûts de Kyoto. Sans avantages pour la population ou pour la planète, nous pourrions tous sortir perdants de cette opération. C'est une proposition qui ne fera aucun gagnant. En Colombie-Britannique, les usines de pâtes pourraient expédier les copeaux de bois vers les États-Unis en vue de la transformation au lieu d'exploiter des usines dans la province. Il faudrait étudier l'exemple de la Hollande. Une économie solide servirait mieux la protection environnementale.

Nous devons continuer à faire les recherches nécessaires pour bien comprendre cette question fort complexe. Il est clair que les connaissances scientifiques actuelles en matière de changement climatique ne constituent pas une assise assez solide pour un traité international aussi coûteux et important.

*Initiatives ministérielles*

Nous devrions lutter contre la véritable pollution, et les gaz à effet de serre qui contribuent peut-être au changement climatique, en favorisant: la conservation de l'énergie et des ressources; l'utilisation de carburants de transition comme le propane, le gaz naturel, l'éthanol et les autres biocarburants; le recours aux autres sources d'énergie, notamment l'énergie éolienne et solaire; ainsi que la conversion générale à l'hydrogène comme combustible. Nous ne devrions pas laisser tourner les moteurs des automobiles de ministres et donner ainsi un mauvais exemple. Nous devrions aussi essayer de nous adapter aux changements climatiques, qu'ils soient dus à la nature ou à l'activité humaine.

• (1335)

L'Alliance canadienne s'oppose à la ratification du Protocole de Kyoto, mais appuie toutes les politiques qui assureraient un environnement moins pollué et la croissance économique. L'accord environnemental de Kyoto est un traité international profondément imparfait. Nous devrions trouver des motifs scientifiques et investir dans la technologie afin d'apporter une contribution substantielle qui pourra profiter aux générations futures.

**M. Andy Savoy (Tobique—Mactaquac, Lib.):** Monsieur le Président, je suis ravi de prendre la parole à la Chambre sur une question importante pour l'avenir des Canadiens. Je partagerai mon temps de parole avec le député d'Ancaster—Dundas—Flamborough—Aldershot.

Je voudrais décrire la question comme la voient les Canadiens d'un bout à l'autre du pays et comme je la vois. Environ 90 p. 100 des scientifiques conviennent que les gaz à effet de serre contribuent au réchauffement planétaire. Il y en a seulement 10 p. 100 qui ne sont pas de cet avis et qui avancent d'autres théories. Un groupe intergouvernemental de 1 800 scientifiques a recommandé une réduction de 60 p. 100 des émissions de CO<sub>2</sub>. Nous songeons uniquement à une réduction de 6 p. 100. C'est un grave problème.

Examinons les preuves. La forêt boréale de l'Ouest recule. Depuis cinq ans, la Nouvelle-Écosse est touchée par de violents orages. Le Manitoba a connu quatre ou cinq graves inondations dans les années 90. Mentionnons aussi la fonte sans précédent des calottes polaires.

C'est un problème que l'on peut tenter de balayer sous le tapis. Certains députés sont d'avis qu'il ne faut rien faire au sujet des émissions de gaz à effet de serre parce que ce n'est pas un problème selon eux. L'argument voulant que les émissions de gaz à effet de serre ne contribuent pas au réchauffement planétaire est absolument erroné. Entre nous, reconnaissons donc à la Chambre que c'est un problème.

Des députés voient dans ce phénomène un problème et se transforment en prophètes de malheur. Pour ma part, et beaucoup de députés ministériels partagent mon avis, j'estime que ce n'est pas un problème, mais plutôt une occasion à saisir pour les Canadiens et l'industrie canadienne. Il faut voir là une occasion, une possibilité de progresser, au lieu de crier à la catastrophe.

En 1973, le dirigeant de Ford déplorait qu'on force son entreprise et toute l'industrie à installer des convertisseurs catalytiques sur les voitures pour réduire la pollution de l'air. Cela allait entraîner des fermetures chez Ford et réduire la production nationale brute de 17 milliards de dollars, réduire au chômage 800 000 travailleurs de plus et réduire les rentrées fiscales de 5 milliards de dollars à tous les niveaux de gouvernement. Certaines administrations locales allaient devenir insolubles. Quelques années après, ce même dirigeant de l'industrie américaine disait que son entreprise avait toujours d'excellentes occasions d'affaires, brillamment déguisées en problèmes insolubles. Cet étonnant chef de file on ne peut plus accompli

était M. Lee Iacocca. Voilà un exemple qui montre que des prophètes de malheur se ravissent avec le temps et prennent conscience qu'il y a des solutions et des débouchés pour l'industrie, les simples citoyens et les gouvernements.

On a prêté que la mise en oeuvre du Protocole de Kyoto ferait disparaître 60 000 emplois.

**Une voix:** C'est plutôt 450 000.

**M. Andy Savoy:** Monsieur le Président, des gens prédisent des pertes de 60 000 emplois, d'autres de 450 000. Tout dépend des estimations que l'on regarde.

Permettez-moi de dire un mot de ce que l'inaction coûterait. Discutons de l'évaluation des coûts de l'inaction sur le plan de la santé et des coûts des diverses industries comme le secteur de l'assurance. Considérons également certaines occasions qui se présenteront, comme la naissance d'une nouvelle industrie au Canada, qui pourrait devenir un centre de technologies environnementales en ce qui concerne la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Rien de tout cela n'a été quantifié. En réalité, dans l'étude des coûts, il arrive souvent qu'on ne dise pas un mot des coûts de l'inaction.

• (1340)

La réduction des émissions de gaz à effet de serre aurait certainement des effets sur la santé. On ne parle pas de réduire uniquement les émissions de CO<sub>2</sub>. Quand on réduit les émissions, on les réduit toutes et les émissions de CO<sub>2</sub> sont certainement visées. Pensons aux oxydes d'azote, NO et NO<sub>2</sub>, ainsi qu'aux oxydes de soufre, SO et SO<sub>2</sub>. Ces émissions ont toutes des éléments chimiques qui causent une pollution atmosphérique. Il ne s'agit pas uniquement des émissions de CO<sub>2</sub>. Il existe également bon nombre d'autres composés chimiques nocifs.

Nous sommes tous d'accord pour dire qu'il y a un problème. La plupart des députés conviennent que nous devons nous pencher sur la question des émissions de gaz à effet de serre et sur le réchauffement de la planète. Lorsque les députés parlent à leurs électeurs, ils reconnaissent qu'on doit se préoccuper de la question du réchauffement de la planète. Que doit-on faire maintenant que nous savons qu'il existe un problème?

Le Groupe d'experts intergouvernemental réunit 1 800 scientifiques. Ces derniers ont parlé d'une réduction de 60 p. 100 des émissions de gaz à effet de serre. Nous parlons ici de 6 p. 100, ce qui est très modeste. On peut se demander ce qu'il faut faire maintenant. Comment allons-nous mettre tout cela en oeuvre? Comment allons-nous travailler avec l'industrie, le gouvernement et les divers intervenants pour dresser un plan de mise en oeuvre qui serait le plus convivial et le plus susceptible à faire consensus?

J'ai organisé une table ronde concernant l'accord de Kyoto dans ma circonscription. Nous avons reçu des recommandations très encourageantes de la part de l'industrie, du gouvernement et des citoyens. Ces derniers nous ont transmis bon nombre d'idées et de recommandations à ce sujet. Un homme nous a dit par exemple qu'il avait installé des panneaux solaires à son chalet d'été pour chauffer l'eau, assurer l'éclairage et le chauffage. Il prévoit que ces mesures seront rentables d'ici six ans. Il est encourageant de voir que les gens s'intéressent à de telles possibilités, qu'ils trouvent leurs propres solutions et qu'ils font appel à d'autres sources d'énergies comme l'énergie solaire.

Nous devons aussi examiner d'autres sources d'énergie renouvelables. La technologie géothermique en est un exemple. Il y a l'éthanol et les biocarburants. Ce que je constate avec beaucoup de plaisir puisque je viens d'une circonscription agricole, c'est que les biocarburants offrent une possibilité. L'agriculture est très difficile. Les agriculteurs traversent une période difficile. Nous savons que les conditions sur le marché international sont loin d'être faciles. Les profits des exploitations agricoles diminuent. En fait, nous constatons des problèmes chez les petites exploitations également. Leur nombre diminue.

En ce qui concerne l'exploitation agricole, les biocarburants offriront aux agriculteurs une autre source de revenu car ils ont les intrants ou les ressources naturelles qu'on peut utiliser dans le processus de fabrication de biocarburants. C'est une chose que nous pouvons explorer, selon moi, et c'est une bonne nouvelle pour le secteur agricole.

Il y a également l'énergie éolienne. Je sais que la Californie a réalisé de grands progrès en ce qui concerne l'énergie éolienne. À l'Île-du-Prince-Édouard, je pense qu'il y a maintenant 11 éoliennes qui fonctionnent très bien. Elles alimentent le réseau provincial d'électricité et elles jouent un très bon rôle.

À cette table ronde, on a également mentionné que les radiateurs à eau chaude sont parmi les appareils les moins efficaces dans nos maisons. Pourquoi? On n'avait pas vraiment posé la question auparavant. Des questions comme celle-là ont été mise de l'avant par des citoyens qui sont très préoccupés par tout cela et j'ai pensé que c'était tout à fait louable.

On a également parlé de la protection de l'habitat des espèces en péril, chose que j'ai eu du mal à associer au Protocole de Kyoto. Cependant, certains ont déclaré que nous pouvions songer au reboisement de nos forêts pour aider à reconstruire les habitats.

Je voudrais exprimer mon appui envers le Protocole de Kyoto. Nous devrions élaborer un plan de mise en oeuvre en essayant de trouver des solutions régionales dans le cadre d'un processus de consultation. Nous devrions rassembler autour d'une table tous les secteurs, l'industrie, les municipalités, les gouvernements provinciaux, le secteur énergétique, le secteur des ressources, les coalitions de citoyens et les organisations non gouvernementales, afin d'élaborer une approche régionale qui répondra aux besoins régionaux. De plus, nous devrions défier tout ce groupe de parvenir à des solutions de concert avec le gouvernement fédéral.

• (1345)

Ce processus ne peut être mené du haut vers le bas. À mon avis, le plan de mise en oeuvre doit être élaboré d'abord au niveau communautaire, où nous rallierons à un consensus toutes les parties rassemblées, puis nous viendrons à Ottawa pour mettre la dernière main à ce plan.

**M. James Lunney (Nanaimo—Alberni, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, je remercie le député de son intervention. Il est vrai que nous avons tendance à nous emporter un peu dans certains de nos débats à la Chambre et il y a lieu de réfléchir à la manière dont nous devrions aborder des enjeux très importants.

Le député a dit que des emplois seraient créés pour compenser les pertes dans l'industrie. Des emplois seraient créés grâce à l'innovation et à la promotion d'autres sources d'énergie. Le député laisse-t-il entendre que le seul moyen de créer ces emplois dans des secteurs d'énergies de remplacement est de ratifier l'accord de Kyoto, qui se trouve à l'extérieur du Canada?

### *Initiatives ministérielles*

Il a mentionné d'autres sources d'énergie, et de bonnes idées ont été présentées, entre autres concernant l'énergie éolienne, l'hydroélectricité, l'hydrogène, l'énergie solaire, l'énergie géothermique, l'éthanol et les biocarburants. Il a mentionné qu'un habitant de sa circonscription utilisait des panneaux solaires pour accroître considérablement l'efficacité énergétique de sa maison. Mais je me permets de dire que cela s'est fait sans l'accord de Kyoto. Cela se fait déjà.

Nous avons parlé de ce qui s'est passé en Californie, où de grands progrès ont été réalisés dans le secteur des énergies de remplacement, mais cela s'est fait sans l'accord de Kyoto.

De fortes pénalités sont prévues dans l'accord de Kyoto si le Canada n'atteint pas ces objectifs irréalisables ou irréalistes. Ces objectifs sont très difficiles à atteindre. Nous ignorons comment nous allons pouvoir procéder sans plan. Si nous n'atteignons pas ces objectifs, notre économie sera gravement pénalisée et il faudra échanger des crédits de pollution à l'étranger et transférer des montants considérables du Canada vers d'autres pays. Par conséquent, ne serait-il pas préférable d'investir cet argent chez nous, en faisant progresser nos intérêts et l'exploration des autres sources d'énergie que nous voulons?

• (1350)

**M. Andy Savoy:** Monsieur le Président, je remercie le député de sa question. Permettez-moi de parler d'abord de l'appui des États-Unis au Protocole de Kyoto. En fait, les secrétaires à la Justice de 11 grands États, notamment la Californie, New York et le Massachusetts, ont écrit au président Bush afin de déplorer sa politique impuissante à l'égard des réductions des émissions de gaz à effet de serre. Ils ont dit ceci:

Pour combler ce vide réglementaire, les États et les autres parties concernées sont obligés de se reposer sur les mécanismes législatifs existants [...] [Le recours à ces mécanismes] entraînera nécessairement une incertitude quant à la réglementation et une hausse des coûts engagés en réaction aux changements climatiques, rendant ainsi illusoire les buts supposés de la politique de l'Administration.

Les mesures prises en réaction aux changements climatiques reçoivent un vaste appui, mais je crois que nous devrions nous attacher au processus. Selon moi, les cibles, à savoir la réduction de 6 p. 100 des émissions polluantes au-dessous des niveaux de 1990, sont très modestes, et je comprends que le processus consultatif ait suscité des questions.

J'aimerais que nous nous attachions maintenant à établir une cible réaliste en consultation avec l'industrie, les gouvernements provinciaux et municipaux, les ONG et des coalitions de citoyens, de manière à ce que nous collaborions tous à la recherche d'une solution réaliste.

À l'échelle régionale, un tel processus permettrait d'assurer que l'on tient compte des préoccupations et des intérêts régionaux. Dans le cas de l'Alberta, par exemple, il importe de tenir compte de l'important secteur pétrolier et gazier quand il est question de création d'emplois et de perspectives pour la croissance des entreprises dans ce secteur.

L'enjeu n'est pas tant la ratification de l'accord que sa mise en oeuvre consensuelle.

*Initiatives ministérielles*

**M. James Lunney:** Monsieur le Président, le député a mentionné les États-Unis dans sa réponse. À Sumas, dans l'État de Washington, on est en train de construire une usine juste au sud du 49<sup>e</sup> parallèle. Nous avons déjà une usine qui a décidé de quitter la Colombie-Britannique pour aller s'installer à cet endroit situé juste au sud du 49<sup>e</sup> parallèle. Une petite localité de 780 habitants obtiendra 56 emplois grâce à une usine qui était auparavant au Canada. Cette localité aura les centaines d'emplois qui seront créés dans le secteur de la construction. Il y aura une centrale électrique de 600 mégawatts, juste au sud du 49<sup>e</sup> parallèle, pour desservir cette petite localité. Il semblerait que cette électricité est destinée à Seattle et à la Californie, mais ce n'est pas légal de construire l'usine près de Seattle ou en Californie à cause des inquiétudes concernant la pollution là-bas. Pourtant, on construit cette usine juste au sud du 49<sup>e</sup> parallèle.

Le député ne croit-il pas que, compte tenu de notre dépendance à l'égard des États-Unis pour ce qui est de nos exportations et de nos produits énergétiques, une bonne partie de nos industries iront simplement s'installer au sud du 49<sup>e</sup> parallèle? Le Canada recevra autant d'émissions ou même plus, et tout cela se fera au détriment de l'économie canadienne et de nos emplois.

**M. Andy Savoy:** Monsieur le Président, encore une fois, je remercie le député de sa question.

Si ce qu'il a dit était vrai, soit qu'une réglementation environnementale moins sévère était la raison qui poussait les entreprises à déménager, la Californie serait en faillite. Cet État est une des régions les plus progressistes au plan environnemental dans le monde, ou du moins certainement en Amérique du Nord. Nous avons vu cet État mettre de l'avant un certain nombre d'initiatives environnementales. D'ailleurs c'est un des États qui avaient dit au président que les pays développés devraient jouer le rôle de chef de file dans la lutte contre les changements climatiques. Les pays développés devraient aussi s'engager à stabiliser volontairement leurs émissions...

**Une voix:** Sa population est aussi importante que celle du Canada.

**M. Andy Savoy:** Je comprends mais je conclurai en disant que, si nous essayons de dire que les sociétés quitteront un endroit pour aller s'installer ailleurs à cause d'une différence dans le niveau de réglementation environnementale, alors la Californie devrait être un exemple parce que sa réglementation est plus sévère depuis 20 ans. Pourtant, elle connaît une croissance fantastique.

**M. John Bryden (Ancaster—Dundas—Flamborough—Aldershot, Lib.):** Monsieur le Président, on définit le leadership comme la capacité de s'engager le premier sur une voie incertaine. N'importe qui peut prendre des initiatives lorsque l'avenir est bien balisé, mais peu de gens sont prêts à courir des risques et à démontrer un véritable sens du leadership lorsque l'avenir est incertain. Monsieur le Président, je dirais que le Canada a fait preuve de leadership dans le dossier de Kyoto.

Qu'il s'agisse d'un pays, d'un premier ministre, d'un dirigeant d'entreprise ou d'une personne ordinaire, on reconnaît les vrais leaders lorsque vient le temps d'agir, que l'avenir est incertain et qu'on a besoin de quelqu'un pour prendre les commandes.

J'ai suivi le débat sur Kyoto. J'ai d'ailleurs sur mon bureau un dossier très volumineux contenant tous les discours sur le sujet parus dans le *hansard*. Il ne fait pas de doute qu'il existe beaucoup d'incertitude entourant les mesures que l'on prévoit prendre par suite de la ratification de l'accord de Kyoto.

Je suis convaincu que des intérêts politiques énormes ont mené à cet accord, que certains États espèrent que d'autres États, comme le Canada et les États-Unis, s'engagent à respecter les conditions

prévues dans l'accord, ce qui les rendrait moins concurrentiels. Ainsi, les pays du tiers monde, et même ceux du demi-monde, si je puis m'exprimer ainsi, en parlant de pays d'Europe, pourraient mieux soutenir la concurrence des producteurs nord-américains, en particulier.

D'autre part, il ne fait aucun doute que les preuves scientifiques sont contestées. Enfin, il est vrai qu'après plusieurs années de débat, les scientifiques sont parvenus à un consensus sur la réalité du changement climatique. Ils ne s'entendent toutefois pas pour dire que ce phénomène est attribuable aux émissions de gaz à effet de serre d'origine humaine. Cela reste à prouver. Ce qui est connu et établi, c'est que la pollution résultant de l'activité humaine représente une menace pour le monde, et que la population mondiale continue de croître. Nous constatons, comme cela s'est produit dans les pays de l'ancien bloc de l'Est, que le désir de produire et de fabriquer à n'importe quel prix engendre des coûts énormes pour l'environnement et une perte inacceptable de l'intégrité environnementale.

Il suffit de se rendre dans l'ancienne Allemagne de l'Est ou à Taïwan, par exemple, ou dans de nombreuses villes en Extrême-Orient ou en Europe orientale pour constater les effets d'une pollution débridée: l'eau des rivières et l'air y sont empoisonnés. Les visiteurs qui nous viennent de Taïwan vous diront qu'ils ont constaté qu'après 24 ou 48 heures à Ottawa, ils ne sont pas obligés de changer de chemise parce qu'il n'y a pas de cerne noir autour du col. À Singapour, à Mexico et en de nombreux autres endroits dans le monde, la pollution de l'air atteint des niveaux extrêmes.

L'accord de Kyoto ne porte pas vraiment sur le dioxyde de carbone, car on sait que les plantes utilisent le dioxyde de carbone, un gaz non toxique qu'on retrouve à l'état naturel dans l'environnement. Si on accorde tant d'importance au dioxyde de carbone, c'est parce qu'il sert d'indicateur de la présence d'autres polluants attribuables à l'activité humaine.

S'il est si important, malgré l'incertitude qui persiste, que le Canada ratifie Kyoto, c'est que les pays développés doivent donner l'exemple. Les pays du tiers monde nous envient beaucoup et croient que nous pouvons faire tout ce que nous voulons. Ils veulent nous rattraper et nous concurrencer de toutes les façons possibles, même s'ils doivent pour cela contribuer à aggraver la pollution mondiale. C'est pourquoi les pays développés doivent faire preuve de leadership et prendre des mesures pour réduire la pollution atmosphérique.

● (1355)

Bien entendu, quoi que nous fassions au Canada, nous ne contribuerons pas à atténuer sensiblement le phénomène de réchauffement climatique. Si nous voulons voir la source des problèmes de pollution atmosphérique, il suffit d'aller sur Internet et de regarder les images des satellites qui survolent le Moyen-Orient ou l'Afrique et de voir les flammes de gaz naturel qui brûlent dans l'atmosphère en Arabie saoudite ou au Nigeria, ou les panaches de fumée des feux de forêt ainsi que la coupe à blanc en Afrique occidentale, en Amazonie et en Malaisie. Il s'agit d'un grave problème de pollution. La seule façon pour l'Occident, les pays industrialisés, d'avoir une quelconque autorité morale pour persuader ces autres pays de ne pas polluer, c'est de donner l'exemple en réduisant leurs propres émissions.

*Initiatives ministérielles*

Il est important de donner l'exemple. Un des aspects qui m'a le plus déçu dans tout le processus ayant mené au Protocole de Kyoto, c'est le fait que les États-Unis n'ont pas donné l'exemple. Je pense qu'il existe aux États-Unis une énorme volonté de donner l'exemple de cette manière particulière, parce que les Américains et les Canadiens, les Nord-Américains, sont renommés dans le monde entier pour leur capacité d'innover. S'il y a deux pays dans le monde qui peuvent relever ce défi et se servir de la haute technologie et de leur créativité pour mettre au point de nouvelles stratégies destinées à réduire la pollution, qu'elle provienne du dioxyde de carbone, du méthane, de l'oxyde nitreux ou de toute autre substance, ce sont bien les États-Unis et le Canada.

Il est triste que les dirigeants américains aient décidé de ne pas souscrire à cet accord que le monde entier les exhorte à ratifier. Il revient donc au Canada de faire preuve de leadership. Nous sommes le seul pays du G-7 prêt à accepter ce genre de leadership.

Je pense vraiment qu'en prenant cet engagement, même si nous aventurons dans un monde d'incertitude, nous prouverons que nous pouvons relever les défis. Je pense qu'après nous avoir vus cheminer quelques années sur cette route semée d'incertitudes, les Américains nous emboîteront le pas.

● (1400)

**M. Ken Epp (Elk Island, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, j'ai écouté ce que le député avait à dire. Je lui répète simplement ce que j'ai dit à d'autres quand j'ai voulu commenter les propos tenus dans le cadre de ce débat, à savoir qu'on se base, pour tous les aspects de ce protocole, sur d'énormes hypothèses.

Premièrement, sur le plan environnemental, il faut reconnaître que le dioxyde de carbone, le principal élément dans le Protocole de Kyoto, est le quatrième élément de l'atmosphère. En fait, l'atmosphère est composée à 99 p. 100, plus exactement à 99,03 p. 100, d'azote et d'oxygène. Tout le reste compte pour moins de 1 p. 100. Vient ensuite l'argon, suivi du dioxyde de carbone à 0,033 p. 100 par volume. Par conséquent, lorsqu'on dit que les émissions de dioxyde de carbone nuisent considérablement à l'atmosphère, au climat, à la température partout sur la planète, je pense que l'on accorde trop de foi à des hypothèses.

En outre, le Canada est responsable d'environ 2 p. 100 des émissions de dioxyde de carbone dues à l'activité humaine, et la production mondiale d'émissions de dioxyde de carbone due à l'activité humaine constitue une portion infinitésimale de la production totale, si l'on prend en compte les émissions produites par les volcans et les incendies de forêt. Tout marécage qui se décompose tranquillement produit du dioxyde de carbone. Il n'est pas raisonnable de présumer qu'une petite proportion du dioxyde de carbone émis du fait de l'activité humaine mondiale peut avoir des effets considérables sur l'ensemble de la planète. C'est comme si l'on disait que le niveau des océans est trop élevé et que nous aurions intérêt à le diminuer en y puisant quelques tasses d'eau. En chiffres, on réduirait effectivement le volume des océans, mais ce serait d'une quantité infinitésimale. Voilà pour la première hypothèse.

On suppose ensuite que, en réduisant effectivement la production de dioxyde de carbone, même du pourcentage préconisé dans ce plan, on obtiendra un quelconque résultat. Je pense que c'est se bercer d'illusions.

Je suis un mathématicien qui s'est spécialisé en physique. J'ai fait un peu de chimie, mais probablement juste ce qu'il faut pour être dangereux. Je pense que nous devons agir avec prudence.

La question est de savoir si nous sommes prêts à courir d'énormes risques économiques pour une initiative qui est susceptible de ne pas faire la moindre différence.

● (1405)

**M. John Bryden:** Le député d'Elk Island n'a manifestement aucune notion de chimie à part celles qu'il a acquises à l'école secondaire. Aucun de ces arguments ne changent quoi que ce soit à ce que j'ai dit.

Il faut tout simplement que nous donnions l'exemple en faisant l'impossible pour créer des technologies environnementales qui combattent toute forme de pollution de l'air. Si le député avait suivi mon allocution, il m'aurait entendu dire que le principal problème n'est pas le dioxyde de carbone, mais le manque de leadership. Nous devons montrer aux pays en développement que les pays industrialisés sont prêts à donner l'exemple en réduisant la pollution de l'air sous toutes ses formes. Ce qui est en jeu ici, c'est l'avenir du monde, l'avenir de la planète, et non une leçon de chimie que le député d'en face n'a manifestement pas très bien assimilée.

**M. Gerry Ritz (Battlefords—Lloydminster, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je dirai quelques mots aujourd'hui sur le Protocole de Kyoto, dont on imposera ici la ratification. Comme on a invoqué la clôture, nous savons que lundi sera notre dernière journée là-dessus. Je partagerai le temps mis à ma disposition avec le député de Lakeland.

Beaucoup de gens croient à tort que le Protocole de Kyoto réduira d'une façon ou d'une autre le nombre des jours de smog et guérira comme par enchantement l'asthme de leurs enfants, et ainsi de suite. C'est loin d'être le cas. Le Protocole de Kyoto a bien peu à voir avec ce que nous appelons la pollution. L'objectif est de produire 240 mégatonnes, soit 240 millions de tonnes, de CO<sub>2</sub> de moins qu'aujourd'hui. Les hypothèses vont bon train sur ce que cela donnera et coûtera à notre pays.

Tout cela a commencé au Sommet de Rio, en 1992, et s'est poursuivi à la conférence qui a eu lieu, en 1997, à Kyoto, au Japon, d'où son nom. Avant de participer à cette dernière conférence, au Japon, le gouvernement fédéral, dans sa sagesse, n'a pas consulté les gouvernements provinciaux ni les Canadiens. Il allait signer un accord international sans savoir dans quoi il s'embarquait. Nous ne savions pas à quoi nous nous engageons pour les 20, 30 ou 40 prochaines années. Personne ne le savait vraiment.

Les ministres provinciaux se sont rencontrés à Regina, en Saskatchewan, ma province. Ensemble, ils ont déterminé ce qu'ils pensaient possible et ils ont présenté leur proposition au gouvernement fédéral. Le hic, c'est que, lorsque le groupe fédéral a changé d'avion à Vancouver il a dû laisser cette proposition à l'aéroport car il n'a pas honoré l'entente à laquelle étaient parvenus les premiers ministres à Regina. Il s'est rendu au Japon et s'est lancé dans une surenchère avec les Américains. Son attitude était que quoique puissent faire les Américains, nous pourrions faire mieux.

Le gouvernement nous a placés dans une situation qui nous oblige à réduire nos émissions de 6 p. 100 par rapport aux niveaux de 1990, c'est-à-dire que maintenant nous allons devoir les réduire de 30 p. 100.

Dans ce grand débat sur la validité de ces cibles, le problème est de savoir si le CO<sub>2</sub> est réellement le coupable? Est-ce ça devrait être notre cible? L'effet de serre est-il réel? Il y a des scientifiques dans les deux camps et, les deux camps ont des arguments valables, de sorte qu'il n'existe pas de consensus raisonnable sur la question.

### *Initiatives ministérielles*

L'un des principaux acteurs du mouvement écologique, un Danois nommé Bjorn Lomberg, a changé de camp. Il dit que les preuves ne sont pas concluantes. En sa qualité d'économiste, il ne peut justifier qu'un pays comme le Canada se mette un tel boulet au pieds, boulet qu'il devra traîner, contrairement au reste des pays industrialisés, nos partenaires commerciaux.

Les Américains, les Australiens et plus de 100 pays ont participé au Sommet de Kyoto. Pour avoir les 55 pays requis pour que cette chose puisse prendre son envol, il ne reste plus que le Canada et la Russie. Les Russes attendent que le Canada ratifie pour le faire eux-mêmes. Ils savent que, pour être en mesure de respecter nos engagements, nous devons leur envoyer des monceaux d'argent. Je trouve insensé que nous puissions littéralement nous défilier. C'est une échappatoire trop facile. Nous enverrons de l'argent à la Russie parce qu'elle a réduit ses émissions en fermant tout un tas d'usines du fait de la débâcle de son économie, ce qui lui a permis d'atteindre ses objectifs. Elle a négocié sachant que ce serait le cas. Et voilà maintenant que les Britanniques disent qu'ils ont converti toutes leurs usines du charbon au gaz et qu'ils ont atteint leurs objectifs.

À Kyoto, les Australiens ont négocié une augmentation, et non une diminution, de 8 p. 100. Depuis, ils ont fait marche arrière, parce que leurs scientifiques leur ont dit que tout cela était une supercherie. Ils soutiennent que la variation de 1,4 degré a réglé le problème de la couche d'ozone. En fait, l'augmentation de la température a transformé le grand trou en une multitude de petits trous qui ne posent plus problème. D'après eux, ce n'est pas la bonne façon de procéder.

Le Canada produit 2 p. 100 des émissions mondiales. Cela se situe bien à l'intérieur des marges d'erreur habituelles. C'est donc dire que nous ne contribuons pas au problème. Nous n'avons aucune raison scientifique d'appliquer le Protocole de Kyoto. Tout cela découle des engagements pris par le premier ministre à Kyoto puis en Afrique du Sud il y a quelques mois, où il a promis de faire ratifier ce traité d'ici la fin de l'année.

Nous nous sommes traînés les pieds pendant cinq ans. S'il y a un véritable problème à régler, un vrai coupable contre qui sévir, pourquoi avoir attendu cinq ans? Au cours de cette période de cinq ans, le gouvernement n'a consulté personne.

Aujourd'hui, le ministre nous a dit: «Nous avons diffusé ce petit feuillet. Lisez-le. Vous allez comprendre. Tous les chiffres y sont donnés.» Les seuls chiffres que j'y trouve sont les numéros de page. Il n'y a rien dans ce document qui nous précise le coût de l'exercice. Ce document n'est qu'une liste de vœux pieux. Le gouvernement parle du revenu disponible par ménage qu'il chiffre à 68 000 \$.

● (1410)

Je représente beaucoup d'agriculteurs qui ne touchent pas 10 p. 100 de ce montant, de sorte que cette mesure va les frapper de plein fouet.

Aucune étude n'a été effectuée, et l'on n'a pas cherché à établir les répercussions industrielles. La Chambre de commerce fédérale s'est prononcée contre ce protocole. Elle en voit les aspects négatifs, et personne n'a été en mesure d'atténuer la crainte que cet accord porte préjudice à la collectivité des affaires. Nous savons que ce sera le cas, particulièrement dans l'ouest du Canada, région d'où je viens. Nous forons le sol et extrayons le gaz naturel vendu aux États-Unis pour améliorer la situation écologique chez nous comme chez eux, mais cela n'est pas reconnu dans l'accord de Kyoto parce que les États-Unis n'en sont pas signataires.

Nous extrayons aussi en Saskatchewan de l'uranium de la plus haute qualité qui est converti en barres de combustible pour que la

France puisse respecter les objectifs que lui fixe l'accord de Kyoto en matière d'énergie nucléaire. On nous impute le coût de l'exploitation minière et des dégâts causés à l'environnement, mais on ne reconnaît pas le fait que nous aidons la France à atteindre ses objectifs. C'est là la négociation qui aurait dû avoir lieu. Où sont les crédits tenant compte de ce que nous faisons pour aider la collectivité mondiale à s'en tirer mieux?

L'intervenant qui m'a précédé a dit que les pays du tiers monde sont à la recherche de leadership. C'est certes vrai, mais ils sont plus préoccupés d'avoir le ventre plein le soir qu'ils ne le sont de voir la flamme qui brille au bout du puits de gaz naturel. Mettons de l'ordre dans les priorités. Il faut certes se préoccuper de l'environnement, mais leur priorité est de manger et de survivre jusqu'au lendemain tout autant que de se préoccuper de la pollution de l'environnement. C'est malheureux.

Il y a certes là un rôle que peut jouer le Canada sur le plan du leadership, mais pas à n'importe quel coût. C'est ce à quoi nous assistons ici.

Le gouvernement parle des 2 000 scientifiques des Nations Unies ayant dit que c'est un protocole remarquable. Ils ont accompli du bon travail. Ils ont déterminé un écart de température de 1,4 degré centigrade. C'est ce qui s'est produit au cours du dernier million d'années. Ce peut être plus, ce peut être moins.

Présenter ces données sous le bon angle politique n'a pas suffi. Par conséquent, les bureaucrates et les politiciens ont dit que c'était plus élevé, craignant que les gens n'en prennent pas note. Quel chiffre a-t-on cité? On dit que l'élévation de la température pourrait atteindre 5,8 degrés centigrade. Elle le pourrait. Il n'y a absolument aucune donnée scientifique à l'appui de cette affirmation.

Depuis, nous avons vu 19 000 membres de la communauté scientifique mondiale signer ce qu'on appelle la pétition d'Oregon, laquelle a amené les États-Unis à changer d'avis et à refuser de signer. La pétition dit que l'accord ne s'appuie sur aucune donnée scientifique solide, que rien ne prouve que cela se produit vraiment et qu'on n'a pas observé le phénomène sur une longue période.

Il y a vraiment trop de choses qui nous incitent, nous de l'opposition, à dire qu'il vaudrait mieux examiner cela de près. Si nous approuvons ce protocole, cela nuira aux pays du tiers monde. Si l'économie canadienne subit le coup que nous pensons qu'elle subira ou même la moitié des coups dont parlent les groupes industriels, la Chambre de commerce, la FCEI et l'Association des manufacturiers, nous n'aurons plus les moyens de payer le plan de sauvetage de l'Afrique d'un demi-milliard de dollars que veut le premier ministre. Notre pays ne sera plus économiquement viable. Nous allons gratter les fonds de tiroir pour nourrir nos propres concitoyens, alors comment pourrions-nous porter secours aux pays du tiers monde? Cela pourrait être un désavantage, si nous pensons à cela de cette façon.

Le gouvernement parle de construire toutes nos maisons selon la norme R-2000. Dans mon ancienne occupation d'agriculteur, j'ai fait beaucoup de construction pour m'offrir le luxe de faire de l'agriculture. Nous avons bâti selon les normes R-2000 dans les années 1980. Nous avons dépassé de loin ce stade. La norme R-2000 exige de l'isolant R-12 et des fenêtres à double vitrage. Nous avons dépassé cela depuis deux décennies. Voilà pourtant ce qui figure dans ce livre. Cela montre à quel point il est désuet.

*Initiatives ministérielles*

Le gouvernement parle d'un pipeline de CO<sub>2</sub>. De quel endroit à quel endroit? Qu'est-ce que nous allons en faire? L'Alberta capte déjà le CO<sub>2</sub> à la tête de puits pour le renvoyer dans les couches de houille afin d'en extraire le méthane pour obtenir un bon combustible propre. L'Alberta le fait déjà.

Je viens de visiter le sud de l'Ontario. Les serres y ont un cylindre de CO<sub>2</sub> quand elles entreprennent la culture de leurs semis et elles l'ouvrent parce que cela constitue un engrais pour les plantes.

L'Amérique du Nord est déjà le plus grand filtre de CO<sub>2</sub> au monde. Si nous examinons les courants du vent se déplaçant de l'Ouest vers l'Est et mesurons le volume de CO<sub>2</sub> sur la côte ouest puis ensuite sur la côte est, nous constatons que nous avons fait office de filtre important à cause de nos productions agricoles et de nos reboisements. Nous faisons déjà notre part.

Ainsi, aucune étude d'impact n'a été faite. Cela me dépasse que nous allions de l'avant avec ce projet. Il y a quelques jours à peine, nous avons vu, relativement au programme d'enregistrement des armes à feu, ce qui se passe lorsqu'il n'y a pas de consultations avec les provinces et les groupes touchés. Nous jetons de l'argent par la fenêtre pour essayer d'enterrer un problème. Kyoto est un autre exemple où les choses vont être faites de la même façon. Il n'y a pas de plan, mais nous allons dépenser non pas juste un milliard cette fois-ci, mais bien des dizaines de milliards de dollars.

Je vais terminer en disant qu'il n'y a aucune façon de se défilier dans ce dossier. Il ne fait aucun doute que le Canada doit jouer un rôle de chef de file. Toutefois, si nous sommes la seule nation industrialisée de l'hémisphère occidental à signer cet accord, nous courons vers l'échec.

L'ancien ministre des Ressources naturelles, le député de Wascana, a dit que si nos partenaires commerciaux américains ne signent pas cet accord, nous ne devrions pas le signer non plus, parce que nous respirons le même air qu'eux. Qu'est-il arrivé à cette logique? C'était la première chose que j'avais entendue de l'autre côté qui avait du bon sens et voilà que cette mise en garde a maintenant été oubliée.

• (1415)

Cet argument va continuer d'être invoqué. Le premier ministre veut peut-être laisser sa marque, mais je dis aux députés aujourd'hui que cela frôle la folie.

**M. John Bryden (Ancaster—Dundas—Flamborough—Aldershot, Lib.):** Monsieur le Président, il ne s'agit pas de l'héritage que nous laissera le premier ministre. Il s'agit de l'héritage que nous laisserons aux futures générations d'habitants de cette planète. Notre collègue d'en face a parlé des panaches de fumée et a laissé entendre que les gens du tiers monde peuvent tolérer ces panaches; il parlait des cheminées d'où s'échappent les résidus de gaz naturel brûlé, mais, dans ces pays, les panaches de fumée signifient que les gens peuvent mettre du pain sur leur table.

Je précise que ces panaches sont dûs aux forages des consortiums pétroliers internationaux qui brûlent le gaz avec la permission des pays où ils s'installent. Les gouvernements, comme ceux de l'Arabie saoudite et du Nigéria, ont pris des décisions à cet effet. Voilà les pays que le monde industrialisé doit convaincre de choisir d'autres solutions, moins profitables pour eux à court terme, mais plus profitables pour l'ensemble de la planète à long terme. Autrement dit, tout cela n'a rien à voir avec le dioxyde de carbone.

Je pourrais acquiescer à une bonne partie des propos de notre collègue d'en face, mais en réalité le Canada doit faire preuve de

leadership car notre allié du sud, qui aurait dû être ici pour discuter de cette question, n'a pas fait preuve de leadership.

**M. Gerry Ritz:** Monsieur le Président, il s'agit sans doute de savoir ce que nous pouvons imposer à d'autres pays, s'il s'agit de relations entre gouvernements. Il est certain que nous pouvons faire preuve de leadership. Les Américains n'ont pas renié le sens profond de Kyoto. Ils ont établi leurs propres objectifs. Ils élaborent un plan dont l'objectif, 18 p. 100, correspond à peu près à ce qui était convenu dans l'accord de Kyoto. Nous pourrions faire la même chose, et je ne suis pas en désaccord, mais adaptons une solution favorable au Canada, favorable aux contribuables, une solution qui, en fin de compte, aura des résultats mesurables.

Le problème de Kyoto, c'est qu'il y a 6 milliards d'êtres humains sur la planète, mais que le protocole s'applique à un milliard seulement. Il est voué à l'échec. J'ai expliqué que nous étions le seul pays industrialisé de l'hémisphère occidental qui soit lié par un accord qui le limitera. Nous perdrons des emplois et des industries qui iront vers des pays plus favorables. À tort ou à raison, c'est la loi de la moindre résistance.

J'ai regardé un documentaire hier soir. Il y a 100 entreprises de fabrication du sud de l'Ontario qui établissent des filiales en Chine. Elles le font pour plusieurs raisons. Il y a en Chine une main-d'oeuvre abondante et bon marché. Ces entreprises ont besoin des produits qu'elles fabriquent là-bas, de sorte qu'elles se rapprochent du marché, mais elles échappent aussi au Protocole de Kyoto. Elles peuvent faire ce qu'elles veulent pour réaliser des bénéfices et créer des emplois.

Dans mon esprit, le Protocole de Kyoto est la mauvaise cible. Nous consacrons nos énergies et notre argent à la lutte contre les émissions de CO<sub>2</sub>, qui sont perçues comme un fléau, et nous oublions les quelque 1 200 lieux toxiques répertoriés par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale. Nous répertorions ces lieux toxiques, y compris les étangs bitumeux de Sydney. Nous avons dépensé 60 millions de dollars pour analyser cette soupe toxique verte, mais nous n'avons pas trouvé de solution.

Nous ciblons Kyoto. Nous lâchons la proie pour l'ombre, tout comme nous l'avons fait dans le cas du contrôle des armes à feu. Nous pourchassons les armes à feu plutôt que les malfaiteurs. Dans le cas présent, nous pourchassons les émissions de CO<sub>2</sub> au lieu de substances vraiment nocives, ce qui nous permettrait d'assainir le climat et d'avoir une économie assez solide pour pouvoir venir en aide au tiers monde et être des chefs de file dans les domaines de notre choix.

• (1420)

**M. Ken Epp (Elk Island, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, l'autre soir, pour me détendre avant de m'endormir, j'ai jeté un coup d'oeil sur l'accord de Kyoto.

Un aspect de cet accord m'a vraiment étonné, et je suis surpris de voir que les libéraux ne s'en sont pas rendus compte. C'est un comité international qui aura l'entière discrétion de déterminer si un pays a atteint ses cibles. Cela signifie qu'une organisation internationale a le droit de lever des impôts. Nous perdons totalement notre souveraineté canadienne dans ce cas particulier. Le député a-t-il un commentaire à formuler sur cet aspect du Protocole de Kyoto?

**M. Gerry Ritz:** Monsieur le Président, le député soulève un excellent point. Nous nous plaignons au sujet de notre souveraineté, dans cet endroit, et nous préconisons des moyens de prendre notre destin en main alors que nous sommes prêts à renoncer à cette souveraineté, que nous n'avons même pas encore fini de réclamer, en apposant notre signature au bas de cet accord.

*Initiatives ministérielles*

Je sais que le vice-premier ministre a dit que le Canada ratifierait l'accord sans l'appliquer, mais ce geste nuirait à la réputation de leader qu'a notre pays dans le reste du monde. Nous nous comporterions en escrocs. Nous ne pouvons agir de la sorte. Si nous décidons d'aller de l'avant, nous devons absolument être sérieux. Nous ne saurions faire volte-face en ratifiant d'abord l'accord puis en l'imposant à d'autres pays pour finir par ne pas le mettre en oeuvre. Dieu nous en garde.

C'est la ratification de l'accord qui pose le plus grand problème. Les sanctions comprennent l'imposition d'une cible additionnelle de 30 p. 100 et l'interdiction de tout autre échange de crédit d'émissions. Nous sommes paralysés.

**M. Leon Benoit (Lakeland, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, je suis heureux de participer au débat sur le Protocole de Kyoto. La ratification de ce protocole revêt une très grande importance. Toutefois, en écoutant les discours qui ont été prononcés à ce sujet au cours des derniers jours, je me suis rendu compte qu'une bonne partie des interventions n'avaient rien à voir avec le Protocole de Kyoto.

Bon nombre de députés ont parlé de la nécessité de sauver la planète. Tous ceux d'entre nous qui aurions pris conscience d'un problème environnemental pouvant menacer la planète seraient sans aucun doute prêts à prendre les mesures qui s'imposent pour sauver la planète. Toutefois, ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Je vais tenter aujourd'hui pendant les dix minutes auxquelles j'ai droit, de vous expliquer à quoi correspond le Protocole de Kyoto, ce qu'il permettrait de faire pour résoudre les problèmes de pollution et quelles pourraient en être les répercussions au point de vue de l'économie. Je crois que c'est ce que les Canadiens veulent savoir.

Tout d'abord, le Protocole de Kyoto ne vise que les émissions de dioxyde de carbone et, à un niveau beaucoup moindre, de méthane et d'oxyde nitreux. La combinaison de ces éléments et de vapeur d'eau crée les gaz à effet de serre qui aident dans un certain sens à contrôler la température à la surface de la terre. Kyoto considère que ce sont là les gaz à effet de serre.

Deuxièmement, il est clair que le dioxyde de carbone n'est pas un polluant. Les plantes dépendent du dioxyde de carbone pour leur croissance. Les végétaux que l'on cultive à des fins alimentaires ont besoin de dioxyde de carbone. Pour élever nos animaux, nous avons besoin de végétaux qui utilisent du dioxyde de carbone pour pousser. De toute évidence, le CO<sub>2</sub> n'est pas un polluant et il ne devrait pas être désigné ainsi.

Certains députés du parti ministériel ont dit qu'en limitant les émissions de CO<sub>2</sub>, on limite aussi celles d'autres polluants véritables. Ces députés reconnaissent que le CO<sub>2</sub> n'est pas un polluant. Ils disent que la mise en oeuvre du Protocole de Kyoto aidera à réduire les véritables polluants en réduisant les quantités de CO<sub>2</sub> qui sont émises en même temps qu'une foule de polluants véritables.

Si ce qui inquiète le gouvernement ce sont ces polluants véritables, pourquoi ne met-il pas en place une politique qui vise ces polluants directement, et non pas de manière secondaire, accessoirement à l'accord? Cela n'a rien à voir avec le Protocole de Kyoto. Pourquoi ne pas se concentrer sur les sources de pollution réelles?

Je dirai que, si l'accord de Kyoto est mis en oeuvre, cela contribuera à polluer davantage la planète.

Premièrement, les États-Unis n'étant pas partie à l'accord, la pollution venant des émissions de gaz à effet de serre augmenterait en fait si le Canada mettait en oeuvre cet accord. Beaucoup d'industries à forte intensité d'énergie aux États-Unis utilisent un

pourcentage beaucoup plus élevé d'électricité provenant de centrales à charbon très polluantes que c'est le cas ici, au Canada.

Deuxièmement, si nous ratifions l'accord de Kyoto, alors que les États-Unis ont dit qu'ils ne le feraient pas, nous nous trouverons à exporter des industries et des emplois aux États-Unis, pays qui utilise le charbon, ce qui viendra polluer notre atmosphère. Par conséquent, l'accord de Kyoto entraînera une augmentation de la pollution.

Ce qui est pire encore, beaucoup d'industries quitteront le Canada pour aller s'installer dans des pays en développement qui n'exercent aucun contrôle, ou très peu, sur des polluants dangereux qui menacent la santé humaine et l'environnement. Des pays comme la Chine, l'Inde et le Brésil sont exemptés du contrôle des émissions. En fait, les pays qui sont exemptés des dispositions de l'accord de Kyoto ou qui ne ratifieront pas cet accord produisent 80 p. 100 des émissions de gaz à effet de serre et une proportion beaucoup plus grande de polluants. Si les industries canadiennes vont s'installer dans ces pays en développement, cela contribuera en fait à polluer davantage la planète, et non le contraire.

Troisièmement, on craint vraiment que les mesures qui devront être prises pour réduire radicalement les émissions de dioxyde de carbone ne forcent les entreprises à se tourner vers des technologies produisant des émissions encore plus polluantes. La mise en oeuvre de cet accord augmenterait donc la pollution sur la planète.

Quatrièmement, les économistes affirment que Kyoto pourrait causer une récession au Canada et, comme toutes les fois qu'il y a une récession dans un pays développé, cela risquerait d'entraîner une réduction des programmes environnementaux existants. Il est évident qu'il n'y aurait pas suffisamment d'argent dans l'économie pour payer les impôts qui seraient utilisés pour régler les véritables problèmes d'environnement.

● (1425)

La mise en oeuvre de l'accord de Kyoto au Canada causera plus de pollution sur la planète. Les interventions que j'ai entendues sur le sujet passent sous silence ces points fondamentaux qui doivent être soulevés.

Tout ce débat a lieu en raison de ce que j'appellerais une science déficiente. Seule une infime partie des climatologues sont fermement convaincus que les humains sont à l'origine des changements climatiques importants. De nombreux scientifiques éminents, dont des météorologistes qui étudient les conditions atmosphériques, prétendent que les réchauffements de la planète suivent un cycle normal. Le gouvernement en parle peu, mais c'est la réalité.

En examinant des carottes de glace datant de l'ère glaciaire, les scientifiques ont constaté que les taux actuels de CO<sub>2</sub> présents dans l'atmosphère sont comparables à ceux qui ont été atteints au cours des dernières centaines de milliers d'années. Ils ont aussi découvert que ces taux ne sont pas aussi élevés qu'ils l'ont déjà été au cours de ces années.

À moins qu'une autre race humaine, dont je n'ai jamais entendu parler, nous ait précédés, l'homme n'a certainement pas pu faire quoi que ce soit pour augmenter les taux de CO<sub>2</sub> il y a des centaines de milliers d'années, et pourtant ces taux étaient plus élevés alors qu'ils ne le sont maintenant.

Tout le débat sur le Protocole de Kyoto tient à des données scientifiques non fondées. Je pourrais donner bien d'autres exemples et citer les paroles d'experts comme M. Madhav Khandekar, ex-scientifique d'Environnement Canada, qui a fait des déclarations similaires. Le ministre de l'Environnement, le premier ministre et tous ceux qui soutiennent que les blizzards, les sécheresses et tous les autres phénomènes naturels sont attribuables à une hausse des émissions de gaz à effet de serre ne sont pas honnêtes avec les Canadiens.

Les scientifiques rejettent cette hypothèse. Dans le cadre d'un tel débat, je ne crois pas qu'il soit bon que des membres du gouvernement fassent des déclarations aussi radicales et extrémistes, parce que les faits prouvent le contraire. Comment les ministres et ceux qui sont censés être responsables peuvent-ils faire ce genre d'affirmations? En toute bonne conscience, ils ne devraient pas le faire.

J'insiste sur le fait que l'application du Protocole de Kyoto minera encore davantage notre environnement et que tout cet exercice se fonde sur des données scientifiques erronées. Permettez-moi de prendre quelques minutes pour décrire les répercussions néfastes que pourrait avoir l'application du protocole.

Chez nous, beaucoup de gens disent que l'accord de Kyoto n'est qu'un autre Programme énergétique national, qui a nui à l'Alberta d'une façon que très peu de Canadiens peuvent comprendre. Mon frère a perdu une entreprise en rapide croissance, directement à cause du Programme énergétique national. Des membres de ma famille ont perdu des emplois à la suite de la mise en oeuvre du Programme énergétique national. Il a nui à l'Alberta et, dans une certaine mesure,

#### *Initiatives ministérielles*

à la Saskatchewan, d'une façon que les autres Canadiens ont du mal à comprendre.

L'accord de Kyoto ressemble-t-il au Programme énergétique national? Non, il est différent. Il nuira à l'Alberta plus qu'à toute autre province, mais il nuira aussi à tous les Canadiens. C'est à ce point de vue qu'il diffère du Programme énergétique national.

Nous pouvons constater dans quelle mesure il leur nuira. Selon des experts, le coût d'une maison moyenne risque d'augmenter de 30 000 \$. C'est le chiffre qu'ils donnent. Tous les Canadiens, y compris ceux qui ont un revenu fixe, risquent de voir leur facture d'électricité augmenter de 100 p. 100. Au cours des quelques prochaines années, le coût de l'essence à la pompe doublera probablement, selon de nombreux experts. D'autres coûts que les Canadiens engagent quotidiennement tout simplement pour survivre augmenteront sensiblement en raison de la mise en oeuvre de l'accord de Kyoto.

Tout cela, allié au fait que l'accord de Kyoto aggravera la pollution au lieu de la réduire, et ces prévisions reposent sur des données scientifiques discutables, en mettant les choses au mieux, devrait nous inciter à ne pas appuyer le gouvernement lorsqu'il insistera sur la ratification de l'accord de Kyoto la semaine prochaine.

● (1430)

[Français]

**Le vice-président:** Comme il est 14 h 30, la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain, à 11 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 14 h 30.)



**ANNEXE**

**LISTE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES AVEC LEUR  
CIRCONSCRIPTION, PROVINCE DE LA CIRCONSCRIPTION  
ET L'AFFILIATION POLITIQUE;  
COMITÉS DE LA CHAMBRE,  
LE COMITÉ DES PRÉSIDENTS,  
MEMBRES DU MINISTÈRE ET LES SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES**

**OCCUPANTS DU FAUTEUIL**

**Le Président**

L'HON. PETER MILLIKEN

**Le vice-président et président des comités pléniers**

M. BOB KILGER

**Le vice-président des comités pléniers**

M. RÉGINALD BÉLAIR

**Le vice-président adjoint des comités pléniers**

MME ELENI BAKOPANOS

---

**BUREAU DE RÉGIE INTERNE**

L'HON. PETER MILLIKEN

L'HON. ANDY MITCHELL

M. BILL BLAIKIE

MME MARLENE CATTERALL

M. BOB KILGER

M. JACQUES SAADA

M. PIERRE BRIEN

M. DALE JOHNSTON

M. JOHN REYNOLDS

L'HON. DON BOUDRIA

M. LOYOLA HEARN

## LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Deuxième session, trente-septième Législature

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Abbott, Jim	Kootenay—Columbia	Colombie-Britannique	AC
Ablonczy, Diane	Calgary—Nose Hill	Alberta	AC
Adams, Peter	Peterborough	Ontario	Lib.
Alcock, Reg	Winnipeg-Sud	Manitoba	Lib.
Allard, Carole-Marie	Laval-Est	Québec	Lib.
Anders, Rob	Calgary-Ouest	Alberta	AC
Anderson, David	Cypress Hills—Grasslands	Saskatchewan	AC
Anderson, L'hon. David, ministre de l'Environnement	Victoria	Colombie-Britannique	Lib.
Assad, Mark, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Gatineau	Québec	Lib.
Assadourian, Sarkis	Brampton-Centre	Ontario	Lib.
Asselin, Gérard	Charlevoix	Québec	BQ
Augustine, L'hon. Jean, secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme)	Etobicoke—Lakeshore	Ontario	Lib.
Bachand, André	Richmond—Arthabaska	Québec	PC
Bachand, Claude	Saint-Jean	Québec	BQ
Bagnell, Larry	Yukon	Yukon	Lib.
Bailey, Roy	Souris—Moose Mountain	Saskatchewan	AC
Bakopanos, Eleni, Le président suppléant	Ahuntsic	Québec	Lib.
Barnes, Rex	Gander—Grand Falls	Terre-Neuve-et-Labrador	PC
Barnes, Sue	London-Ouest	Ontario	Lib.
Beaumier, Colleen	Brampton-Ouest—Mississauga	Ontario	Lib.
Bélaire, Réginald, Le président suppléant	Timmins—Baie James	Ontario	Lib.
Bélangier, Mauril	Ottawa—Vanier	Ontario	Lib.
Bellemare, Eugène	Ottawa—Orléans	Ontario	Lib.
Bennett, Carolyn	St. Paul's	Ontario	Lib.
Benoit, Leon	Lakeland	Alberta	AC
Bergeron, Stéphane	Verchères—Les-Patriotes	Québec	BQ
Bertrand, Robert	Pontiac—Gatineau—Labelle	Québec	Lib.
Bevilacqua, L'hon. Maurizio, secrétaire d'État (Institutions financières internationales)	Vaughan—King—Aurora	Ontario	Lib.
Bigras, Bernard	Rosemont—Petite-Patrie	Québec	BQ
Binet, Gérard	Frontenac—Mégantic	Québec	Lib.
Blaikie, Bill	Winnipeg—Transcona	Manitoba	NPD
Blondin-Andrew, L'hon. Ethel, secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse)	Western Arctic	Territoires du Nord-Ouest	Lib.
Bonin, Raymond	Nickel Belt	Ontario	Lib.
Bonwick, Paul	Simcoe—Grey	Ontario	Lib.
Borotsik, Rick	Brandon—Souris	Manitoba	PC
Boudria, L'hon. Don, ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes	Glengarry—Prescott—Russell	Ontario	Lib.
Bourgeois, Diane	Terrebonne—Blainville	Québec	BQ
Bradshaw, L'hon. Claudette, ministre du Travail	Moncton—Riverview—Dieppe	Nouveau-Brunswick	Lib.
Breitkreuz, Garry	Yorkton—Melville	Saskatchewan	AC
Brien, Pierre	Témiscamingue	Québec	BQ
Brison, Scott	Kings—Hants	Nouvelle-Écosse	PC
Brown, Bonnie	Oakville	Ontario	Lib.
Bryden, John	Ancaster—Dundas—Flamborough—Aldershot	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Bulte, Sarmite, secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien	Parkdale—High Park	Ontario	Lib.
Burton, Andy	Skeena	Colombie-Britannique	AC
Byrne, L'hon. Gerry, ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)	Humber—St. Barbe—Baie Verte	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Caccia, L'hon. Charles	Davenport	Ontario	Lib.
Cadman, Chuck	Surrey-Nord	Colombie-Britannique	AC
Calder, Murray	Dufferin—Peel—Wellington—Grey	Ontario	Lib.
Cannis, John	Scarborough-Centre	Ontario	Lib.
Caplan, L'hon. Elinor, ministre du Revenu national	Thornhill	Ontario	Lib.
Cardin, Serge	Sherbrooke	Québec	BQ
Carignan, Jean-Guy	Québec-Est	Québec	Lib. ind.
Carroll, Aileen, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	Barrie—Simcoe—Bradford	Ontario	Lib.
Casey, Bill	Cumberland—Colchester	Nouvelle-Écosse	PC
Casson, Rick	Lethbridge	Alberta	AC
Castonguay, Jeannot, secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé	Madawaska—Restigouche	Nouveau-Brunswick	Lib.
Catterall, Marlene	Ottawa-Ouest—Nepean	Ontario	Lib.
Cauchon, L'hon. Martin, ministre de la Justice et procureur général du Canada	Outremont	Québec	Lib.
Chamberlain, Brenda	Guelph—Wellington	Ontario	Lib.
Charbonneau, Yvon	Anjou—Rivière-des-Prairies	Québec	Lib.
Chatters, David	Athabasca	Alberta	AC
Chrétien, Le très hon. Jean, Premier ministre	Saint-Maurice	Québec	Lib.
Clark, Le très hon. Joe	Calgary-Centre	Alberta	PC
Coderre, L'hon. Denis, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Bourassa	Québec	Lib.
Collenette, L'hon. David, ministre des Transports	Don Valley-Est	Ontario	Lib.
Comartin, Joe	Windsor—St. Clair	Ontario	NPD
Comuzzi, Joe	Thunder Bay—Superior-Nord	Ontario	Lib.
Copps, L'hon. Sheila, ministre du Patrimoine canadien	Hamilton-Est	Ontario	Lib.
Cotler, Irwin	Mont-Royal	Québec	Lib.
Crête, Paul	Kamouraska—Rivière-du-Loup—Témiscouata—Les Basques	Québec	BQ
Cullen, Roy	Etobicoke-Nord	Ontario	Lib.
Cummins, John	Delta—South Richmond	Colombie-Britannique	AC
Cuzner, Rodger	Bras d'Or—Cape Breton	Nouvelle-Écosse	Lib.
Dalphond-Guiral, Madeleine	Laval-Centre	Québec	BQ
Davies, Libby	Vancouver-Est	Colombie-Britannique	NPD
Day, Stockwell	Okanagan—Coquihalla	Colombie-Britannique	AC
Desjarlais, Bev	Churchill	Manitoba	NPD
Desrochers, Odina	Lotbinière—L'Érable	Québec	BQ
DeVillers, L'hon. Paul, secrétaire d'État (Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes	Simcoe-Nord	Ontario	Lib.
Dhaliwal, L'hon. Herb, ministre des Ressources naturelles	Vancouver-Sud—Burnaby	Colombie-Britannique	Lib.
Dion, L'hon. Stéphane, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Saint-Laurent—Cartierville	Québec	Lib.
Discepola, Nick	Vaudreuil—Soulanges	Québec	Lib.
Doyle, Norman	St. John's-Est	Terre-Neuve-et-Labrador	PC
Dromisky, Stan	Thunder Bay—Atikokan	Ontario	Lib.
Drouin, L'hon. Claude, secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)	Beauce	Québec	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Dubé, Antoine	Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière	Québec	BQ
Duceppe, Gilles	Laurier—Sainte-Marie	Québec	BQ
Duncan, John	Île de Vancouver-Nord	Colombie-Britannique	AC
Duplain, Claude	Portneuf	Québec	Lib.
Easter, L'hon. Wayne, solliciteur général du Canada	Malpeque	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
Efford, R. John	Bonavista—Trinity—Conception	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Eggleton, L'hon. Art	York-Centre	Ontario	Lib.
Elley, Reed	Nanaimo—Cowichan	Colombie-Britannique	AC
Epp, Ken	Elk Island	Alberta	AC
Eyking, Mark	Sydney—Victoria	Nouvelle-Écosse	Lib.
Farrah, Georges, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans	Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok	Québec	Lib.
Finlay, John, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Oxford	Ontario	Lib.
Fitzpatrick, Brian	Prince Albert	Saskatchewan	AC
Folco, Raymonde, secrétaire parlementaire de la ministre du Développement des ressources humaines	Laval-Ouest	Québec	Lib.
Fontana, Joe	London-Centre-Nord	Ontario	Lib.
Forseth, Paul	New Westminster—Coquitlam—Burnaby	Colombie-Britannique	AC
Fournier, Ghislain	Manicouagan	Québec	BQ
Fruilla, Liza	Verdun—Saint-Henri—Saint-Paul—Pointe Saint-Charles	Québec	Lib.
Fry, L'hon. Hedy	Vancouver-Centre	Colombie-Britannique	Lib.
Gagnon, Christiane	Québec	Québec	BQ
Gagnon, Marcel	Champlain	Québec	BQ
Gallant, Cheryl	Renfrew—Nipissing—Pembroke	Ontario	AC
Galloway, Roger	Sarnia—Lambton	Ontario	Lib.
Gauthier, Michel	Roberval	Québec	BQ
Girard-Bujold, Jocelyne	Jonquière	Québec	BQ
Godfrey, John	Don Valley-Ouest	Ontario	Lib.
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	Nouveau-Brunswick	NPD
Goldring, Peter	Edmonton-Centre-Est	Alberta	AC
Goodale, L'hon. Ralph, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits	Wascana	Saskatchewan	Lib.
Gouk, Jim	Kootenay—Boundary—Okanagan	Colombie-Britannique	AC
Graham, L'hon. Bill, ministre des Affaires étrangères	Toronto-Centre—Rosedale	Ontario	Lib.
Grewal, Gurmant	Surrey-Centre	Colombie-Britannique	AC
Grey, Deborah	Edmonton-Nord	Alberta	AC
Grose, Ivan	Oshawa	Ontario	Lib.
Guarnieri, Albina	Mississauga-Est	Ontario	Lib.
Guay, Monique	Laurentides	Québec	BQ
Guimond, Michel	Beauport—Montmorency—Côte-de-Beaupré—Île-d'Orléans	Québec	BQ
Hanger, Art	Calgary-Nord-Est	Alberta	AC
Harb, Mac	Ottawa-Centre	Ontario	Lib.
Harper, Stephen, chef de l'opposition	Calgary-Sud-Ouest	Alberta	AC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Harris, Richard	Prince George—Bulkley Valley	Colombie-Britannique	AC
Harvard, John	Charleswood —St. James— Assiniboia	Manitoba	Lib.
Harvey, André, secrétaire parlementaire du ministre des Transports	Chicoutimi—Le Fjord	Québec	Lib.
Hearn, Loyola	St. John's-Ouest	Terre-Neuve-et-Labrador	PC
Herron, John	Fundy—Royal	Nouveau-Brunswick	PC
Hill, Grant	Macleod	Alberta	AC
Hill, Jay	Prince George—Peace River	Colombie-Britannique	AC
Hilstrom, Howard	Selkirk—Interlake	Manitoba	AC
Hinton, Betty	Kamloops, Thompson and Highland Valleys	Colombie-Britannique	AC
Hubbard, Charles	Miramichi	Nouveau-Brunswick	Lib.
Ianno, Tony	Trinity—Spadina	Ontario	Lib.
Jackson, Ovid	Bruce—Grey—Owen Sound	Ontario	Lib.
Jaffer, Rahim	Edmonton—Strathcona	Alberta	AC
Jennings, Marlene, secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale	Notre-Dame-de-Grâce— Lachine	Québec	Lib.
Johnston, Dale	Wetaskiwin	Alberta	AC
Jordan, Joe, secrétaire parlementaire du Premier ministre	Leeds—Grenville	Ontario	Lib.
Karetak-Lindell, Nancy	Nunavut	Nunavut	Lib.
Karygiannis, Jim	Scarborough—Agincourt	Ontario	Lib.
Keddy, Gerald	South Shore	Nouvelle-Écosse	PC
Kenney, Jason	Calgary-Sud-Est	Alberta	AC
Keyes, Stan	Hamilton-Ouest	Ontario	Lib.
Kilger, Bob, Le vice-président	Stormont—Dundas— Charlottenburgh	Ontario	Lib.
Kilgour, L'hon. David, secrétaire d'État (Asie-Pacifique)	Edmonton-Sud-Est	Alberta	Lib.
Knutson, L'hon. Gar, secrétaire d'État (Europe centrale et orientale et Moyen-Orient)	Elgin—Middlesex—London	Ontario	Lib.
Kraft Sloan, Karen	York-Nord	Ontario	Lib.
Laframboise, Mario	Argenteuil—Papineau— Mirabel	Québec	BQ
Laliberte, Rick	Rivière Churchill	Saskatchewan	Lib.
Lalonde, Francine	Mercier	Québec	BQ
Lanctôt, Robert	Châteauguay	Québec	BQ
Lastewka, Walt	St. Catharines	Ontario	Lib.
Lebel, Ghislain	Chambly	Québec	Ind.
LeBlanc, Dominic	Beauséjour—Petitcodiac	Nouveau-Brunswick	Lib.
Lee, Derek	Scarborough—Rouge River	Ontario	Lib.
Leung, Sophia, secrétaire parlementaire de la ministre du Revenu national	Vancouver Kingsway	Colombie-Britannique	Lib.
Lill, Wendy	Dartmouth	Nouvelle-Écosse	NPD
Lincoln, Clifford	Lac-Saint-Louis	Québec	Lib.
Longfield, Judi	Whitby—Ajax	Ontario	Lib.
Loubier, Yvan	Saint-Hyacinthe—Bagot	Québec	BQ
Lunn, Gary	Saanich—Gulf Islands	Colombie-Britannique	AC
Lunney, James	Nanaimo—Alberni	Colombie-Britannique	AC
MacAulay, L'hon. Lawrence	Cardigan	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
MacKay, Peter	Pictou—Antigonish— Guysborough	Nouvelle-Écosse	PC
Macklin, Paul Harold, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada	Northumberland	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Mahoney, Steve, secrétaire parlementaire du ministre des Transports	Mississauga-Ouest .....	Ontario .....	Lib.
Malhi, Gurbax, secrétaire parlementaire de la ministre du Travail ..	Bramalea—Gore—Malton— Springdale .....	Ontario .....	Lib.
Maloney, John .....	Erie—Lincoln .....	Ontario .....	Lib.
Manley, L'hon. John, vice-premier ministre et ministre des Finances	Ottawa-Sud .....	Ontario .....	Lib.
Marceau, Richard .....	Charlesbourg—Jacques-Cartier	Québec .....	BQ
Marcil, Serge, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie ...	Beauharnois—Salaberry .....	Québec .....	Lib.
Mark, Inky .....	Dauphin—Swan River .....	Manitoba .....	PC
Marleau, L'hon. Diane .....	Sudbury .....	Ontario .....	Lib.
Martin, Keith .....	Esquimalt—Juan de Fuca .....	Colombie-Britannique ...	AC
Martin, Pat .....	Winnipeg-Centre .....	Manitoba .....	NPD
Martin, L'hon. Paul .....	LaSalle—Émard .....	Québec .....	Lib.
Masse, Brian .....	Windsor-Ouest .....	Ontario .....	NPD
Matthews, Bill, secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales .....	Burin—St. George's .....	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Mayfield, Philip .....	Cariboo—Chilcotin .....	Colombie-Britannique ...	AC
McCallum, L'hon. John, ministre de la Défense nationale .....	Markham .....	Ontario .....	Lib.
McCormick, Larry, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agri- culture et de l'Agroalimentaire .....	Hastings—Frontenac—Lennox and Addington .....	Ontario .....	Lib.
McDonough, Alexa .....	Halifax .....	Nouvelle-Écosse .....	NPD
McGuire, Joe .....	Egmont .....	Île-du-Prince-Édouard ...	Lib.
McKay, John .....	Scarborough-Est .....	Ontario .....	Lib.
McLellan, L'hon. Anne, ministre de la Santé .....	Edmonton-Ouest .....	Alberta .....	Lib.
McNally, Grant .....	Dewdney—Alouette .....	Colombie-Britannique ...	AC
McTeague, Dan .....	Pickering—Ajax—Uxbridge ...	Ontario .....	Lib.
Ménard, Réal .....	Hochelaga—Maisonnette .....	Québec .....	BQ
Meredith, Val .....	South Surrey—White Rock— Langley .....	Colombie-Britannique ...	AC
Merrifield, Rob .....	Yellowhead .....	Alberta .....	AC
Milliken, L'hon. Peter .....	Kingston et les Îles .....	Ontario .....	Lib.
Mills, Bob .....	Red Deer .....	Alberta .....	AC
Mills, Dennis .....	Toronto—Danforth .....	Ontario .....	Lib.
Minna, L'hon. Maria, Beaches—East York .....	Beaches—East York .....	Ontario .....	Lib.
Mitchell, L'hon. Andy, secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario) .....	Parry Sound—Muskoka .....	Ontario .....	Lib.
Moore, James .....	Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam .....	Colombie-Britannique ...	AC
Murphy, Shawn .....	Hillsborough .....	Île-du-Prince-Édouard ...	Lib.
Myers, Lynn, secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada .....	Waterloo—Wellington .....	Ontario .....	Lib.
Nault, L'hon. Robert, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien .....	Kenora—Rainy River .....	Ontario .....	Lib.
Neville, Anita .....	Winnipeg-Centre-Sud .....	Manitoba .....	Lib.
Normand, L'hon. Gilbert .....	Bellechasse—Etchemins— Montmagny—L'Islet .....	Québec .....	Lib.
Nystrom, L'hon. Lorne .....	Regina—Qu'Appelle .....	Saskatchewan .....	NPD
O'Brien, Lawrence .....	Labrador .....	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
O'Brien, Pat, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international .....	London—Fanshawe .....	Ontario .....	Lib.
O'Reilly, John, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale .....	Haliburton—Victoria—Brock ..	Ontario .....	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Obhrai, Deepak	Calgary-Est	Alberta	AC
Owen, L'hon. Stephen, secrétaire d'État (Diversification économique de l'Ouest canadien) (Affaires indiennes et du Nord canadien)	Vancouver Quadra	Colombie-Britannique	Lib.
Pacetti, Massimo	Saint-Léonard—Saint-Michel	Québec	Lib.
Pagtakhan, L'hon. Rey, ministre des Anciens combattants et secrétaire d'État (Science, Recherche et Développement)	Winnipeg-Nord—St. Paul	Manitoba	Lib.
Pallister, Brian	Portage—Lisgar	Manitoba	AC
Pankiw, Jim	Saskatoon—Humboldt	Saskatchewan	Ind.
Paquette, Pierre	Joliette	Québec	BQ
Paradis, L'hon. Denis, secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique) (Francophonie)	Brome—Missisquoi	Québec	Lib.
Parrish, Carolyn	Mississauga-Centre	Ontario	Lib.
Patry, Bernard	Pierrefonds—Dollard	Québec	Lib.
Penson, Charlie	Peace River	Alberta	AC
Peric, Janko	Cambridge	Ontario	Lib.
Perron, Gilles-A.	Rivière-des-Mille-Îles	Québec	BQ
Peschisolido, Joe	Richmond	Colombie-Britannique	Lib.
Peterson, L'hon. Jim	Willowdale	Ontario	Lib.
Pettigrew, L'hon. Pierre, ministre du Commerce international	Papineau—Saint-Denis	Québec	Lib.
Phinney, Beth	Hamilton Mountain	Ontario	Lib.
Picard, Pauline	Drummond	Québec	BQ
Pickard, Jerry	Chatham—Kent Essex	Ontario	Lib.
Pillitteri, Gary	Niagara Falls	Ontario	Lib.
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour	Québec	BQ
Pratt, David	Nepean—Carleton	Ontario	Lib.
Price, David	Compton—Stanstead	Québec	Lib.
Proctor, Dick	Palliser	Saskatchewan	NPD
Proulx, Marcel	Hull—Aylmer	Québec	Lib.
Provenzano, Carmen, secrétaire parlementaire du ministre des Anciens combattants	Sault Ste. Marie	Ontario	Lib.
Rajotte, James	Edmonton-Sud-Ouest	Alberta	AC
Redman, Karen, secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement	Kitchener-Centre	Ontario	Lib.
Reed, Julian	Halton	Ontario	Lib.
Regan, Geoff, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes	Halifax-Ouest	Nouvelle-Écosse	Lib.
Reid, Scott	Lanark—Carleton	Ontario	AC
Reynolds, John, West Vancouver—Sunshine Coast	West Vancouver—Sunshine Coast	Colombie-Britannique	AC
Ritz, Gerry	Battlefords—Lloydminster	Saskatchewan	AC
Robillard, L'hon. Lucienne, présidente du Conseil du Trésor	Westmount—Ville-Marie	Québec	Lib.
Robinson, Svend	Burnaby—Douglas	Colombie-Britannique	NPD
Rocheleau, Yves	Trois-Rivières	Québec	BQ
Rock, L'hon. Allan, ministre de l'Industrie	Etobicoke-Centre	Ontario	Lib.
Roy, Jean-Yves	Matapédia—Matane	Québec	BQ
Saada, Jacques	Brossard—La Prairie	Québec	Lib.
Sauvageau, Benoît	Repentigny	Québec	BQ
Savoy, Andy	Tobique—Mactaquac	Nouveau-Brunswick	Lib.
Scherrer, Hélène	Louis-Hébert	Québec	Lib.
Schmidt, Werner	Kelowna	Colombie-Britannique	AC
Scott, L'hon. Andy	Fredericton	Nouveau-Brunswick	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Serré, Benoît, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles	Timiskaming—Cochrane	Ontario	Lib.
Sgro, Judy	York-Ouest	Ontario	Lib.
Shepherd, Alex, secrétaire parlementaire de la présidente du Conseil du Trésor	Durham	Ontario	Lib.
Simard, Raymond	Saint-Boniface	Manitoba	Lib.
Skelton, Carol	Saskatoon—Rosetown—Biggar	Saskatchewan	AC
Solberg, Monte	Medicine Hat	Alberta	AC
Sorenson, Kevin	Crowfoot	Alberta	AC
Speller, Bob	Haldimand—Norfolk—Brant	Ontario	Lib.
Spencer, Larry	Regina—Lumsden—Lake Centre	Saskatchewan	AC
St-Hilaire, Caroline	Longueuil	Québec	BQ
St-Jacques, Diane	Shefford	Québec	Lib.
St-Julien, Guy	Abitibi—Baie-James—Nunavik	Québec	Lib.
St. Denis, Brent	Algoma—Manitoulin	Ontario	Lib.
Steckle, Paul	Huron—Bruce	Ontario	Lib.
Stewart, L'hon. Jane, ministre du Développement des ressources humaines	Brant	Ontario	Lib.
Stinson, Darrel	Okanagan—Shuswap	Colombie-Britannique	AC
Stoffer, Peter	Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore	Nouvelle-Écosse	NPD
Strahl, Chuck	Fraser Valley	Colombie-Britannique	AC
Szabo, Paul, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Mississauga-Sud	Ontario	Lib.
Telegdi, Andrew	Kitchener—Waterloo	Ontario	Lib.
Thibault, L'hon. Robert, ministre des Pêches et des Océans	Ouest Nova	Nouvelle-Écosse	Lib.
Thibeault, Yolande	Saint-Lambert	Québec	Lib.
Thompson, Greg	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest	Nouveau-Brunswick	PC
Thompson, Myron	Wild Rose	Alberta	AC
Tirabassi, Tony	Niagara-Centre	Ontario	Lib.
Toews, Vic	Provencher	Manitoba	AC
Tonks, Alan	York-Sud—Weston	Ontario	Lib.
Torsney, Paddy	Burlington	Ontario	Lib.
Tremblay, Suzanne	Rimouski-Neigette-et-la Mitis	Québec	BQ
Ur, Rose-Marie	Lambton—Kent—Middlesex	Ontario	Lib.
Valeri, Tony	Stoney Creek	Ontario	Lib.
Vanclief, L'hon. Lyle, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Prince Edward—Hastings	Ontario	Lib.
Vellacott, Maurice	Saskatoon—Wanuskewin	Saskatchewan	AC
Venne, Pierrette	Saint-Bruno—Saint-Hubert	Québec	BQ
Volpe, Joseph	Eglinton—Lawrence	Ontario	Lib.
Wappel, Tom	Scarborough-Sud-Ouest	Ontario	Lib.
Wasylycia-Leis, Judy	Winnipeg-Centre-Nord	Manitoba	NPD
Wayne, Elsie	Saint John	Nouveau-Brunswick	PC
Whelan, L'hon. Susan, ministre de la Coopération internationale	Essex	Ontario	Lib.
White, Randy	Langley—Abbotsford	Colombie-Britannique	AC
White, Ted	North Vancouver	Colombie-Britannique	AC
Wilfert, Bryon, secrétaire parlementaire du ministre des Finances	Oak Ridges	Ontario	Lib.
Williams, John	St. Albert	Alberta	AC
Wood, Bob	Nipissing	Ontario	Lib.

---

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Yelich, Lynne .....	Blackstrap .....	Saskatchewan .....	AC

---

## LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES PAR PROVINCE

Deuxième session, trente-septième Législature

Nom	Circonscription	Affiliation politique
<b>ALBERTA (26)</b>		
Ablonczy, Diane	Calgary—Nose Hill	AC
Anders, Rob	Calgary-Ouest	AC
Benoit, Leon	Lakeland	AC
Casson, Rick	Lethbridge	AC
Chatters, David	Athabasca	AC
Clark, Le très hon. Joe	Calgary-Centre	PC
Epp, Ken	Elk Island	AC
Goldring, Peter	Edmonton-Centre-Est	AC
Grey, Deborah	Edmonton-Nord	AC
Hanger, Art	Calgary-Nord-Est	AC
Harper, Stephen, chef de l'opposition	Calgary-Sud-Ouest	AC
Hill, Grant	Macleod	AC
Jaffer, Rahim	Edmonton—Strathcona	AC
Johnston, Dale	Wetaskiwin	AC
Kenney, Jason	Calgary-Sud-Est	AC
Kilgour, L'hon. David, secrétaire d'État (Asie-Pacifique)	Edmonton-Sud-Est	Lib.
McLellan, L'hon. Anne, ministre de la Santé	Edmonton-Ouest	Lib.
Merrifield, Rob	Yellowhead	AC
Mills, Bob	Red Deer	AC
Obhrai, Deepak	Calgary-Est	AC
Penson, Charlie	Peace River	AC
Rajotte, James	Edmonton-Sud-Ouest	AC
Solberg, Monte	Medicine Hat	AC
Sorenson, Kevin	Crowfoot	AC
Thompson, Myron	Wild Rose	AC
Williams, John	St. Albert	AC
<b>COLOMBIE-BRITANNIQUE (34)</b>		
Abbott, Jim	Kootenay—Columbia	AC
Anderson, L'hon. David, ministre de l'Environnement	Victoria	Lib.
Burton, Andy	Skeena	AC
Cadman, Chuck	Surrey-Nord	AC
Cummins, John	Delta—South Richmond	AC
Davies, Libby	Vancouver-Est	NPD
Day, Stockwell	Okanagan—Coquihalla	AC
Dhaliwal, L'hon. Herb, ministre des Ressources naturelles	Vancouver-Sud—Burnaby	Lib.
Duncan, John	Île de Vancouver-Nord	AC
Elley, Reed	Nanaimo—Cowichan	AC
Forseth, Paul	New Westminster—Coquitlam—Burnaby	AC
Fry, L'hon. Hedy	Vancouver-Centre	Lib.
Gouk, Jim	Kootenay—Boundary—Okanagan	AC
Grewal, Gurmant	Surrey-Centre	AC
Harris, Richard	Prince George—Bulkley Valley	AC
Hill, Jay	Prince George—Peace River	AC

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Hinton, Betty	Kamloops, Thompson and Highland Valleys	AC
Leung, Sophia, secrétaire parlementaire de la ministre du Revenu national	Vancouver Kingsway	Lib.
Lunn, Gary	Saanich—Gulf Islands	AC
Lunney, James	Nanaimo—Alberni	AC
Martin, Keith	Esquimalt—Juan de Fuca	AC
Mayfield, Philip	Cariboo—Chilcotin	AC
McNally, Grant	Dewdney—Alouette	AC
Meredith, Val	South Surrey—White Rock—Langley	AC
Moore, James	Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam	AC
Owen, L'hon. Stephen, secrétaire d'État (Diversification économique de l'Ouest canadien) (Affaires indiennes et du Nord canadien)	Vancouver Quadra	Lib.
Peschisolido, Joe	Richmond	Lib.
Reynolds, John, West Vancouver—Sunshine Coast	West Vancouver—Sunshine Coast	AC
Robinson, Svend	Burnaby—Douglas	NPD
Schmidt, Werner	Kelowna	AC
Stinson, Darrel	Okanagan—Shuswap	AC
Strahl, Chuck	Fraser Valley	AC
White, Randy	Langley—Abbotsford	AC
White, Ted	North Vancouver	AC
<b>ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD (4)</b>		
Easter, L'hon. Wayne, solliciteur général du Canada	Malpeque	Lib.
MacAulay, L'hon. Lawrence	Cardigan	Lib.
McGuire, Joe	Egmont	Lib.
Murphy, Shawn	Hillsborough	Lib.
<b>MANITOBA (13)</b>		
Alcock, Reg	Winnipeg-Sud	Lib.
Blaikie, Bill	Winnipeg—Transcona	NPD
Borotsik, Rick	Brandon—Souris	PC
Desjarlais, Bev	Churchill	NPD
Harvard, John	Charleswood —St. James—Assiniboia	Lib.
Hilstrom, Howard	Selkirk—Interlake	AC
Mark, Inky	Dauphin—Swan River	PC
Martin, Pat	Winnipeg-Centre	NPD
Neville, Anita	Winnipeg-Centre-Sud	Lib.
Pagtakhan, L'hon. Rey, ministre des Anciens combattants et secrétaire d'État (Science, Recherche et Développement)	Winnipeg-Nord—St. Paul	Lib.
Pallister, Brian	Portage—Lisgar	AC
Simard, Raymond	Saint-Boniface	Lib.
Toews, Vic	Provencher	AC
Wasylycia-Leis, Judy	Winnipeg-Centre-Nord	NPD
<b>NOUVEAU-BRUNSWICK (10)</b>		
Bradshaw, L'hon. Claudette, ministre du Travail	Moncton—Riverview—Dieppe	Lib.
Castonguay, Jeannot, secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé	Madawaska—Restigouche	Lib.
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	NPD
Herron, John	Fundy—Royal	PC
Hubbard, Charles	Miramichi	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
LeBlanc, Dominic	Beauséjour—Petitcodiac	Lib.
Savoy, Andy	Tobique—Mactaquac	Lib.
Scott, L'hon. Andy	Fredericton	Lib.
Thompson, Greg	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest	PC
Wayne, Elsie	Saint John	PC
<b>NOUVELLE-ÉCOSSE (11)</b>		
Brison, Scott	Kings—Hants	PC
Casey, Bill	Cumberland—Colchester	PC
Cuzner, Rodger	Bras d'Or—Cape Breton	Lib.
Eyking, Mark	Sydney—Victoria	Lib.
Keddy, Gerald	South Shore	PC
Lill, Wendy	Dartmouth	NPD
MacKay, Peter	Pictou—Antigonish—Guysborough	PC
McDonough, Alexa	Halifax	NPD
Regan, Geoff, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes	Halifax-Ouest	Lib.
Stoffer, Peter	Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore	NPD
Thibault, L'hon. Robert, ministre des Pêches et des Océans	Ouest Nova	Lib.
<b>NUNAVUT (1)</b>		
Karetak-Lindell, Nancy	Nunavut	Lib.
<b>ONTARIO (101)</b>		
Adams, Peter	Peterborough	Lib.
Assadourian, Sarkis	Brampton-Centre	Lib.
Augustine, L'hon. Jean, secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme)	Etobicoke—Lakeshore	Lib.
Barnes, Sue	London-Ouest	Lib.
Beaumier, Colleen	Brampton-Ouest—Mississauga	Lib.
Bélaïr, Réginald, Le président suppléant	Timmins—Baie James	Lib.
Bélangier, Mauril	Ottawa—Vanier	Lib.
Bellemare, Eugène	Ottawa—Orléans	Lib.
Bennett, Carolyn	St. Paul's	Lib.
Bevilacqua, L'hon. Maurizio, secrétaire d'État (Institutions financières internationales)	Vaughan—King—Aurora	Lib.
Bonin, Raymond	Nickel Belt	Lib.
Bonwick, Paul	Simcoe—Grey	Lib.
Boudria, L'hon. Don, ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes	Glengarry—Prescott—Russell	Lib.
Brown, Bonnie	Oakville	Lib.
Bryden, John	Ancaster—Dundas—Flamborough—Aldershot	Lib.
Bulte, Sarmite, secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien	Parkdale—High Park	Lib.
Caccia, L'hon. Charles	Davenport	Lib.
Calder, Murray	Dufferin—Peel—Wellington—Grey	Lib.
Cannis, John	Scarborough-Centre	Lib.
Caplan, L'hon. Elinor, ministre du Revenu national	Thornhill	Lib.
Carroll, Aileen, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	Barrie—Simcoe—Bradford	Lib.
Catterall, Marlene	Ottawa-Ouest—Nepean	Lib.
Chamberlain, Brenda	Guelph—Wellington	Lib.
Collenette, L'hon. David, ministre des Transports	Don Valley-Est	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Comartin, Joe	Windsor—St. Clair	NPD
Comuzzi, Joe	Thunder Bay—Superior-Nord	Lib.
Copps, L'hon. Sheila, ministre du Patrimoine canadien	Hamilton-Est	Lib.
Cullen, Roy	Etobicoke-Nord	Lib.
DeVillers, L'hon. Paul, secrétaire d'État (Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes	Simcoe-Nord	Lib.
Dromisky, Stan	Thunder Bay—Atikokan	Lib.
Eggleton, L'hon. Art	York-Centre	Lib.
Finlay, John, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Oxford	Lib.
Fontana, Joe	London-Centre-Nord	Lib.
Gallant, Cheryl	Renfrew—Nipissing—Pembroke	AC
Galloway, Roger	Sarnia—Lambton	Lib.
Godfrey, John	Don Valley-Ouest	Lib.
Graham, L'hon. Bill, ministre des Affaires étrangères	Toronto-Centre—Rosedale	Lib.
Grose, Ivan	Oshawa	Lib.
Guarnieri, Albina	Mississauga-Est	Lib.
Harb, Mac	Ottawa-Centre	Lib.
Ianno, Tony	Trinity—Spadina	Lib.
Jackson, Ovid	Bruce—Grey—Owen Sound	Lib.
Jordan, Joe, secrétaire parlementaire du Premier ministre	Leeds—Grenville	Lib.
Karygiannis, Jim	Scarborough—Agincourt	Lib.
Keyes, Stan	Hamilton-Ouest	Lib.
Kilger, Bob, Le vice-président	Stormont—Dundas—Charlottenburgh	Lib.
Knutson, L'hon. Gar, secrétaire d'État (Europe centrale et orientale et Moyen-Orient)	Elgin—Middlesex—London	Lib.
Kraft Sloan, Karen	York-Nord	Lib.
Lastewka, Walt	St. Catharines	Lib.
Lee, Derek	Scarborough—Rouge River	Lib.
Longfield, Judi	Whitby—Ajax	Lib.
Macklin, Paul Harold, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada	Northumberland	Lib.
Mahoney, Steve, secrétaire parlementaire du ministre des Transports	Mississauga-Ouest	Lib.
Malhi, Gurbax, secrétaire parlementaire de la ministre du Travail	Bramalea—Gore—Malton—Springdale	Lib.
Maloney, John	Erie—Lincoln	Lib.
Manley, L'hon. John, vice-premier ministre et ministre des Finances	Ottawa-Sud	Lib.
Marleau, L'hon. Diane	Sudbury	Lib.
Masse, Brian	Windsor-Ouest	NPD
McCallum, L'hon. John, ministre de la Défense nationale	Markham	Lib.
McCormick, Larry, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Hastings—Frontenac—Lennox and Addington	Lib.
McKay, John	Scarborough-Est	Lib.
McTeague, Dan	Pickering—Ajax—Uxbridge	Lib.
Milliken, L'hon. Peter	Kingston et les Îles	Lib.
Mills, Dennis	Toronto—Danforth	Lib.
Minna, L'hon. Maria, Beaches—East York	Beaches—East York	Lib.
Mitchell, L'hon. Andy, secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)	Parry Sound—Muskoka	Lib.
Myers, Lynn, secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada	Waterloo—Wellington	Lib.
Nault, L'hon. Robert, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Kenora—Rainy River	Lib.
O'Brien, Pat, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international	London—Fanshawe	Lib.
O'Reilly, John, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale	Haliburton—Victoria—Brock	Lib.
Parrish, Carolyn	Mississauga-Centre	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Peric, Janko	Cambridge	Lib.
Peterson, L'hon. Jim	Willowdale	Lib.
Phinney, Beth	Hamilton Mountain	Lib.
Pickard, Jerry	Chatham—Kent Essex	Lib.
Pillitteri, Gary	Niagara Falls	Lib.
Pratt, David	Nepean—Carleton	Lib.
Provenzano, Carmen, secrétaire parlementaire du ministre des Anciens combattants	Sault Ste. Marie	Lib.
Redman, Karen, secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement	Kitchener-Centre	Lib.
Reed, Julian	Halton	Lib.
Reid, Scott	Lanark—Carleton	AC
Rock, L'hon. Allan, ministre de l'Industrie	Etobicoke-Centre	Lib.
Serré, Benoît, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles	Timiskaming—Cochrane	Lib.
Sgro, Judy	York-Ouest	Lib.
Shepherd, Alex, secrétaire parlementaire de la présidente du Conseil du Trésor	Durham	Lib.
Speller, Bob	Haldimand—Norfolk—Brant	Lib.
St. Denis, Brent	Algoma—Manitoulin	Lib.
Steckle, Paul	Huron—Bruce	Lib.
Stewart, L'hon. Jane, ministre du Développement des ressources humaines	Brant	Lib.
Szabo, Paul, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Mississauga-Sud	Lib.
Telegdi, Andrew	Kitchener—Waterloo	Lib.
Tirabassi, Tony	Niagara-Centre	Lib.
Tonks, Alan	York-Sud—Weston	Lib.
Torsney, Paddy	Burlington	Lib.
Ur, Rose-Marie	Lambton—Kent—Middlesex	Lib.
Valeri, Tony	Stoney Creek	Lib.
Vanclief, L'hon. Lyle, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Prince Edward—Hastings	Lib.
Volpe, Joseph	Eglinton—Lawrence	Lib.
Wappel, Tom	Scarborough-Sud-Ouest	Lib.
Whelan, L'hon. Susan, ministre de la Coopération internationale	Essex	Lib.
Wilfert, Bryon, secrétaire parlementaire du ministre des Finances	Oak Ridges	Lib.
Wood, Bob	Nipissing	Lib.

## QUÉBEC (71)

Allard, Carole-Marie	Laval-Est	Lib.
Assad, Mark, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Gatineau	Lib.
Asselin, Gérard	Charlevoix	BQ
Bachand, André	Richmond—Arthabaska	PC
Bachand, Claude	Saint-Jean	BQ
Bakopanos, Eleni, Le président suppléant	Ahuntsic	Lib.
Bergeron, Stéphane	Verchères—Les-Patriotes	BQ
Bertrand, Robert	Pontiac—Gatineau—Labelle	Lib.
Bigras, Bernard	Rosemont—Petite-Patrie	BQ
Binet, Gérard	Frontenac—Mégantic	Lib.
Bourgeois, Diane	Terrebonne—Blainville	BQ
Brien, Pierre	Témiscamingue	BQ
Cardin, Serge	Sherbrooke	BQ
Carignan, Jean-Guy	Québec-Est	Lib. ind.
Cauchon, L'hon. Martin, ministre de la Justice et procureur général du Canada	Outremont	Lib.
Charbonneau, Yvon	Anjou—Rivière-des-Prairies	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Chrétien, Le très hon. Jean, Premier ministre	Saint-Maurice	Lib.
Coderre, L'hon. Denis, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Bourassa	Lib.
Cotler, Irwin	Mont-Royal	Lib.
Crête, Paul	Kamouraska—Rivière-du-Loup— Témiscouata—Les Basques	BQ
Dalphond-Guiral, Madeleine	Laval-Centre	BQ
Desrochers, Odina	Lotbinière—L'Érable	BQ
Dion, L'hon. Stéphane, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Saint-Laurent—Cartierville	Lib.
Discepola, Nick	Vaudreuil—Soulanges	Lib.
Drouin, L'hon. Claude, secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)	Beauce	Lib.
Dubé, Antoine	Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière	BQ
Duceppe, Gilles	Laurier—Sainte-Marie	BQ
Duplain, Claude	Portneuf	Lib.
Farrah, Georges, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans	Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok	Lib.
Folco, Raymonde, secrétaire parlementaire de la ministre du Développement des ressources humaines	Laval-Ouest	Lib.
Fournier, Ghislain	Manicouagan	BQ
Frulla, Liza	Verdun—Saint-Henri—Saint-Paul— Pointe Saint-Charles	Lib.
Gagnon, Christiane	Québec	BQ
Gagnon, Marcel	Champlain	BQ
Gauthier, Michel	Roberval	BQ
Girard-Bujold, Jocelyne	Jonquière	BQ
Guay, Monique	Laurentides	BQ
Guimond, Michel	Beauport—Montmorency—Côte-de- Beaupré—Île-d'Orléans	BQ
Harvey, André, secrétaire parlementaire du ministre des Transports	Chicoutimi—Le Fjord	Lib.
Jennings, Marlene, secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale	Notre-Dame-de-Grâce—Lachine	Lib.
Laframboise, Mario	Argenteuil—Papineau—Mirabel	BQ
Lalonde, Francine	Mercier	BQ
Lanctôt, Robert	Châteauguay	BQ
Lebel, Ghislain	Chambly	Ind.
Lincoln, Clifford	Lac-Saint-Louis	Lib.
Loubier, Yvan	Saint-Hyacinthe—Bagot	BQ
Marceau, Richard	Charlesbourg—Jacques-Cartier	BQ
Marcil, Serge, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie	Beauharnois—Salaberry	Lib.
Martin, L'hon. Paul	LaSalle—Émard	Lib.
Ménard, Réal	Hochelaga—Maisonneuve	BQ
Normand, L'hon. Gilbert	Bellechasse—Etchemins—Montmagny— L'Islet	Lib.
Pacetti, Massimo	Saint-Léonard—Saint-Michel	Lib.
Paquette, Pierre	Joliette	BQ
Paradis, L'hon. Denis, secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique) (Francophonie)	Brome—Missisquoi	Lib.
Patry, Bernard	Pierrefonds—Dollard	Lib.
Perron, Gilles-A.	Rivière-des-Mille-Îles	BQ
Pettigrew, L'hon. Pierre, ministre du Commerce international	Papineau—Saint-Denis	Lib.
Picard, Pauline	Drummond	BQ
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour	BQ

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Price, David	Compton—Stanstead	Lib.
Proulx, Marcel	Hull—Aylmer	Lib.
Robillard, L'hon. Lucienne, présidente du Conseil du Trésor	Westmount—Ville-Marie	Lib.
Rocheleau, Yves	Trois-Rivières	BQ
Roy, Jean-Yves	Matapédia—Matane	BQ
Saada, Jacques	Brossard—La Prairie	Lib.
Sauvageau, Benoît	Repentigny	BQ
Scherrer, Hélène	Louis-Hébert	Lib.
St-Hilaire, Caroline	Longueuil	BQ
St-Jacques, Diane	Shefford	Lib.
St-Julien, Guy	Abitibi—Baie-James—Nunavik	Lib.
Thibeault, Yolande	Saint-Lambert	Lib.
Tremblay, Suzanne	Rimouski-Neigette-et-la Mitis	BQ
Venne, Pierrette	Saint-Bruno—Saint-Hubert	BQ

#### SASKATCHEWAN (14)

Anderson, David	Cypress Hills—Grasslands	AC
Bailey, Roy	Souris—Moose Mountain	AC
Breitkreuz, Garry	Yorkton—Melville	AC
Fitzpatrick, Brian	Prince Albert	AC
Goodale, L'hon. Ralph, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits	Wascana	Lib.
Lablanc, Rick	Rivière Churchill	Lib.
Nystrom, L'hon. Lorne	Regina—Qu'Appelle	NPD
Pankiw, Jim	Saskatoon—Humboldt	Ind.
Proctor, Dick	Palliser	NPD
Ritz, Gerry	Battlefords—Lloydminster	AC
Skelton, Carol	Saskatoon—Rosetown—Biggar	AC
Spencer, Larry	Regina—Lumsden—Lake Centre	AC
Vellacott, Maurice	Saskatoon—Wanuskewin	AC
Yelich, Lynne	Blackstrap	AC

#### TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR (4)

Barnes, Rex	Gander—Grand Falls	PC
Byrne, L'hon. Gerry, ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)	Humber—St. Barbe—Baie Verte	Lib.
Doyle, Norman	St. John's-Est	PC
Efford, R. John	Bonavista—Trinity—Conception	Lib.
Hearn, Loyola	St. John's-Ouest	PC
Matthews, Bill, secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Burin—St. George's	Lib.
O'Brien, Lawrence	Labrador	Lib.

#### TERRITOIRES DU NORD-OUEST (1)

Blondin-Andrew, L'hon. Ethel, secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse)	Western Arctic	Lib.
---	----------------	------

#### YUKON

Bagnell, Larry	Yukon	Lib.
----------------	-------	------

## LISTE DES COMITÉS PERMANENTS ET DES SOUS-COMITÉS

(Au 6 décembre 2002 — 2<sup>e</sup> Session, 37<sup>e</sup> Législature)

### AFFAIRES AUTOCHTONES, DU DÉVELOPPEMENT DU GRAND NORD ET DES RESSOURCES NATURELLES

**Président:** Raymond Bonin

**Vice-présidents:** Nancy Karetak-Lindell  
Maurice Vellacott

Gérard Binet  
Serge Cardin  
David Chatters  
R. John Efford

John Finlay  
John Godfrey  
Yvan Loubier

Inky Mark  
Pat Martin  
Anita Neville

Brian Pallister  
Benôit Serré  
Brent St. Denis

(16)

#### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
Gérard Asselin  
André Bachand  
Claude Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Stéphane Bergeron  
Bernard Bigras  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
Joe Clark  
Joe Comartin  
Paul Crête

John Cummins  
Stockwell Day  
Bev Desjarlais  
Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Ghislain Fournier  
Cheryl Gallant  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant Hill

Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Robert Lanctôt  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Richard Marceau  
Keith Martin  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Lorne Nystrom  
Deepak Obhrai  
Charlie Penson

Gilles-A. Perron  
James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Jean-Yves Roy  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

## AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL

<b>Président:</b>	Bernard Patry	<b>Vice-présidents:</b>	Stockwell Day Diane Marleau	
Sarkis Assadourian	Irwin Cotler	John Harvard	Pat O'Brien	(18)
Stéphane Bergeron	John Duncan	Marlene Jennings	Deepak Obhrai	
Aileen Carroll	Art Eggleton	Francine Lalonde	Svend Robinson	
Bill Casey	Mark Eyking	Keith Martin		

### Membres associés

Jim Abbott	Reed Elley	Jason Kenney	John Reynolds
Diane Ablonczy	Ken Epp	Yvan Loubier	Gerry Ritz
Rob Anders	Brian Fitzpatrick	Gary Lunn	Yves Rocheleau
David Anderson	Raymonde Folco	James Lunney	Benoît Sauvageau
André Bachand	Paul Forseth	Peter MacKay	Werner Schmidt
Claude Bachand	Cheryl Gallant	Inky Mark	Carol Skelton
Roy Bailey	Peter Goldring	Pat Martin	Monte Solberg
Sue Barnes	Jim Gouk	Philip Mayfield	Kevin Sorenson
Colleen Beaumier	Gurmant Grewal	Alexa McDonough	Bob Speller
Leon Benoit	Deborah Grey	Grant McNally	Larry Spencer
Bernard Bigras	Art Hanger	Val Meredith	Darrel Stinson
Bill Blaikie	Mac Harb	Rob Merrifield	Chuck Strahl
Rick Borotsik	Stephen Harper	Bob Mills	Greg Thompson
Garry Breitkreuz	Richard Harris	James Moore	Myron Thompson
Scott Brison	Loyola Hearn	Shawn Murphy	Vic Toews
Andy Burton	John Herron	Lorne Nystrom	Tony Valeri
Chuck Cadman	Grant Hill	Brian Pallister	Maurice Vellacott
Rick Casson	Jay Hill	Pierre Paquette	Joseph Volpe
David Chatters	Howard Hilstrom	Charlie Penson	Elsie Wayne
Joe Clark	Betty Hinton	Beth Phinney	Ted White
Paul Crête	Rahim Jaffer	James Rajotte	John Williams
John Cummins	Dale Johnston	Scott Reid	Lynne Yelich
Norman Doyle	Gerald Keddy		

## SOUS-COMITÉ DU COMMERCE INTERNATIONAL, DES DIFFÉRENDS COMMERCIAUX ET DES INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX

<b>Président:</b>	Mac Harb	<b>Vice-présidents:</b>	Stéphane Bergeron Mark Eyking	
Bill Casey	Pat O'Brien	Bob Speller	Tony Valeri	(9)
Rick Casson	Svend Robinson			

## SOUS-COMITÉ DES DROITS DE LA PERSONNE ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

<b>Président:</b>		<b>Vice-président:</b>		
Sarkis Assadourian	Irwin Cotler	Marlene Jennings	Beth Phinney	(9)
Colleen Beaumier	Antoine Dubé	Deepak Obhrai	Svend Robinson	
Bill Casey				

## AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

**Président:** Charles Hubbard

**Vice-présidents:** Murray Calder  
Howard Hilstrom

David Anderson  
Rick Borotsik  
Garry Breitreuz  
Claude Duplain

Mark Eyking  
Marcel Gagnon  
Rick Laliberte

Larry McCormick  
Louis Plamondon  
Dick Proctor

Bob Speller  
Paul Steckle  
Rose-Marie Ur

(16)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Peter Adams  
Rob Anders  
André Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Stéphane Bergeron  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
Joe Comartin  
Paul Crête  
John Cummins  
Stockwell Day  
Odina Desrochers  
Norman Doyle

John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Dale Johnston  
Gerald Keddy

Jason Kenney  
Mario Laframboise  
Robert Lanctôt  
Yvan Loubier  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Keith Martin  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Lorne Nystrom  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
Gilles-A. Perron  
James Rajotte

Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Jean-Yves Roy  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Suzanne Tremblay  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

## CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

**Président:** Joe Fontana

**Vice-présidents:** Madeleine Dalphond-Guiral  
Jerry Pickard

Diane Ablonczy  
Mark Assad  
Yvon Charbonneau  
Antoine Dubé

John Godfrey  
Steve Mahoney  
Inky Mark

Grant McNally  
Anita Neville  
Joe Peschisolido

David Price  
Judy Wasylcia-Leis  
Lynne Yelich

(16)

### Membres associés

Jim Abbott  
Rob Anders  
David Anderson  
André Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Bernard Bigras  
Bill Blaikie  
Rick Borotsik  
Garry Breitreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Serge Cardin  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
John Cummins

Libby Davies  
Stockwell Day  
Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill

Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Francine Lalonde  
Yvan Loubier  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Keith Martin  
Philip Mayfield  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson

James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams

---

**COMPTES PUBLICS****Président:** John Williams**Vice-présidents:** Mac Harb  
Beth PhinneyRobert Bertrand  
John Bryden  
Odina Desrochers  
John FinlayPaul Forseth  
Gerald Keddy  
Sophia Leung  
Pat MartinPhilip Mayfield  
Val Meredith  
Shawn MurphyGilles-A. Perron  
Joe Peschisolido  
Alex Shepherd

(17)

**Membres associés**Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
André Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Serge Cardin  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
John Cummins  
Stockwell DayBev Desjarlais  
Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard HilstromBetty Hinton  
Rahim Jaffer  
Dale Johnston  
Jason Kenney  
Robert Lanctôt  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Keith Martin  
Grant McNally  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
James Rajotte  
Scott ReidJohn Reynolds  
Gerry Ritz  
Benoît Sauvageau  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Peter Stoffer  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
Lynne Yelich

## DÉFENSE NATIONALE ET ANCIENS COMBATTANTS

**Président:** David Pratt

**Vice-présidents:** David Price  
Elsie Wayne

Rob Anders	Robert Bertrand	John O'Reilly	Carmen Provenzano	(16)
Claude Bachand	Cheryl Gallant	Janko Peric	Peter Stoffer	
Colleen Beaumier	Joe McGuire	Louis Plamondon	Bob Wood	
Leon Benoit				

### Membres associés

Jim Abbott	Reed Elley	Jason Kenney	James Rajotte
Diane Ablonczy	Brian Fitzpatrick	Francine Lalonde	Scott Reid
David Anderson	Paul Forseth	Wendy Lill	John Reynolds
André Bachand	Peter Goldring	Yvan Loubier	Gerry Ritz
Roy Bailey	Jim Gouk	Gary Lunn	Svend Robinson
Rex Barnes	Gurmant Grewal	James Lunney	Werner Schmidt
Stéphane Bergeron	Deborah Grey	Peter MacKay	Carol Skelton
Rick Borotsik	Monique Guay	Inky Mark	Monte Solberg
Garry Breitzkreuz	Art Hanger	Keith Martin	Kevin Sorenson
Scott Brison	Stephen Harper	Pat Martin	Larry Spencer
Andy Burton	Richard Harris	Philip Mayfield	Darrel Stinson
Chuck Cadman	Loyola Hearn	Grant McNally	Chuck Strahl
Bill Casey	John Herron	Dan McTeague	Greg Thompson
Rick Casson	Grant Hill	Val Meredith	Myron Thompson
David Chatters	Jay Hill	Rob Merrifield	Vic Toews
Joe Clark	Howard Hilstrom	Bob Mills	Maurice Vellacott
John Cummins	Betty Hinton	James Moore	Randy White
Stockwell Day	Rahim Jaffer	Deepak Obhrai	Ted White
Norman Doyle	Dale Johnston	Brian Pallister	John Williams
Stan Dromisky	Gerald Keddy	Charlie Penson	Lynne Yelich
John Duncan			

---



## ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Président:** Charles Caccia

**Vice-présidents:** John Herron  
Karen Kraft Sloan

Roy Bailey  
Bernard Bigras  
Serge Cardin  
Joe Comartin

Nancy Karetak-Lindell  
Rick Laliberte  
Gary Lunn

Bob Mills  
Karen Redman  
Julian Reed

Andy Savoy  
Hélène Scherrer  
Alan Tonks

(16)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
André Bachand  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Stéphane Bergeron  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
Paul Crête  
John Cummins  
Stockwell Day  
Bev Desjarlais

Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer

Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Robert Lanctôt  
Yvan Loubier  
James Lunney  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Keith Martin  
Pat Martin  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
James Rajotte  
Scott Reid

John Reynolds  
Gerry Ritz  
Svend Robinson  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Peter Stoffer  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

**FINANCES****Président:** Sue Barnes**Vice-présidents:** Nick Discepola  
Richard HarrisScott Brison  
Rick Casson  
Roy Cullen  
Albina GuarnieriRahim Jaffer  
Sophia Leung  
Maria Minna  
Shawn MurphyLorne Nystrom  
Pierre Paquette  
Charlie Penson  
Pauline PicardGary Pillitteri  
Tony Valeri  
Bryon Wilfert

(18)

**Membres associés**Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
André Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Carolyn Bennett  
Leon Benoit  
Stéphane Bergeron  
Bernard Bigras  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
David Chatters  
Joe Clark  
John Cummins  
Stockwell Day  
Odina Desrochers  
Norman DoyleAntoine Dubé  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Jocelyne Girard-Bujold  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Monique Guay  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty HintonDale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Yvan Loubier  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Richard Marceau  
Inky Mark  
Keith Martin  
Pat Martin  
Philip Mayfield  
Alexa McDonough  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Gilles-A. Perron  
Joe PeschisolidoJames Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Werner Schmidt  
Judy Sgro  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Bob Wood  
Lynne Yelich

## INDUSTRIE, DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

**Président:** Walt Lastewka

**Vice-présidents:** Dan McTeague  
James Rajotte

André Bachand  
Larry Bagnell  
Paul Crête  
Nick Discepola

Brian Fitzpatrick  
Cheryl Gallant  
Jocelyne Girard-Bujold

Serge Marcil  
Brian Masse  
Andy Savoy

Brent St. Denis  
Paddy Torsney  
Joseph Volpe

(16)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Eugène Bellemare  
Leon Benoit  
Stéphane Bergeron  
Bernard Bigras  
Gérard Binet  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Serge Cardin  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
John Cummins  
Stockwell Day

Bev Desjarlais  
Odina Desrochers  
Norman Doyle  
Antoine Dubé  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Paul Forseth  
Christiane Gagnon  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton

Rahim Jaffer  
Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Mario Laframboise  
Yvan Loubier  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Keith Martin  
Pat Martin  
Philip Mayfield  
Joe McGuire  
Grant McNally  
Réal Ménard  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Lorne Nystrom  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister

Pierre Paquette  
Charlie Penson  
Dick Proctor  
Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Peter Stoffer  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

## JUSTICE ET DROITS DE LA PERSONNE

**Président:** Andy Scott

**Vice-présidents:** Chuck Cadman  
John McKay

Carole-Marie Allard	Hedy Fry	Paul Harold Macklin	Kevin Sorenson	(18)
Bill Blaikie	Ivan Grose	John Maloney	Vic Toews	
Garry Breitkreuz	Derek Lee	Richard Marceau	Pierrette Venne	
Irwin Cotler	Peter MacKay	Lynn Myers		

### Membres associés

Jim Abbott	Stockwell Day	Betty Hinton	James Rajotte
Diane Ablonczy	Bev Desjarlais	Rahim Jaffer	Scott Reid
Rob Anders	Norman Doyle	Dale Johnston	John Reynolds
David Anderson	John Duncan	Gerald Keddy	Gerry Ritz
André Bachand	Reed Elley	Jason Kenney	Svend Robinson
Roy Bailey	Brian Fitzpatrick	Robert Lanctôt	Werner Schmidt
Rex Barnes	Paul Forseth	Yvan Loubier	Carol Skelton
Leon Benoit	Cheryl Gallant	Gary Lunn	Monte Solberg
Bernard Bigras	Peter Goldring	James Lunney	Larry Spencer
Rick Borotsik	Jim Gouk	Inky Mark	Darrel Stinson
Diane Bourgeois	Gurmant Grewal	Keith Martin	Chuck Strahl
Scott Brison	Deborah Grey	Philip Mayfield	Greg Thompson
Andy Burton	Art Hanger	Grant McNally	Myron Thompson
Bill Casey	Stephen Harper	Réal Ménard	Maurice Vellacott
Rick Casson	Richard Harris	Val Meredith	Judy Wasylcyia-Leis
David Chatters	Loyola Hearn	Bob Mills	Elsie Wayne
Joe Clark	John Herron	James Moore	Randy White
Joe Comartin	Grant Hill	Deepak Obhrai	Ted White
John Cummins	Jay Hill	Brian Pallister	John Williams
Madeleine Dalphond-Guiral	Howard Hilstrom	Charlie Penson	Lynne Yelich

## SOUS-COMITÉ SUR LA SÉCURITÉ NATIONALE

**Président:** Derek Lee

**Vice-présidents:** Marlene Jennings  
Kevin Sorenson

Bill Blaikie	John McKay	David Pratt	Vic Toews	(11)
Peter MacKay	Lynn Myers	Geoff Regan	Pierrette Venne	

## LANGUES OFFICIELLES

<b>Président:</b>	Mauril Bélanger	<b>Vice-présidents:</b>	Yvon Godin Yolande Thibeault	
Eugène Bellemare	Christiane Gagnon	Jason Kenney	Scott Reid	(16)
Gérard Binet	John Herron	Dan McTeague	Benoît Sauvageau	
Sarmite Bulte	Rahim Jaffer	Massimo Pacetti	Raymond Simard	
Jeannot Castonguay				

### Membres associés

Jim Abbott	Stockwell Day	Dale Johnston	Gerry Ritz
Diane Ablonczy	Norman Doyle	Gerald Keddy	Werner Schmidt
Rob Anders	John Duncan	Yvan Loubier	Carol Skelton
David Anderson	Reed Elley	Gary Lunn	Monte Solberg
André Bachand	Ken Epp	James Lunney	Kevin Sorenson
Roy Bailey	Brian Fitzpatrick	Peter MacKay	Larry Spencer
Rex Barnes	Paul Forseth	Keith Martin	Guy St-Julien
Leon Benoit	Cheryl Gallant	Philip Mayfield	Darrel Stinson
Stéphane Bergeron	Peter Goldring	Grant McNally	Chuck Strahl
Rick Borotsik	Jim Gouk	Val Meredith	Greg Thompson
Garry Breitreuz	Gurmant Grewal	Rob Merrifield	Myron Thompson
Scott Brison	Deborah Grey	Bob Mills	Vic Toews
Andy Burton	Art Hanger	James Moore	Suzanne Tremblay
Chuck Cadman	Stephen Harper	Lorne Nystrom	Maurice Vellacott
Bill Casey	Richard Harris	Deepak Obhrai	Elsie Wayne
Rick Casson	Loyola Hearn	Brian Pallister	Randy White
David Chatters	Grant Hill	Charlie Penson	Ted White
Joe Clark	Jay Hill	Louis Plamondon	John Williams
Joe Comartin	Howard Hilstrom	James Rajotte	Lynne Yelich
John Cummins	Betty Hinton	John Reynolds	

## LIAISON

<b>Président:</b>	Walt Lastewka	<b>Vice-président:</b>	Judi Longfield	
Peter Adams	Bonnie Brown	Gurmant Grewal	David Pratt	(19)
Reg Alcock	Charles Caccia	Charles Hubbard	Andy Scott	
Sue Barnes	Joe Comuzzi	Clifford Lincoln	Tom Wappel	
Mauril Bélanger	Joe Fontana	Bernard Patry	John Williams	
Raymond Bonin				

### Membres associés

Jim Abbott	Paul Forseth	Derek Lee	David Price
Eugène Bellemare	Yvon Godin	Diane Marleau	Marcel Proulx
Paul Bonwick	Mac Harb	John McKay	James Rajotte
Chuck Cadman	Richard Harris	Dan McTeague	Monte Solberg
Murray Calder	John Herron	Réal Ménard	Peter Stoffer
Rodger Cuzner	Howard Hilstrom	James Moore	Yolande Thibeault
Madeleine Dalphond-Guiral	Dale Johnston	Carolyn Parrish	Tony Valeri
Stockwell Day	Nancy Karetak-Lindell	Beth Phinney	Maurice Vellacott
Nick Discepolo	Karen Kraft Sloan	Jerry Pickard	Elsie Wayne
Stan Dromisky			

### SOUS-COMITÉ SUR LES SALLES DE COMITÉ

**Président:**

Peter Adams  
Mauril Bélanger

**Vice-président:**

Gurmant Grewal  
Walt Lastewka

Judi Longfield

John Williams

(6)

### SOUS-COMITÉ DES BUDGETS DE COMITÉ

**Président:**

Reg Alcock  
Mauril Bélanger

**Vice-président:**

Bonnie Brown  
Joe Fontana

Walt Lastewka  
Andy Scott

Tom Wappel  
John Williams

(8)

### OPÉRATIONS GOUVERNEMENTALES ET DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

**Président:**

Reg Alcock

**Vice-présidents:**

Paul Forseth  
Tony Valeri

Carolyn Bennett  
Scott Brison  
Roy Cullen  
Ken Epp

Liza Frulla  
Robert Lanctôt  
Steve Mahoney

Pat Martin  
Gilles-A. Perron  
Gerry Ritz

Andy Scott  
Alex Shepherd  
Paul Szabo

(16)

#### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
André Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Rick Borotsik  
Garry Breitreuz  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
Paul Crête  
John Cummins  
Stockwell Day  
Odina Desrochers  
Norman Doyle

John Duncan  
Reed Elley  
Brian Fitzpatrick  
Christiane Gagnon  
Cheryl Gallant  
Jocelyne Girard-Bujold  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Monique Guay  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom

Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Keith Martin  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Réal Ménard  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Pierre Paquette

Charlie Penson  
James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

### SOUS-COMITÉ DU RENOUVELLEMENT DE LA FONCTION PUBLIQUE

**Présidents:**

Roy Cullen  
Paul Forseth

**Vice-président:**

Liza Frulla

Pat Martin

(4)

## SOUS-COMITÉ DU PROCESSUS BUDGÉTAIRE

**Présidents:** Gerry Ritz  
Tony Valeri

**Vice-président:**

(2)

## PATRIMOINE CANADIEN

**Président:** Clifford Lincoln

**Vice-présidents:** Jim Abbott  
Paul Bonwick

Sarmite Bulte	Christiane Gagnon	Betty Hinton	Caroline St-Hilaire	(16)
Rodger Cuzner	John Harvard	Wendy Lill	Chuck Strahl	
Claude Duplain	Loyola Hearn	Dennis Mills	Tony Tirabassi	
Liza Frulla				

### Membres associés

Diane Ablonczy	Libby Davies	Dale Johnston	Scott Reid
Rob Anders	Stockwell Day	Gerald Keddy	John Reynolds
David Anderson	Norman Doyle	Jason Kenney	Gerry Ritz
André Bachand	John Duncan	Robert Lanctôt	Benoît Sauvageau
Roy Bailey	Reed Elley	Yvan Loubier	Werner Schmidt
Rex Barnes	Ken Epp	Gary Lunn	Carol Skelton
Leon Benoit	Brian Fitzpatrick	James Lunney	Monte Solberg
Stéphane Bergeron	Paul Forseth	Peter MacKay	Kevin Sorenson
Bernard Bigras	Cheryl Gallant	Inky Mark	Larry Spencer
Rick Borotsik	Peter Goldring	Keith Martin	Darrel Stinson
Diane Bourgeois	Jim Gouk	Philip Mayfield	Greg Thompson
Garry Breitzkreuz	Gurmant Grewal	Grant McNally	Myron Thompson
Scott Brison	Deborah Grey	Val Meredith	Vic Toews
Andy Burton	Art Hanger	Rob Merrifield	Suzanne Tremblay
Chuck Cadman	Stephen Harper	Bob Mills	Maurice Vellacott
Serge Cardin	Richard Harris	James Moore	Judy Wasylcyia-Leis
Bill Casey	John Herron	Deepak Obhrai	Elsie Wayne
Rick Casson	Grant Hill	Brian Pallister	Randy White
David Chatters	Jay Hill	Charlie Penson	Ted White
Joe Clark	Howard Hilstrom	Dick Proctor	John Williams
Joe Comartin	Rahim Jaffer	James Rajotte	Lynne Yelich
John Cummins			

## PÊCHES ET OCÉANS

**Président:** Tom Wappel

**Vice-présidents:** Rodger Cuzner  
Peter Stoffer

Sarkis Assadourian  
Andy Burton  
John Cummins  
R. John Efford

Reed Elley  
Georges Farrah  
Loyola Hearn

Dominic LeBlanc  
Bill Matthews  
Joe Peschisolido

Yves Rocheleau  
Jean-Yves Roy  
Paul Steckle

(16)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
Gérard Asselin  
André Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Scott Brison  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
Stockwell Day  
Norman Doyle  
John Duncan

Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Ghislain Fournier  
Marcel Gagnon  
Cheryl Gallant  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer

Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Keith Martin  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds

Gerry Ritz  
Svend Robinson  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Suzanne Tremblay  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

---

## PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

**Président:** Peter Adams

**Vice-présidents:** Dale Johnston  
Carolyn Parrish

Rick Borotsik	Yvon Godin	Geoff Regan	Werner Schmidt	(16)
Pierre Brien	Michel Guimond	John Reynolds	Guy St-Julien	
Marlene Catterall	Joe Jordan	Jacques Saada	Tony Tirabassi	
Wayne Easter				

### Membres associés

Jim Abbott	Stockwell Day	Howard Hilstrom	Charlie Penson
Diane Ablonczy	Norman Doyle	Betty Hinton	Marcel Proulx
Rob Anders	John Duncan	Rahim Jaffer	James Rajotte
David Anderson	Reed Elley	Gerald Keddy	Scott Reid
André Bachand	Ken Epp	Jason Kenney	Gerry Ritz
Roy Bailey	Brian Fitzpatrick	Gary Lunn	Carol Skelton
Rex Barnes	Paul Forseth	James Lunney	Monte Solberg
Leon Benoit	Cheryl Gallant	Peter MacKay	Kevin Sorenson
Stéphane Bergeron	John Godfrey	Inky Mark	Larry Spencer
Bill Blaikie	Peter Goldring	Keith Martin	Caroline St-Hilaire
Garry Breitzkreuz	Jim Gouk	Philip Mayfield	Darrel Stinson
Scott Brison	Gurmant Grewal	Larry McCormick	Chuck Strahl
Andy Burton	Deborah Grey	Grant McNally	Greg Thompson
Chuck Cadman	Art Hanger	Réal Ménard	Myron Thompson
Bill Casey	Stephen Harper	Val Meredith	Vic Toews
Rick Casson	Richard Harris	Rob Merrifield	Maurice Vellacott
David Chatters	John Harvard	Bob Mills	Elsie Wayne
Joe Clark	Loyola Hearn	James Moore	Randy White
John Cummins	John Herron	Lorne Nystrom	Ted White
Madeleine Dalphond-Guiral	Grant Hill	Deepak Obhrai	John Williams
Libby Davies	Jay Hill	Brian Pallister	Lynne Yelich

### SOUS-COMITÉ DES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

**Président:** Marcel Proulx

**Vice-président:**

Rick Borotsik	Michel Guimond	Chuck Strahl	Tony Tirabassi	(6)
Yvon Godin				

**SANTÉ****Président:** Bonnie Brown**Vice-présidents:** Stan Dromisky  
Réal MénardCarolyn Bennett  
Diane Bourgeois  
Jeannot Castonguay  
Brenda ChamberlainHedy Fry  
James Lunney  
Rob MerrifieldHélène Scherrer  
Judy Sgro  
Carol SkeltonYolande Thibeault  
Greg Thompson  
Judy Wasylycia-Leis

(16)

**Membres associés**Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
André Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Bernard Bigras  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
Joe Comartin  
John Cummins  
Madeleine Dalphond-GuiralLibby Davies  
Stockwell Day  
Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Jocelyne Girard-Bujold  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant HillJay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Yvan Loubier  
Gary Lunn  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Keith Martin  
Pat Martin  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Val Meredith  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian PallisterCharlie Penson  
Pauline Picard  
James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Werner Schmidt  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

## TRANSPORTS

**Président:** Joe Comuzzi

**Vice-présidents:** James Moore  
Marcel Proulx

Rex Barnes	Jim Gouk	Stan Keyes	Alex Shepherd	(16)
John Cannis	André Harvey	Mario Laframboise	Raymond Simard	
Bev Desjarlais	Ovid Jackson	Robert Lanctôt	Lynne Yelich	
Roger Gallaway				

### Membres associés

Jim Abbott	Stockwell Day	Howard Hilstrom	Dick Proctor
Diane Ablonczy	Norman Doyle	Betty Hinton	James Rajotte
Rob Anders	John Duncan	Rahim Jaffer	Scott Reid
David Anderson	Reed Elley	Dale Johnston	John Reynolds
Gérard Asselin	Ken Epp	Gerald Keddy	Gerry Ritz
André Bachand	Brian Fitzpatrick	Jason Kenney	Werner Schmidt
Roy Bailey	Paul Forseth	Yvan Loubier	Carol Skelton
Leon Benoit	Ghislain Fournier	Gary Lunn	Monte Solberg
Bernard Bigras	Christiane Gagnon	James Lunney	Kevin Sorenson
Paul Bonwick	Cheryl Gallant	Peter MacKay	Larry Spencer
Rick Borotsik	Jocelyne Girard-Bujold	Inky Mark	Darrel Stinson
Garry Breitreuz	Peter Goldring	Keith Martin	Peter Stoffer
Scott Brison	Gurmant Grewal	Philip Mayfield	Chuck Strahl
Andy Burton	Deborah Grey	Grant McNally	Greg Thompson
Chuck Cadman	Art Hanger	Réal Ménard	Myron Thompson
Bill Casey	Stephen Harper	Val Meredith	Vic Toews
Rick Casson	Richard Harris	Rob Merrifield	Maurice Vellacott
David Chatters	Loyola Hearn	Bob Mills	Elsie Wayne
Joe Clark	John Herron	Deepak Obhrai	Randy White
Paul Crête	Grant Hill	Brian Pallister	Ted White
John Cummins	Jay Hill	Charlie Penson	John Williams

## COMITÉS SPÉCIAUX

### COMITÉ SPÉCIAL SUR LA CONSOMMATION NON MÉDICALE DE DROGUES OU MÉDICAMENTS

**Président:** Paddy Torsney

**Vice-présidents:** Carole-Marie Allard  
Randy White

Bernard Bigras	Mac Harb	Réal Ménard	Kevin Sorenson	(13)
Libby Davies	Dominic LeBlanc	Jacques Saada	Greg Thompson	
Hedy Fry	Derek Lee			

### COMITÉ SPÉCIAL SUR LA MODERNISATION ET L'AMÉLIORATION DE LA PROCÉDURE À LA CHAMBRE DES COMMUNES

**Président:** Bob Kilger

**Vice-présidents:** Don Boudria  
John Reynolds

Bill Blaikie	Michel Gauthier	Loyola Hearn	Dick Proctor	(11)
Norman Doyle	Monique Guay	Stan Keyes	Werner Schmidt	

## COMITÉS MIXTES PERMANENTS

### BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

**Coprésident:**
**Vice-coprésident:**

Représentant le Sénat:  
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

Roch Bolduc  
Michael J. Forrestall  
Jean Lapointe

Yves Morin  
Vivienne Poy

Mauril Bélanger  
Carolyn Bennett  
Robert Bertrand  
Rick Borotsik  
Marlene Catterall  
Marcel Gagnon  
Deborah Grey  
Grant Hill

Jim Karygiannis  
Wendy Lill  
Jerry Pickard  
Louis Plamondon  
Jacques Saada  
Guy St-Julien  
Darrel Stinson  
Andrew Telegdi

(21)

#### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
André Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Garry Breitkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
John Cummins  
Libby Davies  
Stockwell Day

Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer

Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Keith Martin  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
James Rajotte  
Scott Reid

John Reynolds  
Gerry Ritz  
Benoît Sauvageau  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

## EXAMEN DE LA RÉGLEMENTATION

**Coprésidents:** Gurmant Grewal  
Céline Hervieux-Payette

**Vice-coprésident:** Derek Lee

Représentant le Sénat:  
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

Michel Biron  
Elizabeth Hubley  
James Kelleher

Wilfred Moore  
Pierre Claude Nolin  
Gérard Phalen

Paul Bonwick  
Joe Comuzzi  
John Cummins  
Liza Frulla  
Michel Guimond  
Paul Harold Macklin  
John Maloney  
Pat Martin

John McKay  
Lynn Myers  
Caroline St-Hilaire  
Greg Thompson  
Maurice Vellacott  
Tom Wappel  
Ted White

(24)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
André Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Rick Borotsik  
Garry Breitreuz  
Pierre Brien  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
Stockwell Day

Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton

Rahim Jaffer  
Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Robert Lanctôt  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Keith Martin  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Lorne Nystrom  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister

Charlie Penson  
James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Elsie Wayne  
Randy White  
John Williams  
Lynne Yelich

## COMITÉS LÉGISLATIFS

### COMITÉ LÉGISLATIF CHARGÉ DU PROJET DE LOI C-17, LOI SUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

**Président:** Bob Kilger

**Vice-président:**

Diane Ablonczy  
Sarkis Assadourian  
Claude Bachand  
Rex Barnes

Robert Bertrand  
Bev Desjarlais  
Mario Laframboise  
Derek Lee

Steve Mahoney  
James Moore  
Lynn Myers  
Anita Neville

John O'Reilly  
Andy Savoy  
Vic Toews

(16)

**Le Président**

L'HON. PETER MILLIKEN

**Comité des présidents des comités législatifs**

**Le vice-président et président des comités pléniers**

M. BOB KILGER

**Le vice-président des comités pléniers**

M. RÉGINALD BÉLAIR

**Le vice-président adjoint des comités pléniers**

MME ELENI BAKOPANOS

## MEMBRE DU MINISTÈRE

Par ordre de préséance

Le très hon. Jean Chrétien	Premier ministre
L'hon. David Collenette	ministre des Transports
L'hon. David Anderson	ministre de l'Environnement
L'hon. Ralph Goodale	ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits
L'hon. Sheila Copps	ministre du Patrimoine canadien
L'hon. John Manley	vice-premier ministre et ministre des Finances
L'hon. Anne McLellan	ministre de la Santé
L'hon. Allan Rock	ministre de l'Industrie
L'hon. Wayne Easter	solliciteur général du Canada
L'hon. Lucienne Robillard	présidente du Conseil du Trésor
L'hon. Martin Cauchon	ministre de la Justice et procureur général du Canada
L'hon. Jane Stewart	ministre du Développement des ressources humaines
L'hon. Stéphane Dion	président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales
L'hon. Pierre Pettigrew	ministre du Commerce international
L'hon. Don Boudria	ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes
L'hon. Lyle Vanclief	ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
L'hon. Herb Dhaliwal	ministre des Ressources naturelles
L'hon. Claudette Bradshaw	ministre du Travail
L'hon. Robert Nault	ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien
L'hon. Elinor Caplan	ministre du Revenu national
L'hon. Denis Coderre	ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
L'hon. Sharon Carstairs	leader du gouvernement au Sénat
L'hon. Robert Thibault	ministre des Pêches et des Océans
L'hon. Rey Pagtakhan	ministre des Anciens combattants et secrétaire d'État (Science, Recherche et Développement)
L'hon. Bill Graham	ministre des Affaires étrangères
L'hon. Susan Whelan	ministre de la Coopération internationale
L'hon. Gerry Byrne	ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)
L'hon. John McCallum	ministre de la Défense nationale
L'hon. Ethel Blondin-Andrew	secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse)
L'hon. David Kilgour	secrétaire d'État (Asie-Pacifique)
L'hon. Andy Mitchell	secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)
L'hon. Maurizio Bevilacqua	secrétaire d'État (Institutions financières internationales)
L'hon. Paul DeVillers	secrétaire d'État (Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes
L'hon. Gar Knutson	secrétaire d'État (Europe centrale et orientale et Moyen-Orient)
L'hon. Denis Paradis	secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique) (Francophonie)
L'hon. Claude Drouin	secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)
L'hon. Stephen Owen	secrétaire d'État (Diversification économique de l'Ouest canadien) (Affaires indiennes et du Nord canadien)
L'hon. Jean Augustine	secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme)

## SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES

M. Joe Jordan	du Premier ministre
M. André Harvey	du ministre des Transports
M. Steve Mahoney	du ministre des Transports
Mme Karen Redman	du ministre de l'Environnement
M. Paul Szabo	du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux
Mme Sarmite Bulte	de la ministre du Patrimoine canadien
M. Bryon Wilfert	du ministre des Finances
M. Jeannot Castonguay	de la ministre de la Santé
M. Serge Marcil	du ministre de l'Industrie
M. Lynn Myers	du solliciteur général du Canada
M. Alex Shepherd	de la présidente du Conseil du Trésor
M. Paul Harold Macklin	du ministre de la Justice et procureur général du Canada
Mme Raymonde Folco	de la ministre du Développement des ressources humaines
M. Bill Matthews	du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales
M. Pat O'Brien	du ministre du Commerce international
M. Geoff Regan	du leader du gouvernement à la Chambre des communes
M. Larry McCormick	du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
M. Benoît Serré	du ministre des Ressources naturelles
M. Gurbax Malhi	de la ministre du Travail
M. John Finlay	du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien
Mme Sophia Leung	de la ministre du Revenu national
M. Mark Assad	du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
M. Georges Farrah	du ministre des Pêches et des Océans
M. Carmen Provenzano	du ministre des Anciens combattants
Mme Aileen Carroll	du ministre des Affaires étrangères
Mme Marlene Jennings	de la ministre de la Coopération internationale
M. John O'Reilly	du ministre de la Défense nationale





## TABLE DES MATIÈRES

Le vendredi 6 décembre 2002

### INITIATIVES MINISTÉRIELLES

<b>Loi modifiant le Code criminel (cruauté envers les animaux et armes à feu) et la Loi sur les armes à feu</b>	
Projet de loi C-10. Motion d'approbation des amendements du Sénat .....	2361
M. Macklin .....	2361
M. Hilstrom .....	2362
Amendement .....	2364
M. Ménard .....	2364
M. Stoffer .....	2366
M. Bailey .....	2367

### DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

<b>La Médaille commémorative du jubilé de la Reine</b>	
M. Cadman .....	2367
<b>Le port de Halifax</b>	
M. Regan .....	2367
<b>La violence faite aux femmes</b>	
Mme Bulte .....	2367
<b>L'élection partielle dans Lac-Saint-Jean—Saguenay</b>	
M. Proulx .....	2367
<b>Les élections partielles au Québec</b>	
M. Farrah .....	2367
<b>Le député de LaSalle—Émard</b>	
M. Moore .....	2368
<b>La violence faite aux femmes</b>	
M. Malhi .....	2368
<b>La violence faite aux femmes</b>	
Mme Picard .....	2368
<b>Le Nunavut</b>	
Mme Karetak-Lindell .....	2368
<b>L'industrie de l'aquaculture</b>	
M. Burton .....	2369
<b>Célébrations religieuses</b>	
M. Harb .....	2369
<b>La violence faite aux femmes</b>	
Mme Davies .....	2369
<b>Les organismes de bienfaisance</b>	
M. Bertrand .....	2369
<b>Les élections partielles au Québec</b>	
Mme Dalphond-Guiral .....	2369
<b>La violence faite aux femmes</b>	
M. Borotsik .....	2370
<b>La violence faite aux femmes</b>	
Mme Ablonczy .....	2370
<b>La violence faite aux femmes</b>	
Mme Folco .....	2370

### QUESTIONS ORALES

<b>Le registre des armes à feu</b>	
M. Hill (Macleod) .....	2370
M. Collette .....	2370
M. Hill (Macleod) .....	2370
M. Collette .....	2370
M. Hill (Macleod) .....	2370
M. Collette .....	2371
M. Penson .....	2371
M. Collette .....	2371
M. Penson .....	2371
M. Collette .....	2371
<b>L'agriculture</b>	
M. Brien .....	2371
M. Vanclief .....	2371
M. Brien .....	2371
M. Vanclief .....	2371
Mme Guay .....	2371
M. Vanclief .....	2372
Mme Guay .....	2372
M. Vanclief .....	2372
<b>Le registre des armes à feu</b>	
M. Clark .....	2372
M. Collette .....	2372
<b>Le terrorisme</b>	
M. Herron .....	2372
M. Easter .....	2372
<b>La violence faite aux femmes</b>	
Mme Davies .....	2372
M. Collette .....	2372
Mme Davies .....	2372
M. Macklin .....	2373
<b>Le terrorisme</b>	
M. Day .....	2373
M. Graham (Toronto-Centre—Rosedale) .....	2373
M. Day .....	2373
M. Easter .....	2373
<b>L'École de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe</b>	
M. Loubier .....	2373
M. Vanclief .....	2373
M. Loubier .....	2373
M. Vanclief .....	2374
<b>Les marchés publics</b>	
M. Epp .....	2374
M. Collette .....	2374
M. Hill (Prince George—Peace River) .....	2374
M. Collette .....	2374
<b>La santé</b>	
M. Ménard .....	2374
M. Castonguay .....	2374
M. Ménard .....	2374
M. Castonguay .....	2374

<b>Les finances</b>			
M. Moore.....	2375		
M. Wilfert.....	2375		
M. Harris.....	2375		
M. Wilfert.....	2375		
<b>La création d'emplois</b>			
M. Assadourian.....	2375		
M. Wilfert.....	2375		
<b>Les personnes handicapées</b>			
Mme Lill.....	2375		
Mme Stewart.....	2375		
Mme Lill.....	2375		
Mme Stewart.....	2375		
<b>Le Protocole de Kyoto</b>			
M. Borotsik.....	2376		
M. Anderson (Victoria).....	2376		
<b>L'usine Agropur de Chambord</b>			
M. Clark.....	2376		
M. Drouin (Beauce).....	2376		
<b>Le Protocole de Kyoto</b>			
M. Hilstrom.....	2376		
M. Anderson (Victoria).....	2376		
M. Anderson (Cypress Hills—Grasslands).....	2376		
M. Vanclief.....	2376		
<b>La fonction publique du Canada</b>			
Mme Bourgeois.....	2377		
M. Easter.....	2377		
Mme Bourgeois.....	2377		
M. Easter.....	2377		
<b>Les affaires autochtones</b>			
M. Vellacott.....	2377		
M. Finlay.....	2377		
<b>Le Protocole de Kyoto</b>			
M. Goldring.....	2377		
M. Anderson (Victoria).....	2377		
<b>Les langues officielles</b>			
M. LeBlanc.....	2377		
Mme Bulte.....	2377		
<b>Le bois d'oeuvre</b>			
M. Reid.....	2378		
Mme Stewart.....	2378		
<b>Le Protocole de Kyoto</b>			
Mme Gallant.....	2378		
M. Anderson (Victoria).....	2378		
<b>La défense nationale</b>			
M. Bachand (Saint-Jean).....	2378		
M. O'Reilly.....	2378		
<b>Le développement des ressources humaines</b>			
M. Stoffer.....	2378		
Mme Stewart.....	2378		
<b>Les pêches</b>			
M. Hearn.....	2379		
Mme Caplan.....	2379		
<b>L'assurance-emploi</b>			
M. Reid.....	2379		
Mme Stewart.....	2379		
<b>L'industrie du transport aérien</b>			
M. Cardin.....	2379		
M. Wilfert.....	2379		
<b>Recours au Règlement</b>			
<b>La période des questions orales</b>			
M. Saada.....	2379		
M. Loubier.....	2380		
<b>Désignation d'un député</b>			
Le vice-président.....	2380		
<b>AFFAIRES COURANTES</b>			
<b>Réponse du gouvernement à des pétitions</b>			
M. Regan.....	2380		
<b>La délimitation des circonscriptions électorales fédérales</b>			
Le vice-président.....	2381		
<b>Comités de la Chambre</b>			
<b>Affaires autochtones, développement du Grand Nord des ressources naturelles</b>			
Mme Karetak-Lindell.....	2381		
<b>Pétitions</b>			
<b>La Société canadienne des postes</b>			
M. LeBlanc.....	2381		
<b>La justice</b>			
M. Benoit.....	2381		
<b>La pornographie juvénile</b>			
M. Benoit.....	2381		
<b>La recherche sur les cellules souches</b>			
M. Bellemare.....	2381		
<b>Le mariage</b>			
M. Szabo.....	2381		
<b>La recherche sur les cellules souches</b>			
M. Szabo.....	2381		
<b>La défense nationale</b>			
Mme Gallant.....	2381		
<b>La recherche sur les cellules souches</b>			
M. Vellacott.....	2382		
<b>La pornographie juvénile</b>			
M. Vellacott.....	2382		
<b>Les droits de l'enfant à naître</b>			
M. Vellacott.....	2382		
<b>La Loi sur la faillite et l'insolvabilité</b>			
Mme Davies.....	2382		
Projet de loi C-329. Présentation et première lecture.....	2382		
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi.....	2382		
<b>Questions au Feuilleton</b>			
M. Regan.....	2382		
<b>Questions transformées en ordres de dépôt de documents</b>			
M. Regan.....	2383		
<b>INITIATIVES MINISTÉRIELLES</b>			
<b>La Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires</b>			
Projet de loi C-4. Troisième lecture.....	2384		
M. Boudria.....	2384		
Motion.....	2384		
Adoption de la motion.....	2384		

Demande et report du vote sur la motion .....	2384	M. Savoy .....	2390
<b>Le Protocole de Kyoto</b>		M. Burton .....	2390
M. Boudria .....	2384	M. Lunney .....	2392
Motion .....	2384	M. Bryden .....	2392
Adoption de la motion .....	2384	M. Grewal .....	2392
<b>Avis de motion d'attribution de temps</b>		M. Savoy .....	2394
M. Boudria .....	2384	M. Lunney .....	2395
M. Lunn .....	2384	M. Bryden .....	2396
M. Lunney .....	2386	M. Epp .....	2397
M. Owen (Vancouver Quadra) .....	2386	M. Ritz .....	2397
M. Lincoln .....	2387	M. Bryden .....	2399
Mme Karetak-Lindell .....	2388	M. Epp .....	2399
M. Benoit .....	2389	M. Benoit .....	2400
M. Lunney .....	2389		
		<b>ANNEXE</b>	

**POSTE  MAIL**

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

**Poste-lettre**

**Lettermail**

**1782711  
Ottawa**

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :  
Communication Canada - Édition  
Ottawa (Ontario) K1A 0S9*

*If undelivered, return COVER ONLY to:  
Communication Canada - Publishing  
Ottawa, Ontario K1A 0S9*

**Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes**

**Published under the authority of the Speaker of the House of Commons**

**Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :**

**Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:**

**<http://www.parl.gc.ca>**

---

**Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.**

**On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Communication Canada - Édition, Ottawa (Ontario) K1A 0S9**

**The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.**

**Additional copies may be obtained from Communication Canada - Canadian Government Publishing, Ottawa, Ontario K1A 0S9**

**The English version of this publication may be obtained from Communication Canada - Canadian Government Publishing  
Ottawa, Ontario K1A 0S9**